

• revue bimestrielle
d'information
et d'analyse

politikà

Nos mots pour raconter nos maux

Octobre
Novembre
2023

#34

PRÉSIDENTIELLE 2023 SORTIR DE L'IMPASSE

- Différend électoral : une conjoncture en conjuncture
- Un coup de force constitutionnel et institutionnel en prélude à la présidentielle ?
- La lutte contre le changement climatique a-t-elle sa place dans la présidentielle ?
- Diverses personnalités nous livrent leurs avis : Ketakandriana Rafitoson, Dally Randriantefy, Paul Rabary, Monseigneur Benjamin Ramaroson...

Projet PARTICIPE



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG

SOMMAIRE

ÉDITO	3
PROFIL DU PRÉSIDENT	4
Profil du dirigeant et projet de société pour Madagascar	5
« Élire un président : porter son choix sur une vision à long terme du devenir d'un pays »	6
Les principaux résultats de l'étude	11
SORTIR DE L'IMPASSE	22
La négociation pour sortir de l'impasse	23
La conflictologie : une nécessité pour Madagascar	25
Tafa 2023 : un espace d'échanges citoyens avec les candidats	26
Différend électoral : une conjoncture en conjuncture	28
Un coup de force constitutionnel et institutionnel en prélude à la présidentielle ?	31
Modèles d'affaires durables et vertueux : l'influence de la politique	34
Environnement : la lutte contre le changement climatique a-t-elle sa place dans la présidentielle ?	37
LES GRANDS TÉMOINS	39
Ketakandriana Rafitoson : « Nous pouvons parler d'une dépréciation du processus électoral »	40
Paul Rabary : « L'obligation de moyens est une condition sine qua non pour gagner une élection »	43
Dally Randriantefy : « Le réveil citoyen coïncide avec une certaine frustration »	47
Monseigneur Benjamin Ramaroson : « Des élections qui mènent vers les voies de la dissension et des troubles ne feront qu'entraîner une crise profonde »	50
Herilaza Imbiki : « La Haute cour constitutionnelle est une juridiction juridico-politique »	54
Pr Jonah Ratsimbazafy : « Il faudrait un Président possédant une seule et unique nationalité »	59
NOTA BENE	63

FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG
DIRECTEUR DE PUBLICATION
Constantin GRUND

COORDONATEUR DE PUBLICATION
Mireille Clémence ANDRIAMBOLANORO

RÉDACTEUR EN CHEF
Andriamanambe RAOTO

COMITÉ DE LECTURE
Constantin GRUND
Dr Hantarinina ANDRIANASY
Jean Aimé RAVELOSON
John MIANDRARIVO

ASSISTANTE DE RÉDACTION
Sandy RAZAFINDRABE

ASSISTANTES DE PROJET
Dominique RAMANDIMILAHATRA
Onja Fanoitra RAKOTOMALALA

BECOM EDITIONS ET COMMUNICATION
DIRECTEUR GÉNÉRAL FONDATEUR
Tanteliamiza RAKOTOMALALA

MISE EN PAGE ET INFOGRAPHIE
DINARIMALALA

TEXTES

Andry RIALINTSALAMA
Brandon RABANIT
Fleuricia RABEFITIAVANA et Ulrichia RABEFITIAVANA
Haritiana Zo RATSIMANDISA
Myrah Valisoa RAZAFIMAHATRATRA et Eric RATOVOONOMENJANAHARY
Noro RAZAFIMANDIMBY
Ny Aro ANDRIAMBARISOA et Alicia RAHARISOA
Rivonala RAZAFISON
Yann LOMELLE

ILLUSTRATIONS

Riri (Rindra RAZAFINDRABE)

PHOTOS

Ihandry RANDRIAMARO
Mamy RAEI

SIMPRESSION

Megaprint

DÉPÔT LÉGAL

N° 34/octobre - novembre 2023

CONTACT

info@fes.mg
Friedrich-Ebert-Stiftung, Villa Martrat, Ankadifotsy,
Antananarivo 101, Madagascar
Tel : 020 22 344 24
Site web : www.politika.mg et www.fes.mg

Projet PARTICIPE



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette publication a été
cofinancée par l'Union
européenne. Son contenu
relève de la seule respon-
sabilité de son auteur et ne
reflète pas nécessairement
les points de vue de l'Union
européenne.

Politika est une publication de

**FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG**



La reproduction, même partielle, des
articles et illustrations parus dans Poli-
tika est interdite sans l'autorisation
écrite de l'éditeur.
Politika décline toute responsabi-
lité pour les documents remis. Les
opinions exprimées dans la revue
sont individuelles et n'engagent
que leur auteur.



Élections et déceptions

Pourquoi les élections à Madagascar génèrent-elles tant de crispations ? Comme la plupart des pays africains, Madagascar a connu un tournant libéral et électoraliste au début des années 90, après avoir goûté avec plus ou moins de réussite au virage du socialisme. Les élections avaient été présentées comme une solution miracle à tous les maux et une solution pour consolider le processus de démocratisation. La Grande île a connu plusieurs élections multipartites (1992/1993, 1996/1997, 2001, 2006, 2013 et 2018) et de multiples alternances électorales (1992/1993, 1996/1997, 2001, 2006, 2013 et 2018). Là encore, avec plus ou moins de réussite.

Il ne s'agit nullement du procès des élections. Car qu'y a-t-il de mieux que de mettre ce formidable outil entre les mains des citoyens afin qu'ils puissent devenir acteurs de leur propre destinée ? Le vote, ou l'abstention d'ailleurs, est le début et la fin des problèmes. Je suis sûr que de nombreux abstentionnistes en 2018 regrettent leur geste. En effet, ils ont laissé les « autres » voter – c'est-à-dire choisir – à leur place. Ce qui a permis de porter au plus haut sommet de l'État cette administration avec toutes les tensions qu'elle a générées.

Les élections ne font pas la démocratie, même si la communauté internationale considère que l'organisation régulière de scrutins libres est le critère le plus souvent utilisé pour évaluer le caractère démocratique d'un régime politique. La Déclaration universelle des droits de l'Homme a même saisi à bras le corps cette question. « *La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote* », dispose-t-elle.

Mais une démocratie comporte de nombreux piliers qui ne peuvent être résumés dans les élections. Comme le souligne Olivier Cristin dans son ouvrage *Vox populi. Une histoire du vote avant le suffrage universel*, le suffrage égal fut pratiqué dans des contextes et pour des raisons étrangers à la démocratie à l'image de la désignation des abbés ou des évêques,

celle des recteurs ou des professeurs dans les universités médiévales. Dans une dictature, une election pourrait être organisée entre un petit nombre de personnes pour s'emparer du pouvoir. Au sein d'un règne d'un parti unique, Didier Ratsiraka n'a-t-il pas reçu régulièrement l'onction populaire ?

Qu'on le veuille ou non, les revendications du Collectif des candidats résument assez bien les défis et les sources de crispation liées aux élections qui ne datent pas d'aujourd'hui. Elles résument, pêle-mêle, les problématiques liées à la liste électorale, le déficit de confiance placée en la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), les suspicions entourant l'Exécutif et la Haute cour constitutionnelle (HCC) et surtout les multiples appels d'air laissés par la Loi fondamentale et les autres dispositions légales qui sont sujets à interprétation. Dans le cadre plus large de la vie démocratique, le climat délétère à travers la réduction des droits civiques, les restrictions des libertés fondamentales et un sentiment d'instabilité quasi-permanent sont vécus. Ces problématiques électorales résument assez bien tous les maux de la gouvernance : népotisme ou encore dilettantisme dans la gestion des affaires publiques.

Depuis près de trois ans, les organisations de la société civile, les partis politiques, les observateurs de la vie publique et une partie de la presse n'avaient cessé d'alerter sur les dangers que représenteront les élections si certains préalables n'étaient pas remplis. Les questions autour du financement des campagnes, de la crédibilité des membres des diverses institutions... nous reviennent aujourd'hui comme un boomerang. Ce que d'aucuns appellent « la crise de la représentation » est liée à la force légitimante de l'élection. Cette crise institutionnelle que nous traversons a un côté positif même si le tribut à payer est lourd : nous constatons un certain réveil citoyen et la conscience que paradoxalement l'absence de participation à la vie publique se paye cash se fait ressentir. Les élections sont utiles, certes, mais les règles du jeu doivent être claires et que toutes les parties prenantes soient pleinement engagées et neutres afin qu'elles deviennent réellement cet espace d'expression du peuple. 



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST

PROFIL DU PRÉSIDENT



Profil du dirigeant et projet de société pour Madagascar

5

« Élire un président : porter son choix sur une vision à long terme du devenir d'un pays »

6

Les principaux résultats de l'étude

11



PROFIL DU DIRIGEANT ET PROJET DE SOCIÉTÉ POUR MADAGASCAR

Dans le cadre de la présidentielle 2023 ainsi que du nouveau cycle électoral qui s'enclenche, la FES a commandité une étude sur le profil du dirigeant et projet de société pour Madagascar. Les dernières élections présidentielles ont démontré un désintérêt d'une grande partie de la population malgache à la vie publique et politique du pays. Cette situation est handicapante, dans la mesure où elle représente un risque pour la démocratie, et peut entraîner une crise après les élections qui se dérouleront bientôt.

L'étude a été réalisée afin d'offrir aux citoyens l'opportunité pour s'exprimer sur leur point de vue, ainsi que sur leurs attentes et aspirations concernant le profil idéal d'un dirigeant pour Madagascar et relativement au projet de société qui serait le plus adéquat pour le développement du pays. De la même manière, cet espace d'expression rappellera aux citoyens que partager leur volonté est non seulement leur droit, mais aussi leur devoir envers la Nation. Des enquêtes qualitative et quantitative auront ainsi permis de collecter des messages

des citoyens à l'endroit des futurs décideurs, notamment ceux relatifs aux attributs du Président idéal, vu par des citoyens, et ceux concernant les caractéristiques du projet de société, vu par des citoyens. L'étude a également été l'occasion d'évaluer la conscience politique des citoyens quant aux enjeux démocratiques.

Préalablement à l'enquête quantitative, une enquête qualitative a été réalisée, en vue d'avoir les opinions des cibles, de comprendre les comportements, et de dégager les verbatims qui ont permis de dresser le questionnaire quantitatif. L'entretien individuel a été la méthodologie utilisée. L'étude a été menée auprès d'un échantillon de 1 543 personnes, dont 640 femmes et 903 hommes, ayant accès au réseau téléphonique et réparties sur les 23 régions, dont 1 500 citoyens grand-public, 43 citoyens sur liste. *Politikà* publie les résultats de cette étude afin d'éclairer le citoyen sur le choix du futur Président. L'exercice peut aussi se faire au niveau des autres postes électifs: député, maire... **P**

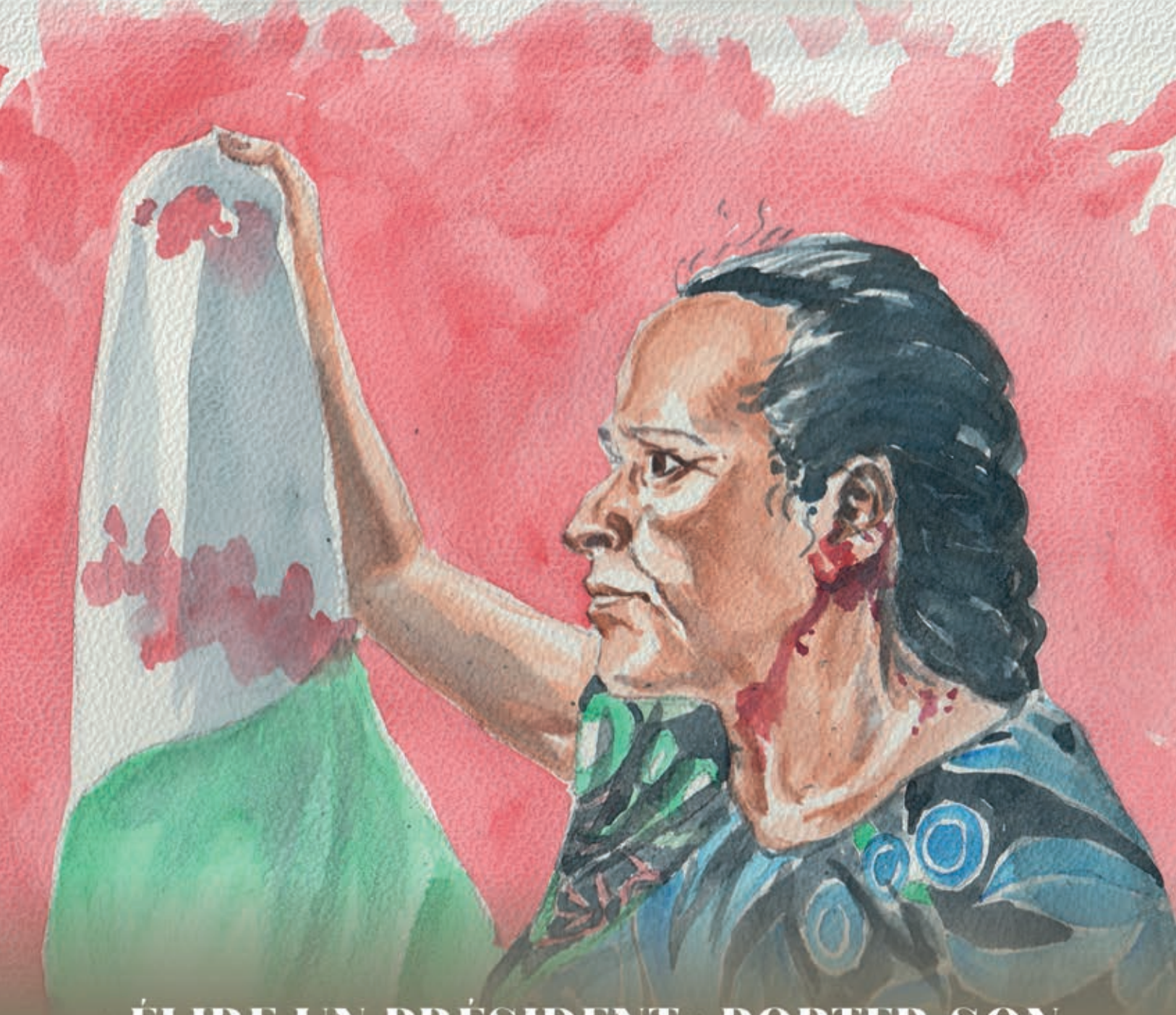
Projet PARTICIPE



Cofinancé par
l'Union européenne

Enquête réalisée par





« ÉLIRE UN PRÉSIDENT : PORTER SON CHOIX SUR UNE VISION À LONG TERME DU DEVENIR D'UN PAYS »

En scrutant l'histoire des sociétés politiques et en jetant un regard comparatif dans le temps et dans l'espace sur les différents modes de désignation des gouvernants inventés, l'élection du président au suffrage universel direct semble être le nec ultra, sinon la meilleure voie pour départager des prétendants à la magistrature suprême.

NORO RAZAFIMANDIMBEY

Avrai dire, l'élection est une modalité simple car elle permet aux termes d'un ou de deux tours de scrutin de désigner l'homme (ou la femme) que les citoyens (ou la majorité d'entre eux) voudraient voir occuper ce poste prestigieux, si convoité, et parler en leur nom et pour leur compte. La présidentielle serait cette fameuse rencontre entre un homme (ou une femme) et un peuple.

Exprimer les attentes

L'élection présidentielle est un enjeu politique central et un moment crucial pour la démocratie. Élire un président de la République, c'est choisir un profil et un programme, et non un messie avec une solution miracle. Décider pour qui voter parmi la palette de candidatures peut être complexe notamment en l'absence de critères solides pour départager les divers prétendants.

Des préjugés et stéréotypes inconscients pourraient ainsi entrer en ligne de compte et amener les électeurs à se fier, entre autres, à leurs premières impressions comme l'image positive ou négative que leur renvoient l'allure, le physique, le patrimoine ou le parcours des candidats¹, à être subjugués juste par leur talent oratoire, à se laisser captiver par leurs slogans², à se limiter à leurs affinités partisans ou à se laisser emporter par les orientations politiques de la famille.

En s'exprimant sur leurs attentes, à travers un sondage combinant une enquête qualitative directe et non dirigée ainsi qu'un entretien semi-directif individuel, les citoyens se donnent des points de repère pour un choix éclairé afin de dénicher celui qui, à leur avis, a les capacités à exercer la fonction de président de la République.

Pratique du raïamandrenisme

À bâtons rompus, les premiers mots qui viennent spontanément à l'esprit des sondés témoignent de leur sensibilité aux valeurs humaines, éthiques, morales voire même religieuses. Pour exercer la fonction de président de la République, ils veulent une personne honnête et intègre, juste et impartiale, bienveillante et à l'écoute, en phase avec leurs attentes comme un *raïamandreny*³. Le concept de président *raïamandreny* inscrit noir sur blanc sous l'ère d'Albert Zafy, dans la constitution de la troisième République a été rayé de la version amendée au retour de Didier Ratsiraka au pouvoir.

« Cette pratique du raïamandrenisme n'est pas sans impact sur le mode de gouvernance. (...) Les rôles de gardien de la constitution et de garant de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption, de l'éthique ne sont pas compatibles avec celui d'un Président raïamandreny »⁴. Un président qui « craint Dieu, Allah ou Zanahary » semble les rassurer comme un Président jeune, synonyme de « regard neuf, de dynamisme, d'enthousiasme communicatif et de nouvelles perspectives » les séduirait.

Sans surprise, lors de l'entretien non directif, la question de nationalité a surgi avec le grand débat d'actualité sur l'engagement politique des « binationaux » – suite à la divulgation de la nationalité française du Président Andry Rajoelina – qui jusque-là semble avoir été occultée voire tolérée⁵. Ils sont pour une nationalité exclusivement malgache, « *zom-pirenena malagasy irery ihany* » pour éviter les conflits d'intérêts et les problèmes d'allégeance. Le score sur cette question le confirme : 84% des personnes interrogées pensent que le futur président de la République devrait « *avoir uniquement la nationalité malgache* » tandis que le reste n'en fait pas un critère important (8%) ou ne voit aucun inconvénient à la double nationalité (2%).

Un homme ou une femme à la tête de l'État ? Spontanément, ils se sont exprimés sur ce point et soutiennent presque sans équivoque que la fonction de président de la République se conjugue au masculin. « *Il serait bizarre d'être sous l'autorité d'une femme* », puisque dans la société malgache et selon la culture chrétienne, « *ny lahy no lohan'ny vavy* ». Même si 48% des personnes interrogées indiquent ne pas accorder d'importance au genre du futur président de la République malgache, 40% sont persuadés que les hommes sont les plus aptes à assurer cette fonction, et juste 12% y verraient bien une femme. Aussi, ce n'est pas demain que l'on verra une femme accéder à la magistrature suprême bien que dans le temps, jusqu'à la fin du XIX^e siècle elle ait toujours joué un rôle important. Quelques-unes – 9 en tout depuis l'indépendance – ont osé se porter candidates, mais n'ont pas réussi à briser le plafond de verre⁶ avec les stéréotypes de genre qui leur ont manifestement mené la vie dure, même auprès de la classe politique. Les partis sont loin d'être totalement acquis à la parité, 30% de ceux figurant dans l'échantillon se prononcent pour le genre masculin contre 10% pour le genre féminin. La conception masculine de la fonction présidentielle demeure encore fortement ancrée dans l'esprit des Malgaches.

Une tendance « instinctive » de l'électorat

Un président d'un âge mûr, au moins 40 ans, dans la force de l'expérience et de l'énergie de la jeunesse, « *pour pouvoir apporter des idées novatrices et poursuivre les chantiers entamés* », c'est leur aspiration. Pas plus de 60 ans, car « *il doit encore avoir toute sa tête* » même si les Malgaches considèrent que la sagesse et le savoir sont l'apanage des anciens. Une tendance somme toute « *instinctive* » de l'électorat à en juger l'âge des présidents à leur accession au pouvoir à quelques exceptions près. Philibert Tsiranana avait 49 ans en 1959, 55 ans en 1965 et 62 ans en 1972, Didier Ratsiraka 39 ans en 1975, 61 ans en 1997, Albert Zafy 66 ans en 1993, Marc Ravalomanana 53 ans en 2002, 57 ans en 2006, Hery Rajaonarimampianina 56 ans en 2013, et Andry Rajoelina 44 ans en 2018. En

Mini bio

Noro Razafimandimby est journaliste, juriste et analyste politique. Elle a déjà occupé le poste de secrétaire générale Internationale adjointe de l'Union internationale de la Presse Francophone (UPF).



Les points de vue sont divisés sur la nécessité ou non de disposer d'un solide background académique

2018, alors âgé de 82 ans, Didier Ratsiraka a voulu de nouveau tâter sa chance, mais le senior a essuyé un revers cinglant sur un score de 0,45 % des suffrages exprimés.

Cadre de vie

Les points de vue sont divisés sur la nécessité ou non de disposer d'un solide *background* académique⁷. C'est plus qu'indispensable selon les uns (50%). Nul besoin d'être bardé de diplômes, l'important est d'être bien entouré⁸ soutiennent les autres. « *Mais tout au moins le Bac avec des compétences de leadership solides et une capacité à rassembler ainsi qu'une parfaite connaissance du vécu de la population (note de 9,0 sur 10) et une vision claire pour le développement du pays* ». Idéologiquement, pour 70% du public sondé, le président de la République doit se situer en faveur des classes pauvres et moyennes, donc se préoccuper de leurs besoins et dans cette logique valoriser le citoyen (note de 8,9 sur 10) en mettant tout en œuvre pour offrir les mêmes chances à toutes et à tous afin de favoriser leur réussite.

La Constitution affirme d'ailleurs que tout citoyen peut aspirer à « *un cadre de vie permettant un vivre ensemble* » et que l'État garantit « *son plein épanouissement physique, intellectuel et moral* ». Pour 13%, servir les intérêts du

secteur privé, notamment des entrepreneurs et des industriels (13%) ferait tourner l'économie et créerait des emplois. Environ le tiers des membres des partis politiques interrogés proposent que le futur Président accorde plus d'importance aux intérêts de ceux qui contrôlent le développement économique.

Niveau d'expérience professionnelle

Pour certains, un niveau d'expérience professionnelle est requis. Au minimum 3 à 5 ans, mais 30 ans conviendrait le mieux à la fonction. Une condition rejetée par ceux qui soutiennent que « *c'est la personnalité qui fait la différence* » et qu'il a « *cinq ans pour prouver qu'il est l'homme qu'il faut à la place qu'il faut* ». Une expérience à une haute fonction publique ou dans la sphère du pouvoir (40%) comme président de la République, ministre, député ou maire tout en étant membre d'un « *parti politique structuré, avec une idéologie et des élus* » est capital, car « *gouverner ne s'improvise pas du jour au lendemain* », or, l'accession de bien des présidents sous les quatre républiques a été souvent le fruit d'un concours de circonstances. D'aucuns affirment le contraire et seraient plutôt en quête d'un « *olom-baovao manana fijery vaovao* »⁹ sans lien avec le monde politique et plutôt issu du secteur privé tout en clarifiant que l'intérêt général devrait primer sur ses inté-

rêts personnels. Autant d'éléments qui entreront en ligne de compte au moment de cocher le bulletin de vote. 50% prioriseront les diplômes, 40% l'expérience politique et 7% leur situation patrimoniale, car dans l'imaginaire collectif, un président fortuné sera moins corrompu, moins enclin à chercher à s'enrichir ostensiblement.



Il est évident qu'on ne s'improvise pas président de la République



Aspirations

L'identité ethnique importe peu (6,1/10), « *ce n'est pas un facteur déterminant* » comme le confirment d'ailleurs bien des spécialistes. « *Dans le cas malgache, l'hypothèse du vote ethnique ne tient pas. (...) Le désajustement entre composition ethnique et vote concerne toutes les villes et tous les candidats. (...) L'inanité de l'hypothèse ethnique vaut tout aussi bien si l'on s'en tient au simple dualisme côtes/hauts plateaux. (...) Pas plus hier qu'aujourd'hui, les Malgaches ne déterminent principalement leur préférence électorale en fonction de considérations ethniques ou tribales.*¹⁰ »

Une des aspirations exprimées dans les discussions est celle d'un président à même de défendre les valeurs républicaines, dont « *l'exercice des libertés d'expression et de manifestation dans le total respect de l'autre (ma liberté s'arrête là où commence celle des autres), donc dans une certaine limite, pour tous les citoyens et particulièrement pour les opposants* ». Bien des cas de restriction et d'atteinte à ces libertés fondamentales sous forme de fermeture de stations audiovisuelles, d'intimidation et d'interdiction, souvent en direction de l'opposition, ont émaillé les régimes sous les quatre républiques sous prétexte de maintien de l'ordre public ou de préservation de la sûreté de l'État.

Au nom de la laïcité de l'État, « *aucune religion ne saurait interférer dans les affaires publiques* » comme « *le président doit se garder d'instrumentaliser la foi à des fins idéologiques et politiques* » sans que ceux-là fassent tou-

tefois obstacle à la « *collaboration entre l'État et les entités religieuses qui doit toutefois être maintenue* ». Les interviewés allouent une note de 7,6 sur 10 à la revendication de séparation de la pratique de la religion de la conduite des affaires de l'État. L'exigence de laïcité demeure ainsi un grand défi notamment avec une culture faisant référence à Dieu, le mélange de genre¹¹ qui se manifeste, entre autres, par la forte imbrication du spirituel et du politique, l'octroi de privilèges de la part de la puissance publique à certaines confessions, la programmation de culte œcuménique pour les cérémonies publiques.

Un citoyen malgache entre 40 et 60 ans, avec au moins le bac et une expérience politique, doté d'une forte personnalité, ayant le sens des valeurs et de la moralité ainsi que de l'humilité, porteur d'une vision, capable de mobiliser et d'inspirer les citoyens, intègre en paroles et en actes, qui réalise ses promesses et ses engagements, accessible, connecté à la population et sensible au vécu des plus démunis (« *mitsinjo ny madinika* »), ferme et déterminé, prêt à engager des réformes audacieuses, même les plus impopulaires dans l'intérêt commun. C'est le portrait-robot du futur président de la République. Ceux qui ont participé au sondage ont mis la barre très haut, mais c'est dit-on la voix qui fait la citoyenneté au sein d'une démocratie et c'est une manière de pousser la classe politique à se repenser pour mieux agir.

Probité morale avérée

Le peuple en son âme et conscience doit pouvoir se faire une idée du profil du dirigeant à même de concrétiser ses aspirations. Politiquement parlant, les qualités personnelles sont loin d'être déterminantes, surtout qu'elles s'avèrent difficilement mesurables et qu'il n'est guère aisé de découvrir la face cachée des candidats qui s'efforcent de faire bonne impression. Il faut des débats politiques et des batailles d'idées pour que les citoyens puissent se forger une opinion objective sur les qualités personnelles et les compétences réelles des candidats. De plus, il est rare que ces qualités puissent être trouvées chez une seule personne.

D'une façon générale, l'intelligence politique se mesure à la maîtrise de la gestion publique, des relations internationales et de la politique étrangère, à un niveau d'études poussées et à une forte culture politique. Il va sans dire, qu'en matière de développement, il n'y a pas de miracle, il faut savoir où on en est, où on ira et avec qui... De même, il est évident qu'on ne s'improvise pas président de la République. Une ambition présidentielle se prépare bien longtemps en avance, entre autres, en s'imprégnant des rouages de l'appareil administratif, en acquérant une expérience politique ascendante et conséquente, en maîtrisant le droit constitutionnel qui est plus qu'indispensable. Ce qui n'a pas toujours été le cas à Madagascar où bien des présidents sont arrivés en politique et au pouvoir par la force des choses, pour ne pas dire parfois par l'intrigue.

Le profil idéal du Président, selon les Evêques de Madagascar

« En ce qui concerne le choix du candidat – tout en respectant la liberté de conscience de chacun –, nous voudrions rappeler les critères que celui-ci doit avoir parce que "la politique est un moyen fondamental pour promouvoir la citoyenneté et les projets de l'homme." »

Madagascar a besoin d'une personne juste, sage et patriote, c'est-à-dire quelqu'un qui respecte scrupuleusement la légalité, qui veille au respect des lois et qui n'a pas de préférence pour une personne en particulier.

(...) Il faut un candidat qui ait sa propre personnalité, qui ne soit pas prisonnier de la politique de son parti ni des intérêts de ses proches et de sa région d'origine. Beaucoup attendent de cette élection le choix d'un candidat qui sache écouter et qui soit prêt, avec un projet clair, à relever les nombreux défis pour sortir les Malgaches de la profonde pauvreté dans laquelle ils vivent actuellement, sans chercher à attribuer la responsabilité de cette situation aux dirigeants précédents. »

Message des évêques de Madagascar, mars 2023

S'il n'y a qu'une seule issue, c'est à dire une solution politique, je pense qu'il faudrait y recourir

Un personnage d'une probité morale avérée. Une qualité de la plus haute importance, dans la mesure où elle allie à la fois, la droiture, la bonne foi et l'honnêteté, mais la « probité candide » ne mène à rien comme l'enthousiasme pèse peu dans le milieu politique où l'on ne recule devant rien pour accéder au pouvoir. Une qualité qui renvoie à l'observation scrupuleuse des dispositions constitutionnelles – sans intention de la remanier à sa guise, qualité à laquelle les sondés attribuent une note élevée (8,4 sur 10), qui d'ailleurs figure dans le préambule de la Constitution – ainsi que des lois et des règles de la morale sociale. Un leader ouvert au dialogue, en mesure de montrer la voie et qui aura le courage d'innover et de bousculer les choses.

Des atouts à faire valoir

Un *leadership* efficace avec la capacité à rassembler autour d'une vision commune, quels que soient les opinions et les intérêts des uns et des autres ainsi que leur culture est plus que fondamentale, car être président de la République est une aventure en équipe et non seulement un trajet personnel. Gouverner c'est se préoccuper des gens – de la dimension humaine, l'élément clé du développement – d'où l'exigence de privilégier l'écoute. Une personne ayant une assise politique bien établie et une expérience politique probante pour éviter le risque de se retrouver « à la merci d'un aventurisme politique dont l'euphorie s'éteint après quelques mois d'apprentissage du pouvoir ».

Un citoyen qui a des atouts à faire valoir comme le jeune âge qui incarne le renouveau générationnel, symbolise l'innovation et la modernité, renvoie une image de dynamisme, de passion et d'énergie et est perçu comme étant plus authentique et transparent, plus engagé, plus proche des besoins et des aspirations de la jeunesse. Un homme d'État et non un homme de pouvoir, car sa politique comme ses actions doivent toutes être orientées vers le bien commun et l'intérêt général, donc de la nation ou

de la collectivité. L'électorat doit aussi indéniablement se défaire de cette habitude d'attendre un Messie ou un homme providentiel et de toujours espérer des lendemains qui chantent. Il est grand temps de prendre conscience que le prochain Madagascar développé et prospère n'est pas à conquérir mais à fonder. L'on a dit-on les dirigeants que l'on mérite, aussi il importe de voter en citoyen responsable et libre pour ne pas tomber à chaque fois dans la désillusion.

Élire un président, c'est aussi porter son choix sur une vision à long terme du devenir d'un pays en termes de développement, ainsi que sur la stratégie proposée pour la concrétisation des aspirations et la satisfaction des besoins latents et réels du peuple sans discrimination quelconque. **P**

RÉFÉRENCES :

1. « Sady bogosse na mpianana » (Bieu et riche), « Aleo mamba voky toy izay mamba noana » (Il vaut mieux un calman repu qu'un calman affamé), « Atao ko manankarena daholo tanany » (Je ferais des Malgaches des gens fortunés), « Minoa fotsiny ihany » (Ayez juste la foi et tout est possible).
2. « Ny vahoaka no programaba » (Le peuple est mon programme), « Aza matahotra ! Minoa fotsiny ihany » (N'ayez pas peur, croyez seulement), « Tsy lahatra ny fahantana » (La pauvreté n'est pas une fatalité), « Vahoaka manova, vahoaka voky, vahoaka mahay, vahoaka tompo » (Un peuple acteur du changement, un peuple bien nourri et instruit, un peuple responsable), « Ny vahoaka aloha no andrianina » (L'intérêt du peuple avant tout), « Miasa andro voavoa, fiainana voavoa » (Un nouveau rayon de soleil, une nouvelle ère), « Inty aho, itaho » (Me voici, prêt pour faire ta volonté).
3. Le « ralamandreny » se considère comme père et mère des autres qui, de leur côté, acceptent leur subordination à celui qu'ils considèrent comme des parents veillant sur leurs enfants.
4. Jean Almé A. Raveloson, sociologue, Revue de l'Océan Indien, août-septembre 2013.
5. Ando Lova Razafiarison, Laurent Andrianasolo Ratsimatahotrarivo, Richmond Zaïera, Noro Ravazonany Rapport sur le droit de la nationalité : Madagascar, « La prohibition de la double nationalité volontaire est entachée d'inapplication. En effet, plus que jamais la sémantique ne peut rien face à la pratique. Selon les estimations en 2016, il y aurait environ 100 000 à 140 000 Malgaches qui résident en France. Parmi cette diaspora, 55% sont malagasy, 45% ont la double nationalité et 20% sont de nationalité française. (...) Le pays se penche davantage vers une tolérance. Les autorités malgaches demeurent par exemple réticentes au retrait de la nationalité malgache même si elles constatent la double nationalité des ressortissants nationaux. En outre, le Code reste empreint de contradictions concernant ladite double nationalité. Si l'article 42 l'interdit formellement, d'autres articles l'autorisent implicitement. C'est ainsi que le Code n'oblige pas les personnes naturalisées Malgaches à renoncer à leur nationalité d'origine ».
6. Il a fallu attendre 1992, soit plus de trois décennies après l'indépendance, pour qu'une femme - Ruffine Tsiranana - s'aligne à la course présidentielle parmi 8 candidats et s'en sort sur un score de 3,51%. Ceci expliquant certainement cela, la parenthèse se referme puisqu'en 1996 l'électorat aura à choisir entre 17 candidats exclusivement hommes, de même qu'en 2001 avec 4 prétendants masculins. Près de 15 ans plus tard, Ella Ravelomanantsoa franchit le rubicond en 2006 et termine à la 7^e place sur 14 avec 2,56 % des voix. En 2013, deux femmes - Saraha Georget et Brigitte Razamoelina - font face à 31 hommes et s'en sortent respectivement sur un score de 4,35% et 1,38%. Cinq ans après, aucune des cinq alignées - Ellana Bezaza, Saraha Rabehariso, Fanirisoa Ernaivo, Ariette Ramaroson et Emma Rasolovaohangy - sur les 56 prétendants ne réussit à dépasser le score de 1%.
7. Les présidents successifs ont eu des profils variés : instituteur, officier supérieur, agrégé de médecine, économiste, entrepreneur.
8. Au quotidien, l'on entend souvent le Malgache dire : « Nos présidents n'ont pas été forcément mauvais. Certains ont même eu de très belles visions et auraient pu changer beaucoup de choses, mais ils ont malheureusement été mal conseillés ».
9. Un homme nouveau en politique pour un monde nouveau.
10. Mireille Razafindrakoto, François Roubaud - Le scrutin présidentiel du 16 décembre 2001, les enjeux d'une élection contestée.
11. Marc Ravalomanana a été par exemple durant ses deux mandats vice président de la FJKM (une Église protestante réformée).



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Profil du Président



Genre



Femme ou homme, ce n'est pas un problème pour moi.

Nationalité



Uniquement malgache, pas d'autre nationalité.

Capacités



Le futur Président doit avoir les diplômes adéquats.

Intérêts à prioriser



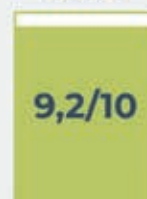
Le futur Président doit servir les intérêts des classes pauvres et moyennes en priorité.

Lutte contre la situation hors-la-loi



Le futur Président doit éduquer les citoyens pour remédier à la situation hors-la-loi qui prévaut à tous les niveaux.

Attente la mieux notée



Les citoyens attendent en priorité du futur Président qu'il applique l'égalité de tous devant la loi.

Projet de société



Revalorisation du citoyen



Avoir un emploi rémunéré permettant de faire vivre son foyer.

Éducation de base



Seules les personnes formées en bonne et due forme sont autorisées à enseigner.

Économie



L'agriculture, l'élevage, la pêche et l'artisanat développés et adaptés au changement climatique.

Foyer



Sécurité des personnes.

Politique



Les dirigeants et les citoyens peuvent échanger sans interruption.

Forme de l'État



Etat unitaire décentralisé.

Participation citoyenne



Intention de voter

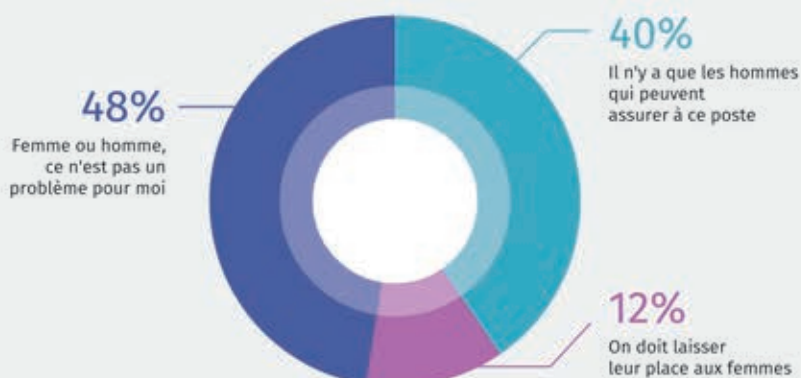


Je vais voter aux prochaines élections présidentielles.

Intérêt à la politique



Je m'intéresse à la politique.



Question : D'après vous, le futur Président devrait-il être un homme, une femme, ou peu importe ?

Base : Echantillon total n=1600

48% des personnes interrogées n'accordent pas d'importance au genre du futur Président de la République malgache. En même temps, 12% jugent qu'on doit laisser leur place aux femmes. L'on peut donc dire que $48+12=60\%$ sont ouverts à ce que le poste de Président puisse être occupé par un citoyen du genre féminin, tandis que 40% refusent cette éventualité.

Question : Pour vous, le Président devrait être de quelle nationalité ?

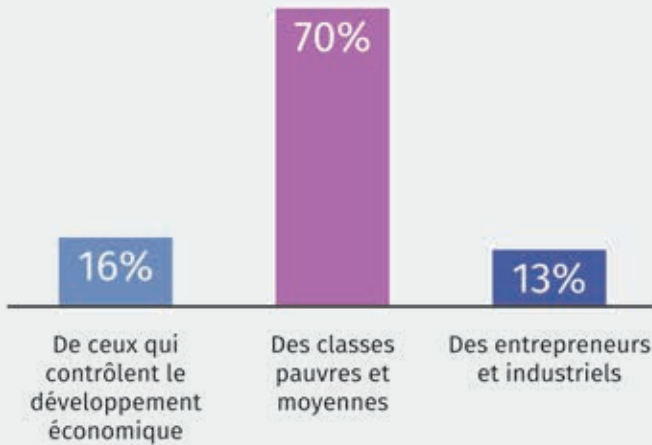
Caractéristiques de la population enquêtée	Uniquement malgache, pas d'autres nationalités	Nationalité malgache et autre	Sa nationalité n'est pas importante pour moi	Je n'ai pas d'avis sur cette question
TOTAL	84%	2%	8%	6%
Genre				
Féminin	83%	2%	9%	6%
Masculin	84%	2%	7%	7%
Age				
18-19	67%	6%	15%	12%
20-24	87%	2%	2%	9%
25-29	87%	2%	4%	7%
30-34	83%	3%	9%	6%
35-39	80%	1%	14%	5%
40-44	85%	2%	8%	5%
45-49	78%	5%	7%	9%
50-54	84%	0%	14%	3%
55-59	81%	3%	12%	4%

La majorité des répondants pense que le Président doit être de nationalité malgache uniquement, que ce soit chez les femmes (83%) ou chez les hommes (84%). Les individus entre 18 et 19 ans sont moins nombreux à penser que le futur Président de la République devrait avoir une nationalité uniquement malgache.

60 et plus	83%	2%	12%	4%
Catégorie socio-professionnelle				
A	89%	2%	9%	0%
B	87%	2%	8%	3%
C1	83%	2%	12%	4%
C2	88%	2%	7%	3%
D	85%	3%	7%	5%
E1	80%	3%	8%	9%
E2	81%	3%	9%	7%
E3	78%	2%	5%	15%
inactif	87%	0%	13%	0%
Groupe-cible				
OSC	100%	0%	0%	0%
YLTP	67%	0%	33%	0%
YLS	100%	0%	0%	0%
Partis politiques	95%	5%	0%	0%
Grand public	83%	2%	8%	7%

Les individus dont le chef de foyer est de catégorie socioprofessionnelle C2 ou E1 sont plus nombreux à penser que le futur président de la République devrait avoir une nationalité uniquement malgache. Les individus issus des régions Fitovinany, Vatovavy et Betsiboka, sont plus nombreux à penser que le futur Président de la République devrait avoir une nationalité uniquement malgache.

Question : Vous souhaiteriez que le Président réponde plutôt aux intérêts ...



Base : Echantillon total n=1600

Presque les $\frac{3}{4}$ des individus interrogés pensent que le futur Président de la République doit répondre aux intérêts des classes pauvres et moyennes en premier lieu. Les intérêts de ceux qui contrôlent le développement économique, et enfin ceux des entrepreneurs et industriels viennent au deuxième plan.

Question : Vous souhaiteriez que le Président réponde plutôt aux intérêts ...

Caractéristiques de la population enquêtée	Des classes pauvres et moyennes	Des entrepreneurs et industriels	De ceux qui contrôlent le développement économique
TOTAL	69%	13%	16%
Genre			
Féminin	75%	11%	13%
Masculin	66%	15%	18%
Age			
18-19	70%	12%	18%
20-24	72%	17%	11%
25-29	74%	12%	13%
30-34	67%	14%	19%
35-39	66%	12%	20%
40-44	67%	13%	17%
45-49	71%	14%	12%
50-54	74%	9%	18%
55-59	67%	12%	18%
60 et plus	63%	14%	21%

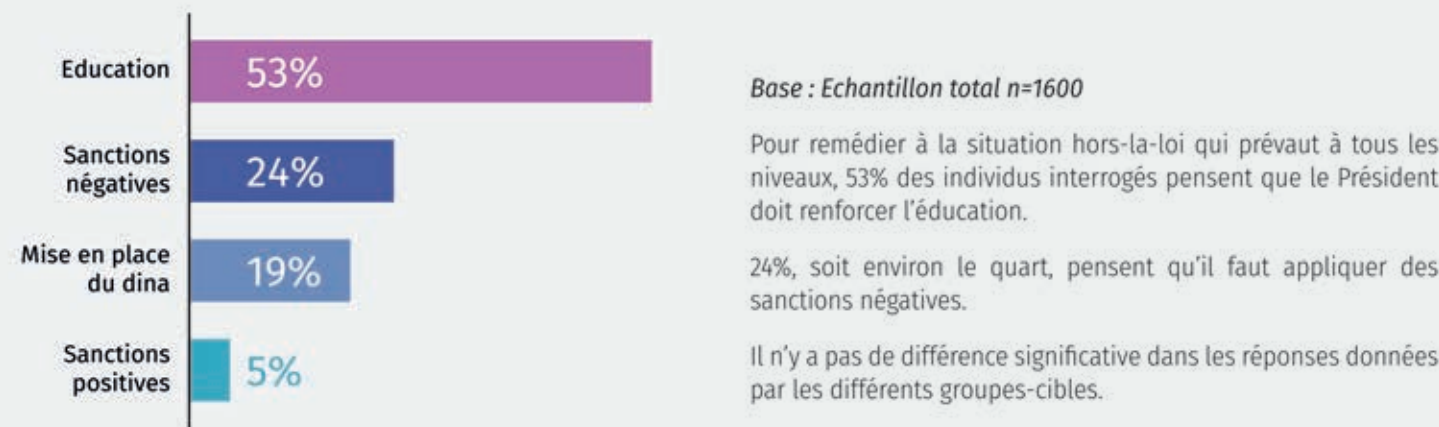
Base : Echantillon total n=1600

75% des femmes et 66% des hommes interrogés pensent que la priorité du futur Président de la République devrait être la satisfaction des intérêts des classes pauvres et moyennes.

74% des individus âgés entre 25 et 29 ans ainsi que 72% des individus entre 20 et 24 ans sont du même avis.

Les membres des partis politiques interrogés sont les plus nombreux à avoir mentionné que le futur Président devrait répondre en priorité aux intérêts de ceux qui contrôlent le développement économique.

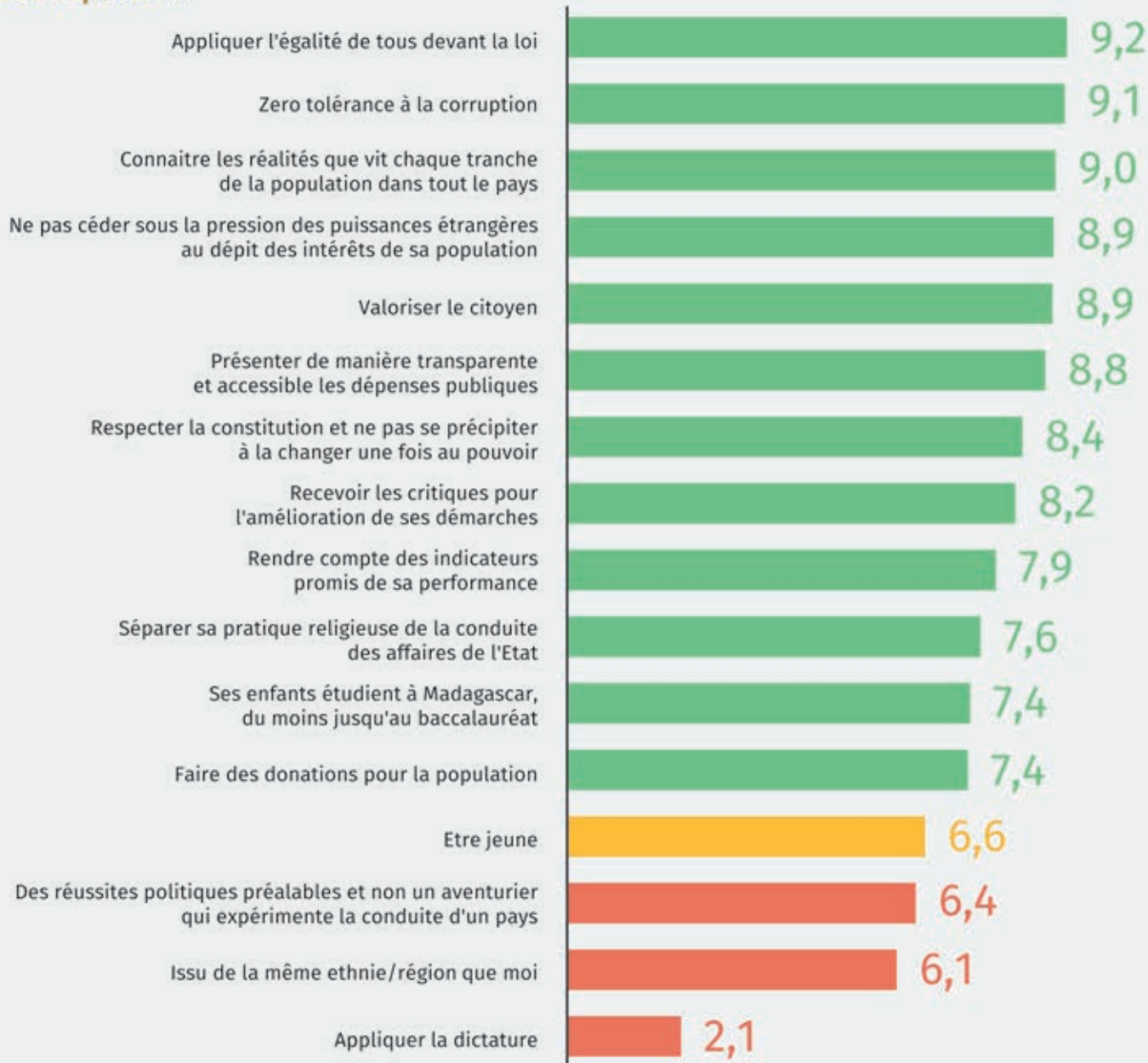
Question : À votre avis, comment le Président doit remédier à la situation hors-la-loi qui prévaut à tous les niveaux ?



Question : À votre avis, comment le Président doit remédier à la situation hors-la-loi qui prévaut à tous les niveaux ?

Caractéristiques de la population enquêtée	Education	Sanctions négatives	Mise en place du dina	Sanctions positives
TOTAL	53%	24%	19%	5%
Genre				
Féminin	52%	24%	20%	5%
Masculin	54%	23%	18%	5%
Age				
18-19	46%	24%	21%	9%
20-24	58%	24%	14%	5%
25-29	50%	27%	18%	6%
30-34	60%	18%	18%	4%
35-39	47%	28%	20%	4%
40-44	56%	23%	19%	2%
45-49	50%	26%	19%	6%
50-54	51%	21%	23%	4%
55-59	59%	18%	21%	3%
60 et plus	48%	22%	21%	9%

Question : Qu'attendez-vous du Président de la République ? Je vais vous demander de noter de 0 à 10 chacune des affirmations suivantes. 10 si c'est très important pour vous, et 0 si ce n'est pas important du tout, vous pouvez nuancer vos réponses.



Base : Echantillon total n=1600

Les individus interrogés attendent en premier lieu du futur Président de la République qu'il applique l'égalité de tous devant la loi. Ensuite, qu'il mette en œuvre une lutte effective contre la corruption, et qu'il connaisse les réalités que vit chaque tranche de la population dans tout le pays. Il n'y a pas de différence significative dans les réponses données par les différents groupes-cibles.

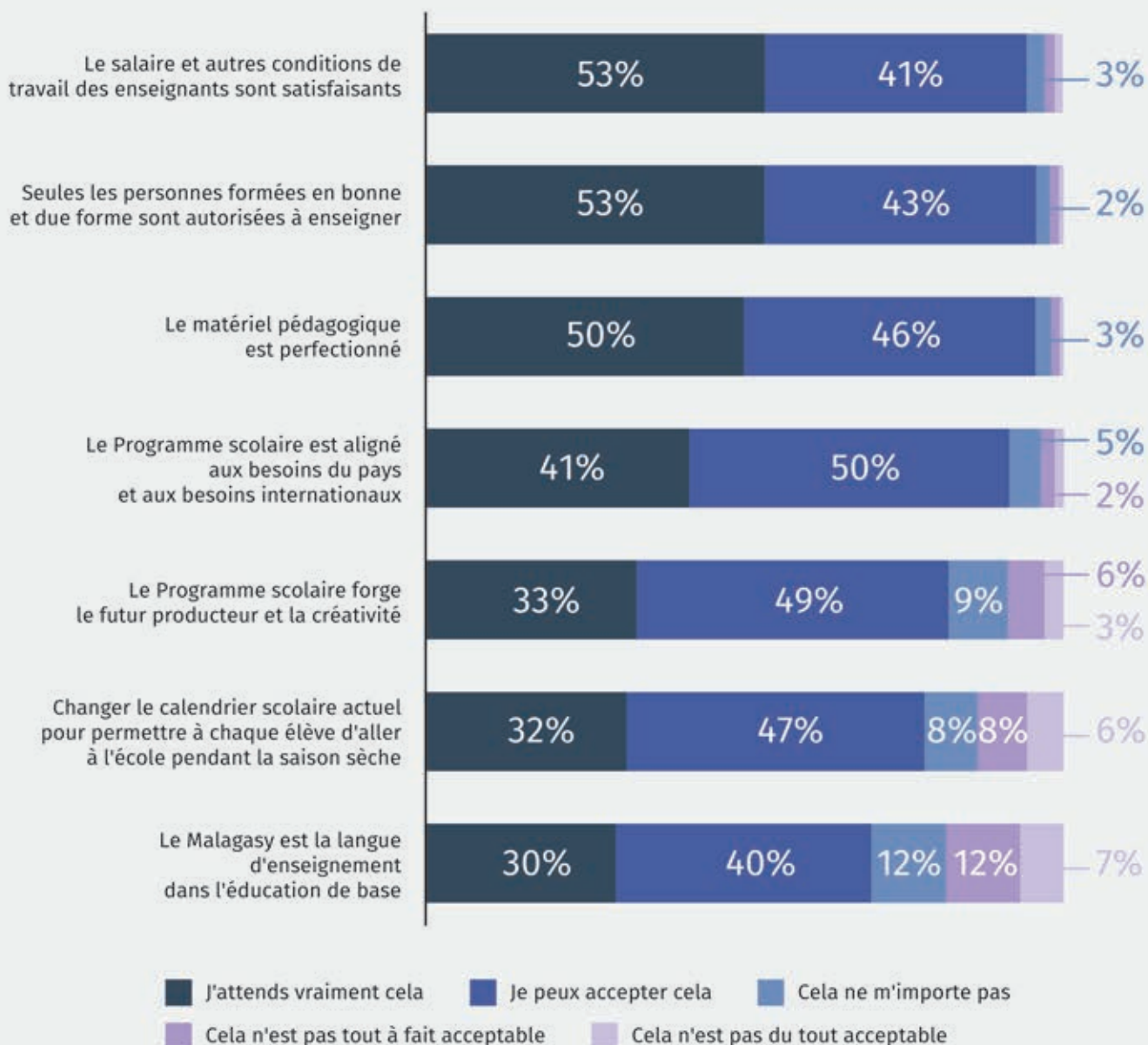
Question : Comment revaloriser le citoyen ?



57% des individus interrogés pensent que « Avoir un emploi rémunéré permettant de faire vivre son foyer » est une priorité à considérer par le futur Président de la République dans son projet de société. 10% des individus interrogés pensent qu'un projet de société qui incite la population à « Payer les impôts (tous ceux qui sont en âge) » n'est pas du tout acceptable.

Les personnes enquêtées donnent également de l'importance aux questions relatives à la sécurité sociale, à la citoyenneté, et à l'éducation.

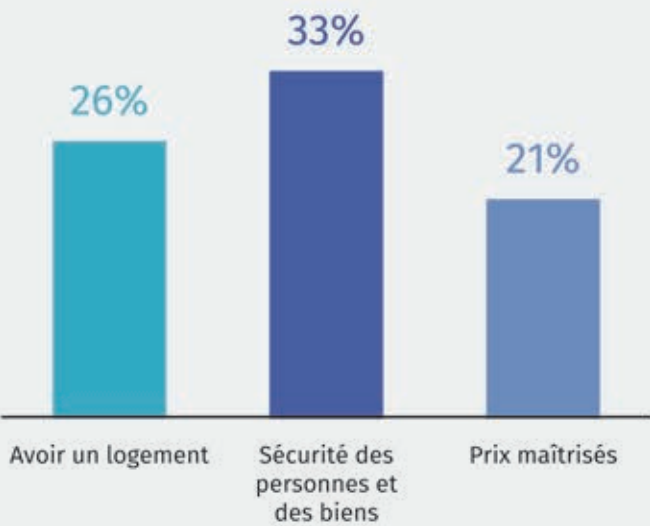
Question : Quelle éducation de base pour les enfants de Madagascar ?



Base : Echantillon total n=1600

53% des individus interrogés pensent que « seules les personnes formées en bonne et due forme sont autorisées à enseigner » et « le salaire et autres conditions de travail des enseignants satisfaisants » sont les priorités à considérer par le futur Président de la République dans son projet de société. 7% des individus interrogés pensent qu'un projet de société qui réforme de sorte que le malgache soit la langue d'enseignement dans l'éducation de base n'est pas du tout acceptable, tandis qu'environ le tiers (30%) attend vraiment cela, et les 40% peuvent accepter cela.

Question : Trois priorités pour chaque foyer ?



Base : Echantillon total n=1600

Les trois premières priorités pour chaque foyer à considérer dans le projet de société du futur Président sont :

- la « sécurité des personnes et des biens »,
- « avoir un logement ».
- et les « prix maîtrisés »,

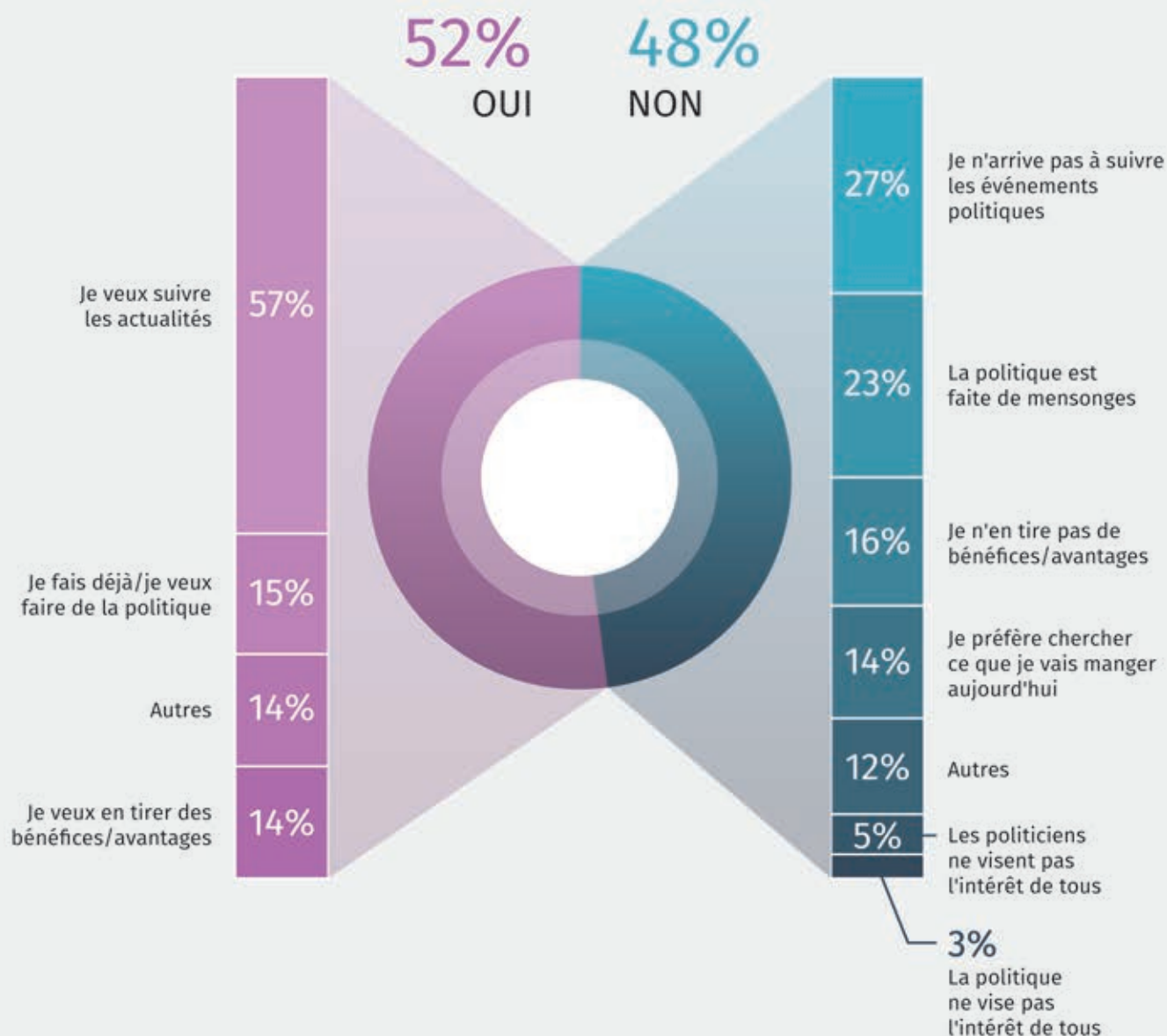
L'environnement salubre, l'alimentation de qualité, l'internet fluide et au prix accessible ainsi que l'électricité fluide et au prix accessible sont les suivants dans la liste.

Question : Trois priorités pour chaque foyer ?

Réponses de la population enquêtée désagrégée selon le genre et les tranches d'âge

	Prix maîtrisés	Avoir un logement	Alimentation de qualité	Environnement salubre	Energie renouvelable	Electricité fluide et au prix accessible	Internet fluide et au prix accessible	Sécurité des personnes et des biens
TOTAL	21%	26%	6%	12%	30%	1%	1%	33%
Genre								
Féminin	20%	32%	5%	12%	20%	1%	1%	29%
Masculin	21%	22%	6%	12%	40%	1%	1%	36%
Age								
18-19	21%	36%	3%	12%	0%	0%	0%	27%
20-24	19%	28%	5%	15%	50%	1%	3%	29%
25-29	21%	27%	7%	13%	40%	0%	1%	32%
30-34	28%	24%	8%	15%	50%	1%	2%	24%
35-39	24%	24%	4%	9%	0%	0%	1%	38%
40-44	19%	21%	8%	11%	0%	1%	1%	40%
45-49	17%	32%	8%	14%	100%	2%	0%	26%
50-54	15%	30%	3%	13%	0%	0%	1%	39%
55-59	21%	37%	3%	7%	0%	3%	0%	39%
60 et plus	17%	26%	6%	5%	0%	1%	1%	44%

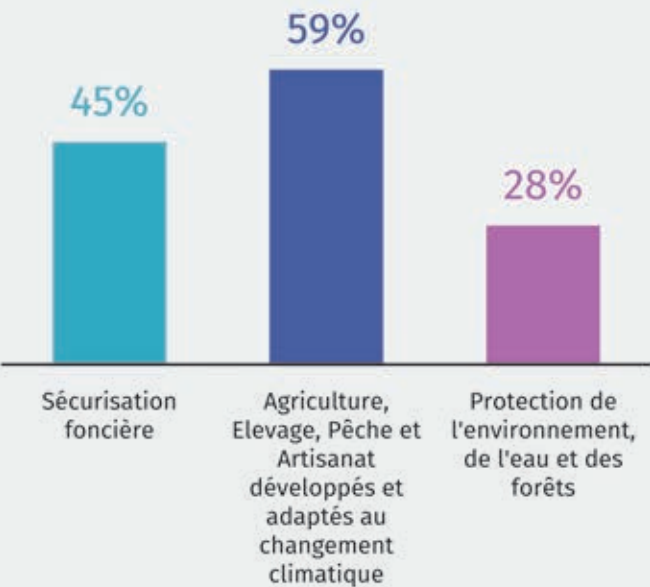
Question : Êtes-vous intéressé par la politique ?



Base : Echantillon total n=1600

52% des individus interrogés sont intéressés par la politique. Parmi eux, pour plus de la moitié (57%) la motivation est de suivre les actualités. D'autres raisons ont également été mentionnées : la vie de la Nation et des générations futures en dépend, une conviction à vouloir changer la situation dans le pays, une formation politique. 27% de ceux qui ne sont pas intéressés ne le sont pas parce qu'ils n'arrivent pas à suivre les événements politiques. Parmi les autres raisons : l'occasion de s'intéresser à la politique manque, la peur de se faire réprimander, l'absence d'impact de la politique sur la vie quotidienne.

Question : Trois priorités pour l'économie ?



Base : Echantillon total n=1600

Sur le plan économique, les individus interrogés pensent que le projet de société du futur Président de la République doit avoir comme trois premières priorités :

- En premier lieu l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'artisanat développés et adaptés au changement climatique
- Ensuite la sécurisation foncière
- Et enfin la protection de l'environnement.

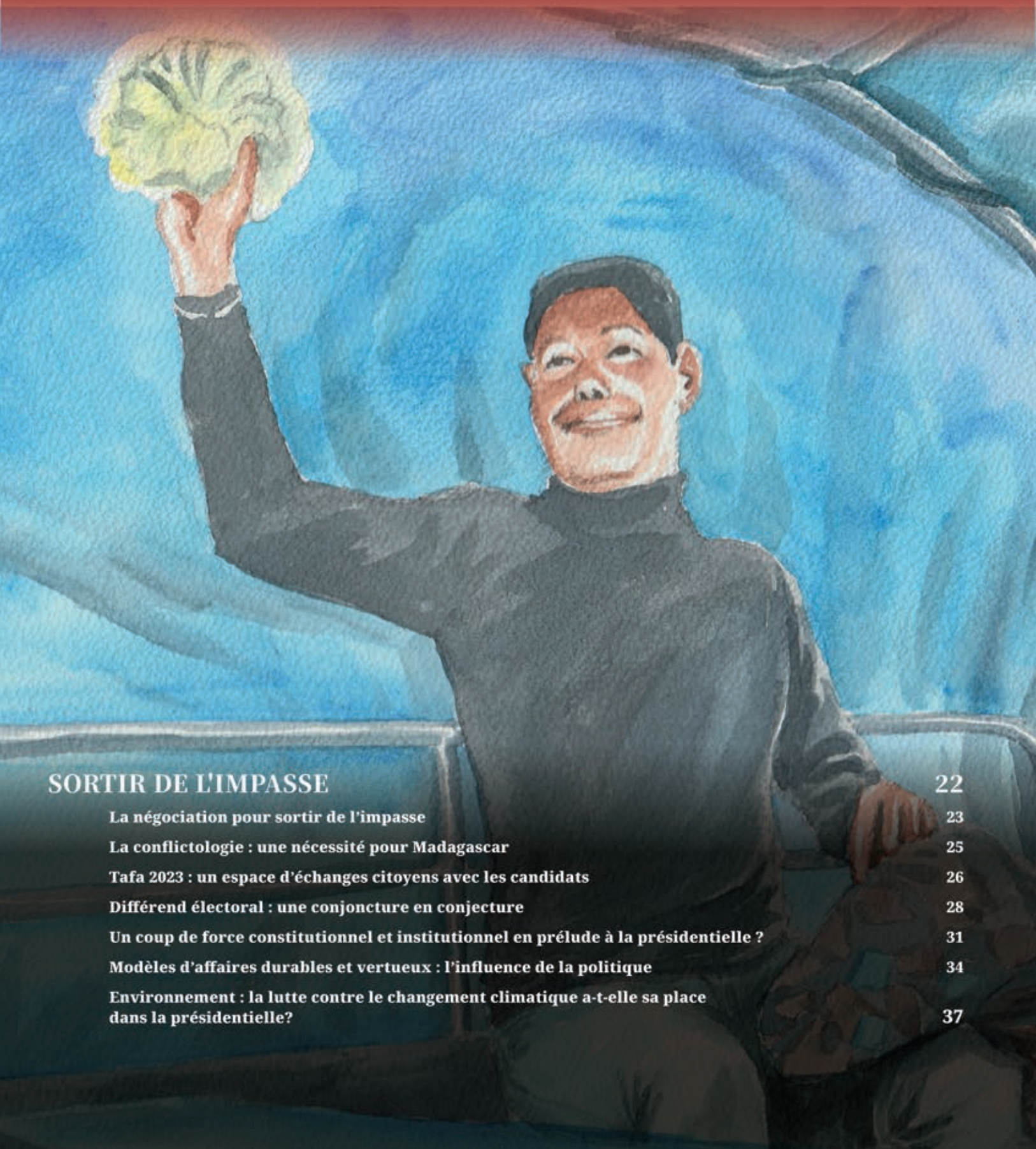
Les industries de transformation créant des emplois dans chaque région ; l'indépendance économique et financière ; et les sanctions pour ceux qui pratiquent la culture sur brûlis sont les éléments suivants dans la liste.

Les participants au programme YLS sont plus nombreux à soulever la priorité de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Question : Trois priorités pour l'économie ?

Réponses de la p	Sécurisation foncière	Agriculture, élevage, pêche et artisanat développés, adaptés au changement climatique	Protection de l'environnement, de l'eau et des forêts
TOTAL	45%	59%	28%
Genre			
Féminin	53%	57%	25%
Masculin	33%	62%	34%
Age			
18-19	30%	13%	72%
20-24	45%	22%	20%
25-29	54%	78%	14%
30-34	44%	63%	25%
35-39	46%	44%	41%
40-44	55%	70%	10%
45-49	81%	50%	47%
50-54	40%	76%	13%
55-59	46%	47%	76%
60 et plus	47%	72%	8%

SORTIR DE L'IMPASSE



SORTIR DE L'IMPASSE

La négociation pour sortir de l'impasse

22

La conflictologie : une nécessité pour Madagascar

23

Tafa 2023 : un espace d'échanges citoyens avec les candidats

25

Différend électoral : une conjoncture en conjecture

26

Un coup de force constitutionnel et institutionnel en prélude à la présidentielle ?

28

Modèles d'affaires durables et vertueux : l'influence de la politique

31

Environnement : la lutte contre le changement climatique a-t-elle sa place dans la présidentielle ?

34

37

LA NÉGOCIATION POUR SORTIR DE L'IMPASSE

Madagascar vit dans un climat social de plus en plus délétère sur fond de tension politique dans un contexte électoral tendu. Des divergences de vision entre les tendances et les formations politiques ainsi que d'autres acteurs socio-politiques surgissent. Elles puisent leurs sources dans le mode de gouvernance, la violation des textes, notamment la Constitution, et le non-respect des droits humains, stigmatisant la société malgache de clivages répréhensibles.

HARITIANA Zo RATSIMANDISA

Les impacts des chocs répétés sur la société malgache sont inévitablement incommensurables. Ils sont à plusieurs égards sur l'économie et la vie sociale en général, à l'instar des diverses crises antérieures. Tout espoir de renouveau repose entre autres sur l'organisation dans un climat apaisé d'une élection libre, crédible, inclusive, transparente et acceptée par tous respectant les standards universels de démocratie reconnus et des textes en vigueur.

L'élection de 2018 et le difficile exercice de sa répétition en 2023

Les élections de 2018 ont été précédées d'une crise née des revendications de 73 députés. Elles ont été appelées « mouvement pour le changement » et elles demandaient principalement de revenir sur la loi électorale controversée qui a été pourtant adoptée. En fait, un profond désaccord a éclaté entre les partis politiques favorables au pouvoir et ceux de l'opposition. Il y a eu des descentes dans la rue et un appel à la grève générale lancée à l'endroit des agents des ministères et des institutions. Cependant, lorsque la situation a évolué, l'action s'est transformée en une demande de démission du président de la République au motif que celui-ci n'avait pas nommé le président de la Haute cour de justice (HCC) dans le délai fixé par la loi. Au final, c'est un Pacte de responsabilité imposé par la Haute cour constitutionnelle (HCC) qui a fixé la gestion du pays pendant la période électorale et partage les responsabilités au sein du Gouvernement. Le président Andry Rajoelina a été élu au terme du second tour où il a affronté Marc Ravalomanana.

Les nombreuses plaintes de fraude sont restées vaines face à la réponse sèche de la HCC : « *requêtes recevables mais non valables* ». Le président de la HCC a également souligné que « *Madagascar n'est pas seulement Antananarivo* ». Ces phrases sont difficilement oubliables et marquent une certaine époque et pratique politique. Elles sont devenues des dictons ironiques entendus le plus souvent dans la société et même dans certains discours pour faire taire des revendications.

La prise de conscience

Les blessures des élections de 2018 ne sont pas encore refermées que celles de 2023 risquent d'être profondes. Après avoir assuré le suivi de l'élection de 2018, l'Union européenne a proposé 27 recommandations d'amélioration pour les prochaines élections. Le constat amène à noter que la plupart d'entre elles sont restées lettre morte et la situation actuelle ne présage pas l'existence d'une quelconque ébauche de leur mise en œuvre.

Citons, par exemple, le financement des campagnes électorales, la possibilité de voter pour les Malgaches travaillant et vivant à l'étranger, l'option d'une carte d'identité unique afin que les cartes d'électeurs ne soient plus utilisées, etc. Le Collectif des candidats s'était inquiété et avait noté que le gouvernement n'était ni prêt ni enclin à mettre en œuvre les améliorations proposées par les partenaires. À cela s'ajoute la prise de conscience par les partis de l'opposition de l'existence de calculs politiques dans la mise en place de tout le système qui gère et contrôle les élections, à savoir la HCC, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) et les chefs de districts qui ont été dernièrement, à la veille du début de processus électoral, dotés de véhicules ou d'ordinateurs portables. Le Collectif des candidats avait alerté sur ce qu'il appelait une « prise de position de manière partielle » dans la décision de l'Administration à leur rencontre et exige à ce que les règles du jeu soient assainies.

Malgré les revendications, le *marketing* politique bat son plein en cette période de campagne électorale pour les candidats qui ont opté pour battre campagne. Il s'agit de gagner le cœur des votants. Le débat d'idées est quasi-inexistant. Il est dilué dans les shows et dans la distribution de gadgets électoraux : distribution de Produits de première nécessité (PPN), de vêtements à l'effigie du candidat... Le règne de l'argent est tel qu'une personnalité politique qui a marqué l'histoire des changements de régimes successifs a même affirmé qu'un « *candidat qui ne dispose ni de station de télévision ni d'hélicoptère ne devrait se présenter au risque de ne faire que de la figuration seulement* ». Pour que les débats d'idées puissent régner, il est important que l'éducation citoyenne entreprise par les Organisations de la société civile (OSC) soit renforcée. L'Église joue également sa partition mais l'engagement et la sincérité de toutes les parties prenantes sont nécessaires.

Conditions propices

Devant la situation qui prévaut, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (OHCHR) a émis un bon nombre de recommandations. « *Les élections sont au cœur de la démocratie et demeurent le principal moyen par lequel les individus peuvent exercer leur droit de participer aux affaires publiques* ». Pour la période de la tenue d'une élection, l'institution avait recommandé de « *s'assurer que le cadre juridique pertinent (comme la Constitution, la loi électorale, la législation sur les partis politiques et les procédures y afférentes - enregistrement des partis, agrément des candidats, inscription sur les listes électorales, vote à l'étranger, etc.) (soit) conforme aux obligations qui incombent à l'État en vertu du droit international relatif aux droits de l'homme et que les institutions*

Mini-bio

Médecin de formation, Pasteure Haritiana Zo Ratsimandisa a intégré la Faculté de théologie d'Ambatonakanga pour devenir pasteur au service de la FJKM (Fiangonan'i Jesoa Kristy eto Madagasikara). Après avoir officié dans diverses paroisses et tenant compte de ses compétences particulières en tant qu'enseignant formateur en management et leadership, le bureau central lui a confié la direction de l'Oniversy FJKM Ravelojaona depuis 2017. Elle a également travaillé au sein du CIDST et de l'USAID Mikolo. Pasteure Haritiana Zo Ratsimandisa est docteur en sciences de l'éducation et détient un diplôme d'études approfondies en agro-management.

pertinentes (par exemple, l'organisme et la gestion électorale, la commission des médias et les tribunaux) peuvent agir de manière indépendante et impartiale ».

L'OHCHR, explique qu'avant et pendant le scrutin, « il est essentiel que les autorités fassent en sorte que règne un climat sûr et propice à l'exercice libre et en toute sécurité du droit de participer à la conduite des affaires publiques. Les droits indispensables doivent être protégés, notamment les

Les quatre confessions déploient chacune de leur côté des efforts de sensibilisation et d'éducation

droits à la liberté d'opinion et d'expression, de réunion pacifique, d'association et de circulation, mais aussi le droit de ne pas être victime de discrimination et de violence, le droit à un procès équitable et à un recours effectif, et le droit à l'éducation. Les processus électoraux sont révélateurs de la dynamique entre le Gouvernement et la société civile. Les restrictions des libertés fondamentales ont tendance à être un facteur déterminant dans l'escalade des tensions ». Les dernières recommandations portent sur la période post-électorale qui peut également se révéler délicate car il arrive que les résultats du scrutin soient contestés.

« Il est donc essentiel que les autorités publiques garantissent des conditions propices à la participation et au respect des droits fondamentaux. Elles devraient également veiller à ce que toute violation des droits de l'homme ou atteinte à ces droits fasse rapidement l'objet d'enquêtes impartiales et à ce que leurs auteurs soient tenus responsables de leurs actes », suggère-t-il. Nous sommes tous actuellement témoins de la situation dans laquelle notre pays se trouve.

Spirale d'instabilité

Si nous voulons être conforme vis-à-vis de la Constitution, il faut tenir les élections. Cependant, tant de questions et de problématiques demeurent. L'un des sujets fondamentaux qui méritent une réflexion profonde est le désintéressement à la vie publique. Jean-Jacques Rousseau avait expli-

qué que « l'attédissement de l'amour de la patrie, l'activité de l'intérêt privé, l'immensité des Etats, les conquêtes, et l'abus du Gouvernement ont fait imaginer la voie des députés ou représentants du peuple dans les assemblées de la nation. C'est ce que dans certains pays on ose appeler le Tiers-état. Ainsi, l'intérêt particulier de deux ordres est mis au premier et second rang, l'intérêt public n'est qu'au troisième. »

Dans la Grande Ile, l'intérêt public a été peu-à-peu étouffé. Mais le contexte de crise actuel appelle à des décisions. La résolution de la crise dépend du bon vouloir des belligérants. Mais plus ils tardent à prendre des décisions, plus la situation risque de s'enliser aux dépens de l'intérêt de la Nation, du bien-être de la population et in extenso du développement du pays. Le pays risque de plonger à nouveau dans une spirale d'instabilité encore plus difficile à surmonter. Beaucoup de formations politiques, de groupements d'opérateurs économiques et d'acteurs de la société civile ont lancé des appels pressants aux protagonistes pour se mettre au plus tôt à la table de négociation afin de résoudre cette crise.

Voies et moyens

À travers les chancelleries étrangères accréditées à Madagascar, y compris les organisations régionales à l'exemple de la Southern african development community (la Communauté de développement d'Afrique australe, SADC), la communauté internationale multiplie les consultations pour soulever l'ampleur de la crise et surtout pour exhorter les parties en discord à s'accorder sur des solutions communes à mettre en œuvre. Par ailleurs, partant de ses expériences antérieures à chaque crise socio-politique à Madagascar, le Conseil des Églises chrétiennes de Madagascar (FFKM) œuvre également et continue sans relâche de s'investir, en s'interposant en tant que médiateur, à interpellier et encourager puis accompagner les protagonistes aux fins de trouver les voies et moyens pour sortir le pays de cette situation conflictuelle interne.

D'ailleurs, les quatre confessions déploient chacune de leur côté des efforts de sensibilisation et d'éducation de leurs propres fidèles, d'une part pour le respect d'autrui et de leurs prochains, et d'autre part pour la prévention des conflits et la promotion de la paix sociale. La Bible fait de multiples appels en faveur de la paix dans ses livres. « Je vous exhorte, frères, par le nom de notre Seigneur Jésus-Christ, à tenir tous un même langage, et à ne point avoir de divisions parmi vous, mais à être parfaitement unis dans un même esprit et dans un même sentiment. » (1 Corinthiens 1:10). Il est essentiel d'avoir le même sentiment de vouloir chercher le bien-être d'autrui. Il ne faut pas laisser le mal nous diviser et nous emporter dans un plan contraire à ce que Dieu a planifié. 



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST

La conflictologie

UNE NÉCESSITÉ POUR MADAGASCAR

La conflictologie est une discipline scientifique qui étudie les conflits, leurs causes, leurs manifestations et leurs modes de résolution. Elle s'intéresse à tous types de conflits, qu'ils soient interpersonnels, intergroupes ou inter-étatiques.

MYRAH VALISOA RAZAFIMAHATRATRA ET ERIC RATOVO NOMENJANAHARY

Cette discipline s'appuie sur un ensemble de théories et de méthodes pour comprendre les conflits et trouver des solutions durables. C'est une discipline en pleine expansion, qui joue un rôle important dans la prévention et la résolution des conflits, utilisée par les gouvernements, les organisations internationales, les entreprises et les Organisations non gouvernementales (ONG).

**Madagascar est
un pays aux
multiples tensions,
tant sociales,
économiques que
politiques**

La conflictologie à Madagascar : une nécessité pour le développement

Madagascar est un pays aux multiples tensions, tant sociales, économiques que politiques. Ces tensions se manifestent sous différentes formes, notamment à travers des conflits intercommunautaires, des conflits fonciers, des conflits environnementaux ou encore des conflits politiques récurrents et cycliques qui minent le pays depuis des années, sans mentionner les différents foyers de tensions à l'approche de la prochaine élection présidentielle.

Eu égard à tous ces enjeux, la conflictologie est ainsi plus que nécessaire dans la Grande île : tout d'abord, elle permet de prévenir les conflits, eu égard au fait qu'en identifiant leurs causes, il est possible de mettre en place des mesures appropriées pour les éviter et par la suite les résoudre de manière durable. En réduisant les tensions et en favorisant la collaboration, la conflictologie contribue à créer un environnement favorable au développement économique et social. Ainsi, c'est un outil indispensable pour construire une société plus pacifique et plus prospère.

Les défis

À Madagascar, c'est une discipline qui est confrontée à plusieurs défis. En effet, il existe un manque de formation et de sensibilisation en la matière. Il est grand temps d'y remédier et dans ce sens, développer des programmes à destination des différents acteurs malgaches, sans qu'ils soient contraints de se rendre à l'étranger pour pouvoir en bénéficier, et surtout leur offrir une formation adaptée au contexte malgache pour être un véritable outil de développement. C'est une discipline souvent difficile à mettre en œuvre dans un contexte de pauvreté et de violence.

C'est dire l'importance de trouver des stratégies adaptées à ce contexte avec des entités de références, des ONG, des organismes d'envergure internationale pour relever le défi. C'est ainsi qu'une recherche de haut niveau est actuellement menée dans ce sens par un chercheur rattaché à Peace University, une université qui se veut être non seulement une plateforme pour promouvoir cette paix, mais surtout une institution qui éduque à la paix, pour un développement humain imbibé de valeurs et non de superficialités. Peace University offre la possibilité aux apprenants de choisir entre trois mentions : la mention droit, la mention environnement et biodiversité et la mention conflictologie. 

Mini-bio

Myrah Valisoa Razafimahatratra est une avocate au barreau de Madagascar, diplômée de l'Université de Picardie Jules Verne (Amiens France) où elle a décroché un diplôme de Master II en droit des affaires ainsi qu'un diplôme de master II en sciences politiques, option « savoir et pratique du politique ». Elle est également enseignante en droit au sein de plusieurs universités à Madagascar.

Étant par ailleurs responsable financier de l'ONG « Fihavanana-Paix pour Madagascar » et membre du conseil d'administration de l'ONG « Merci » œuvrant dans la prise en charge des personnes handicapées, l'éducation a toujours été sa passion. Sa contribution à la mise en place de Peace University a donc été une suite logique à son parcours.

Eric Rato vonomenjanahary est un spécialiste Conflictologue diplômé de l'Universitat Oberta Catalunya (UOC Barcelone) où il a décroché son diplôme de Master en Conflictologie. Actuellement, en tant qu'enseignant-chercheur, il finalise ses recherches en vue de soutenir sa thèse doctorale en sciences politiques, axée sur la conflictologie.

À part ses expériences internationales en gestion des conflits interculturels, familiaux, commerciaux et armés, il focalise ses recherches doctorales sur les crises sociopolitiques récurrentes et cycliques qui rongent Madagascar, voulant proposer une théorie de transformation de conflits basée sur les valeurs culturelles malgaches.

Pour une suite logique aux recherches académiques entretenues et une contribution à épauler les étudiants à Madagascar, il fait partie des collaborateurs qui ont mis en place Peace University, afin de véhiculer la possibilité d'un développement durable qui s'enracine sur la paix, l'harmonie et la cohésion sociale.



Tafa 2023

UN ESPACE D'ÉCHANGES CITOYENS AVEC LES CANDIDATS

Ce devait être le grand oral de tous les candidats à la présidentielle de 2023. Mais au vu de l'évolution de la situation, la série de rencontres et de débats Tafa 2023 s'est transformée en espaces d'échanges et de dialogue afin de tracer des voies de sortie de crise. Une expérience appelée à être renouvelée.

RAOTO ANDRIAMANAMBE

21 octobre 2023. Il est déjà 17 heures, l'angoisse est palpable du côté des organisateurs. Quatre candidats sont prévus participer au débat mais rien n'est moins sûr. Les concourants sont sur les nerfs car, depuis peu, la situation s'envenime sur le terrain et le Collectif des candidats ne veut, en aucun cas, lâcher du lest. Finalement, pour cette première de la série de trois émissions, Hajo Andrianainarivelo, Roland Ratsiraka et Hery Rajaonarimampianina répondront à l'appel et acceptent de parler à bâtons rompus des problématiques liées au processus électoral.

Tafa a été une occasion pour les candidats regroupés au sein du Collectif de mettre en exergue, de nouveau, leurs revendications

Porte-paroles des voix citoyennes

Cette deuxième série de Tafa s'inscrit dans la continuité de la première. Les rencontres et les échanges avec les candidats aux élections présidentielles de Madagascar ont été concoctés et mis en œuvre par les Organisations de la société civile (OSC) malgaches et leurs partenaires. Ils se positionnent comme étant le « porte-parole des voix citoyennes ». Épousant le format d'audition, la première série des Tafa avaient permis aux candidats de partager leurs axes prioritaires de développement, de partager leurs programmes politiques et de répondre aux questions des électeurs, lors d'entretiens sous forme de questions et de réponses formulées par diverses OSC.

Tafa 2023 a été réalisée en étroite collaboration avec la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) Madagascar et l'Electoral Institute for Southern Africa (EISA). Elle a ambitionné de mieux informer les électeurs sur les candidats en lice à travers deux volets : des émissions individuelles au cours desquelles les candidats exposent leurs pro-

grammes et répondent aux questions des OSC et trois débats réunissant des candidats aux présidentielles sur une base volontariste autour de trois thématiques : « les actions prioritaires pour un nouveau départ », « pour le Madagascar que je veux : quel modèle de développement ? » et « le profil d'un Président méritant : au service du peuple ».

Personnalité

Tafa 2023 a été une initiative des OSC malgaches, en faveur d'élections libres, pacifiques, respectueuses des lois, des droits humains et des principes démocratiques. Elle s'était matérialisée en une série de rencontres entre les OSC et les candidats à la présidentielle 2023, dans le cadre d'un dialogue ouvert. Avec un format s'apparentant davantage à une série de débats, la seconde série des Tafa a été dédiée au dialogue politique et citoyen. Il a permis aux candidats, qui ont répondu à l'appel, de discuter des voies et des issues qu'ils proposent individuellement et collectivement pour poursuivre d'une manière démocratique le processus électoral et s'engager dans un développement inclusif incitant l'apaisement politique.

Elle a été une occasion pour les candidats regroupés au sein du Collectif de mettre en exergue, de nouveau, leurs revendications et de rappeler les grandes problématiques à l'origine du mouvement. La présidentielle a été au cœur des critiques. « *Nous n'avons pas peur des élections mais le processus électoral est injuste et ne mènera pas vers des résultats crédibles* », avertit Brunelle Razafintsiandraofa, candidat sous la bannière de l'Antoko politika madio (APM). Pour Marc Ravalomanana, candidat du Tiako i Madagasikara (Tim), « *les élections du 16 novembre ressemblent à un forcing* ».

« *Il faut d'abord régler les questions internes avant de s'attaquer à une problématique comme les élections* », a estimé, de son côté, Tahiana Razafinjoelina, candidat du Firaisankinan'ny tia tanindrazana (FTT). Au-delà des échanges, cet exercice a également permis de mieux cerner la personnalité des candidats au détour de leurs réponses. Un panel d'experts a décortiqué la cohérence des discours par rapport à l'instant T et surtout par rapport aux convictions du candidat. « *Ces rencontres nous ont permis de mieux connaître ces personnalités qui occupent les espaces médiatiques* », soutient Lova Rabary, l'une des expertes qui ont débriefé chaque série de rencontres. Les deux principaux protagonistes de la présidentielle, Andry Nirina Rajoelina et Siteny Randrianasoloniaiko, n'ont pas donné suite aux sollicitations de la société civile à travers Tafa 2023. **P**



COLLECTIF

Différend électoral

UNE CONJONCTURE EN CONJECTURE

Tous les cinq ans, le Malgache majeur a le pouvoir de désigner celui qui va diriger le pays. À quelques semaines de ce grand rendez-vous, les électeurs sont perdus entre le zèle du régime sortant et la bouderie de l'opposition.

ANDRY RIALINTSALAMA

CAIDA

Chronologie

14 juin : Le journal *Le Monde* révèle l'acquisition de la nationalité française par naturalisation d'Andry Rajoelina

14 juillet : Fanirisoa Ernaivo, candidate aux présidentielles de 2018 dépose à la Haute Cour Constitutionnelle une requête aux fins d'invalidation de candidature d'Andry Rajoelina

22 août : La Haute cour Constitutionnelle déclare « irrecevable » la requête aux fins d'invalidation de candidature d'Andry Rajoelina

30 août : huit candidats signent une déclaration commune pour invalider les dossiers de candidature d'Andry Rajoelina

6 septembre : Andry Rajoelina déclare sa candidature pour un second mandat

6 septembre : Andry Rajoelina dépose son dossier de candidature à la Haute Cour Constitutionnelle

8 septembre : Les partis Hery Vaovao'i Madagasikara, Malagasy Miara-Mianga, Tiako i Madagasikara, cinq candidats déposent chacun une requête aux fins d'invalidation de candidature d'Andry Rajoelina à la HCC.

9 septembre : la HCC arrête la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle.

9 septembre : la HCC constate le vacance de poste du président de la République et transfère le pouvoir à un gouvernement collégial

27 septembre : le Conseil des ministres alloue 2 milliards d'ariary pour assurer les indemnités des éléments des forces de l'ordre pour la sécurisation de la période électorale

29 septembre : Interdiction d'accès du Collectif des candidats au Palais des sports Mahamasina. Appel à manifestation sur la Place du 13 Mai le 2 octobre sauf accord politique

02 octobre : La manifestation du Collectif des candidats dispersée par les forces de l'ordre au niveau d'Ambohidahy. Blessure d'Andry

Le 17 octobre est la journée mondiale du refus de la misère. Avec la précarité de son habitat, l'instabilité de son revenu, et ses difficultés à assurer les besoins élémentaires, Klinina (nom d'emprunt) est à la première loge de cette réalité. Ce jour-là, elle devrait crier pour faire entendre ses droits haut et fort. Certes, elle a crié haut et fort à Andavamamba à proximité du Centre national des arts et métiers (Cenam), mais pour d'autres raisons.

Marche pacifique

Elle était parmi la vague orange qui a fait passer un sale quart d'heure (ou heurts) aux manifestants ayant donné rendez-vous à ses partisans dans ce quartier. Tout en rigolant et encore vêtue de sa tunique orange estampillée Andry Rajoelina, elle tape plusieurs fois le poing fermé de sa main gauche, elle raconte à ses voisins dans les détails son vécu de cette journée-là. « *Ils n'ont pas répliqué, mais on a continué à les provoquer. On était déterminé à leur donner la leçon de leurs vies* », raconte-t-elle. Les retombées économiques de cette « mission » sont à sa discrétion, mais experte en survie comme elle est, il est permis de considérer que la raison de sa mobilisation n'est pas seulement son aspiration à une élection libre et transparente.

Klinina a raconté ce qu'elle a fait, vu et vécu à Andavamamba avec amusement. Son humeur serait sûrement différente si c'était elle, comme Marc Ravalomanana et d'autres candidats, qui se trouvait dans l'un de ces véhicules encerclés, lapidés, frappés et bousculés par une foule en furie dont des colosses de 90 kg visiblement très en colère. Ou encore si c'était elle qui a embrassé le pavé après un plaquage cathédral d'un gaillard lancé à toute vitesse. En effet, ce jour-là, à travers les réseaux sociaux et d'autres canaux, le Collectif des candidats a indiqué le point de ralliement de la « marche pacifique » : le quartier d'Andavamamba. Alors que le convoi se déplaçait du Cenam en direction d'Andavamamba, les manifestants ont été bloqués par un groupe vêtu de tuniques estampillées Andry Rajoelina attroupé au niveau de l'agence de la Jirama. Se sentant en danger, les meneurs ont regagné leurs véhicules, mais une foule en furie les empêcha d'avancer. Après avoir subi plusieurs minutes de casse, les véhicules ont pu frayer un chemin. Ainsi, les manifestants vêtus en blanc se trouvent face à face aux contre-manifestants. Il s'en est suivi des échanges d'invectives et de frictions avant l'interposition des forces de l'ordre.

Pièce maîtresse requise

Le point de départ de ce différend électoral est le débat sur l'éligibilité du président sortant Andry Rajoelina. En effet, le 15 juin, le journal *Le Monde* a révélé l'acquisition en novembre 2014 de la nationalité française de

ce dernier. Pour ses détracteurs, le fondateur du parti Tanora malaGasy vonona (TGV) n'a plus le droit de se porter candidat pour sa propre succession. En effet, les principaux arguments avancés se réfèrent à l'article 42 du Code de nationalité qui dispose que le Malgache majeur « *qui acquiert volontairement une nationalité étrangère* » perd la nationalité malgache. Ainsi, il n'a plus le droit d'obtenir le certificat de nationalité, pièce maîtresse requise dans la validité des dossiers de candidature.

Pendant plusieurs semaines, la scène politique a été dominée par le débat sur l'éligibilité de Andry Rajoelina. La multiplication des *buzz* pour détourner l'attention de l'opinion publique n'a pas réussi à dissiper les effets de souffle de cette bombe. Juristes, politiciens, partisans du régime, membres de l'opposition ou simples citoyens passent des heures à débattre sur la nationalité française ou la double nationalité de Andry Rajoelina. Les contestations ont évolué jusqu'à la saisine de la Haute cour constitutionnelle (HCC) pour invalider la candidature du président sortant. Toutefois, cette institution a clos le débat par sa décision n°11-HCC/D3 du 9 septembre arrêtant la liste définitive des candidats au premier tour de l'élection présidentielle, tout en débattant un nouveau paquet d'ingrédients d'une crise préélectorale.

La HCC a arrêté une liste de 13 candidats aptes à concourir au premier tour de l'élection présidentielle. Dans ses considérants, cette institution argumente sa décision sur l'absence d'un « *déclarant la perte de nationalité* » de Andry Rajoelina pour valider cette candidature. Bien que la loi ne dispose d'aucun recours, cette décision de la cour d'Ambohidahy a fait les choux gras des différents états-majors politiques. Ces derniers mettent en doute la neutralité de la HCC d'autant qu'une autre décision relative à l'interim du président de la République a été prise le même jour.

Transfert du pouvoir

En effet, le transfert du pouvoir de chef d'État devrait se passer entre le président de la République sortant et le président du Sénat selon les dispositions constitutionnelles. Toutefois, la décision de la HCC a surpris les observateurs. Les rênes du pays ont été transférées à un « gouvernement collégial », car le président du Sénat Herimanana Razafimahefa aurait décliné cette responsabilité « *pour des raisons personnelles* ». Cette décision entérinée par la HCC, est qualifiée de « *coup d'État institutionnel* » par l'opposition d'autant que quelques semaines plus tard, le président de la Chambre haute déclare avoir renoncé aux fonctions de chef d'État sous contraintes. Une révélation qui a conduit à sa destitution à cause de sa « *déficience mentale* », selon les sénateurs et que le même pouvoir a été accordé au nouveau président du Sénat. En effet, la HCC a annoncé, le 27 octobre, qu'il devenait

le président par intérim, comme le veut la Constitution en période électorale. Une décision qui survient deux semaines après la destitution express de l'ancien président du Sénat Herimanana Razafimahefa.

Ces séries d'événements nourrissent les contestations. Ainsi, malgré les différences de sensibilités, 11 des 13 candidats en lice se sont constitués en Collectif de candidats pour faire face au président sortant, avant que Siteny Randrianasoloniaiko n'entre en campagne. Ils revendiquent, entre autres, la disqualification de Andry Rajoelina, la recomposition de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), la mise en place d'une Cour électorale spéciale (CES)... Depuis début octobre, ils ont tenté, à maintes reprises, de conquérir l'emblé-

Pendant qu'Andry Rajoelina conjugue le plus-que-parfait, l'autre camp s'embourbe dans l'imparfait

matique place du 13 Mai, mais la présence massive des éléments des forces de l'ordre a pris le dessus. Ces tentatives se sont finalement transformées en une célébration de chou-fleur dans les quartiers d'Antananarivo après des blessures de candidats, des arrestations et des doses quotidiennes d'ortho-chloro-benzal malononitrile ou gaz lacrymogène.

Le 17 octobre de cette année correspond également à l'ouverture de la deuxième session ordinaire du Parlement. La situation qui prévaut n'a pas laissé insensible Christine Razanamahasoa, présidente de l'Assemblée nationale. Dans son discours d'ouverture, cette élue sous les couleurs du parti présidentiel a admis qu'il y a une crise et que le pays « est dans l'impasse ». Pendant son intervention, elle n'a pas caché son inquiétude sur l'érosion des normes morales et normes universelles. « Les germes des provocations pour une guerre fratricide sont visibles et ne cessent de s'amplifier, déplore-t-elle. J'exhorte la communauté internationale, à agir face à l'urgence ».

Ayant pris les rênes d'une médiation, celle qui a été élue à Ambatofinandrahana a demandé la suspension du processus électoral à moins de sept jours du premier tour de la présidentielle. Une déclaration faite en concertation avec le Fiombonan'ny Fiangonana Kristiana eto Madagasikara (FFKM, le conseil œcuménique des Églises chrétiennes), à l'issue d'une médiation de plusieurs jours

Appuis internationaux

Une déclaration aussitôt désavouée par un groupe de sa « famille » politique. À travers une conférence de presse, une partie des membres du bureau permanent de l'Assemblée nationale dénonce « une prise de position unilatérale » agrémentée de calcul politique, même le gouvernement a tiré à boulets rouges sur la présidente de la Chambre basse.

Les chancelleries occidentales publient régulièrement des communiqués déclarant leur « préoccupation » à l'égard des derniers développements et du climat politique tendu à Madagascar. Il s'agit de la quatrième déclaration commune en moins d'un mois. Celui du 16 octobre tape les doigts du Gouvernement. Évoquant entre autres « l'usage disproportionné de la force pour disperser les manifestations de l'opposition, la question du respect de la Constitution », ces partenaires de Madagascar soulignent la « nécessité de garantir la liberté de mouvement des candidats, d'égalité de traitement entre les candidats de la part des pouvoirs publics... ».

Tentatives de médiation

En quatre semaines de tension politique, les manifestations s'étendent en dehors de la capitale. Malgré les tentatives de médiation du FFKM, de la présidente de l'Assemblée nationale, les séries de communiqués des chancelleries, la situation semble se figer. Andry Rajoelina dans son intervention médiatique du 20 octobre a démonté un à un les revendications du camp d'en face tout en poursuivant sa campagne électorale.

De son côté, le Collectif des candidats boude et continue de défier le préfet de police d'Antananarivo et les éléments des forces de l'ordre. Invoquant la solidarité avec la situation du candidat Andry Raobelina, évacué à l'île Maurice à cause de ses blessures, ils signent une déclaration demandant le report de la date du scrutin. Une démarche snobée par le candidat Siteny Randrianasoloniaiko qui décide de reprendre sa campagne électorale à Vohémar. Les prochaines élections détermineront l'avenir du pays pour un quinquennat. Pendant qu'Andry Rajoelina conjugue le plus-que-parfait, l'autre camp s'embourbe dans l'imparfait. Pendant ce temps, Klinina n'a d'autres perspectives que le présent. 

Raobelina et de Rivo Rakotova.

02 octobre : arrestation du secrétaire général du parti TIM Riana Andriamasinoro et d'un garde de corps de Marc Ravalomanana

03 octobre : poursuite de la manifestation du Collectif des candidats. Interpellation d'un homme avec un chou-fleur dans son sac

07 octobre : concertation des 13 candidats sous l'égide du FFKM

11 octobre : rencontre entre la HCC et le Collectif des candidats

12 octobre : Herimanana Razafimahefa déchu de son poste de président du Sénat par 15 sénateurs

12 octobre : la HCC publie une décision reportant la tenue du premier tour de l'élection présidentielle au 16 novembre

18 octobre : manifestation et contre-manifestation à Tanjombato.

19 octobre : La préfecture d'Antananarivo publie une liste des lieux autorisés pour la campagne électorale et interdit toutes autres manifestations politiques

19 octobre : le Collectif des candidats dispersé par les forces de l'ordre à Itaoso. Des écoliers et un centre de santé victimes de l'émanation des gaz lacrymogènes

21 octobre : 10 des 11 candidats signent une déclaration demandant le report de l'élection du 16 novembre devant un parterre de 50.000 partisans au Colisée d'Antsonjombe

21 octobre : le candidat Siteny Randrianasoloniaiko lance sa campagne à Vohémar

27 octobre : La HCC annonce que le général Richard Ravalomanana devient président par intérim



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST



HCC et sénat

UN COUP DE FORCE CONSTITUTIONNEL ET INSTITUTIONNEL EN PRÉLUDE À LA PRÉSIDENTIELLE

Le contexte juridico-politique dans lequel est préparé le scrutin à Madagascar semble, plus que jamais, instable et fragile.

BRANDON RABANIT

Les positionnements de la Haute cour constitutionnelle (HCC), qui a entériné le désistement du président du Sénat à exercer la fonction de chef d'État intérimaire, et la mise en place du gouvernement collégial dirigé par le Premier ministre ont amplifié la crise de confiance à l'égard du processus électoral et envers les institu-

tions étatiques et administratives qui sont censées incarner une valeur de neutralité et agir en toute impartialité dans le cadre de la préparation des élections. Un coup de force constitutionnel et institutionnel laisse présager le ton sur lequel les opérations électorales seront conduites.

Vacance de la présidence de la République

Dans sa décision n°12-HCC/D3 du 9 septembre 2023 portant constatation de la vacance de la présidence de la République, de la renonciation à l'exercice des fonctions de chef de l'État par intérim¹ et de désignation du gouvernement collégial à exercer les fonctions de Chef de l'État par intérim, la HCC a avalisé, en vertu des articles 46² et 52³ de la Constitution, deux situations juridiques à la fois inédites et discutables du point de vue du droit à Madagascar.

Inédite parce que, d'une part, jamais dans l'histoire politique de la Grande île, un président du Sénat n'a renoncé à exercer ses fonctions de chef d'État intérimaire, malgré les dispositions constitutionnelles. De l'autre, parce que c'est la première fois qu'un gouvernement collégial dirigé par le Premier ministre prend le pouvoir depuis le retour à l'indépendance. La situation est également discutable sur le plan juridique parce que les bases légales, notamment la Constitution, semblent avoir été erronément interprétées. Mais ce qui a davantage rendu la situation inédite est la volte-face de la HCC dans une décision rendue le 27 octobre dernier et qui remet entre les mains du président du Sénat la présidence par intérim, le général Richard Ravalomanana après que son prédécesseur ait été soigneusement écarté.

« Le président du Sénat Ravalomanana Richard assure les fonctions de Chef de l'État par intérim et exerce les attributions présidentielles courantes définies par les avis n°07-HCC/AV du 7 septembre 2018, n°02-HCC/AV du 9 septembre 2023 et confirmés par la décision n°12-HCC/D3 du 9 septembre 2023 jusqu'à l'investiture du Président de la République élu. » Par ailleurs, *« la présidence du Sénat est assumée de façon temporaire par un Président du Sénat par intérim jusqu'à la fin de l'intérim du Chef de l'État. »*

Le président du Sénat, un pouvoir à pleine impuissance

Délaissé et promis à la suppression par le président de la République sortant au début de son mandat, le Sénat n'a pas été à la hauteur de sa consécration constitutionnelle en tant qu'institution de la République durant ce mandat 2018-2023. Les Présidents successifs n'auront pas tenu leurs rangs de deuxième personnage de l'État durant ce quinquennat. Ils étaient impuissants face à la décision de l'Exécutif de réduire par voie d'ordonnance le nombre de sénateurs et silencieux durant les prorogations quasi systématiques de l'état d'urgence durant la crise sanitaire de la Covid-19 qui a sévi à Madagascar. Et enfin, la figure numéro une de la chambre haute s'est désistée lorsque la démission du président de la République fut actée pour cause de candidature à la présidentielle.

Cet acte de désistement mérite éclaircissement tant les enjeux dépassent l'étendue d'une simple question d'incapacité juridique, mais recouvrent une dimension de pres-

crit constitutionnel dont le risque serait de pérenniser une jurisprudence sur la base de facilités et de raccourcis intellectuels. Dans le sixième considérant de leur décision, les juges de la HCC mentionnent que *« le constituant n'a pas prévu un cas de renonciation ; qu'une renonciation est par définition un acte par lequel on renonce à un droit ; qu'il s'agit d'un acte volontaire émanant du bénéficiaire de droit ; que dans le cas d'espèce, la renonciation à exercer les fonctions du chef de l'État pour des raisons personnelles laisse le poste de chef de l'État vacant ; qu'il y a lieu de constater la vacance de poste »*.

Il est confirmé par la cour de céans le vide juridique concernant le cas de renonciation au pouvoir de la part d'un président du Sénat et que les hauts conseillers ont ainsi interprété et défini cet acte de renonciation comme étant l'abandon d'un privilège de pouvoir auquel le président du Sénat pouvait jouir. Si le pouvoir normatif du juge constitutionnel, même sujet à controverse, n'est plus à démontrer⁴, on ne peut s'empêcher de participer à un concours d'interprétation⁵ et de se poser des questions sur les fondements qui ont amené les hauts conseillers à statuer dans ce sens en qualifiant la renonciation du président du Sénat de *« renonciation à un droit »* qui lui est dû.

Refus de prise de responsabilité

Pourtant, en renonçant à exercer ses fonctions de chef d'État intérimaire pour des prétendues raisons personnelles, le président du Sénat ne renonce pas à un droit comme le mentionne la décision de la HCC. Cet acte s'apparente plutôt à un refus de prise de responsabilité qui lui incombe en vertu de la Constitution. En effet, la Loi fondamentale ne laisse pas le choix au président du Sénat d'accepter ou non la fonction, elle le lui impose à travers les termes des articles 46 et/ou 52⁶.

Sur ce point, le second alinéa de l'article 46 précise que *« le président du Sénat exerce les attributions présidentielles courantes jusqu'à l'investiture du nouveau Président »* et l'article 52 dans son alinéa 3 mentionne que *« dès la constatation de la vacance de la présidence, les fonctions du chef de l'État sont exercées par le président du Sénat »*. Ainsi, pour le président du Sénat, exercer provisoirement la fonction de chef d'État à la suite de la constatation de la vacance de poste du président de la République ne constitue pas un droit, mais bien une obligation. Renoncer expressément à exercer la fonction de chef d'État c'est renoncer à appliquer une disposition constitutionnelle et de ce fait, renoncer tacitement à ses fonctions de président du Sénat.

Par ailleurs, le dernier alinéa de l'article 52 prévoit qu'*« en cas d'empêchement du président du Sénat constaté par la HCC, les fonctions de chef de l'État sont exercées collégialement par le gouvernement »*. Une simple renonciation pour des raisons personnelles ne saurait, en aucun cas, être considérée comme *« motif d'empêchement »* pour s'affranchir d'une obligation constitutionnelle alors que le président du Sénat dispose de toute sa capacité physique

Mini-bio

Brandon Rabanit est un juriste, chercheur en Droit Public et membre de l'ONG Ivorary qui suit avec intérêt les actualités juridico-politiques nationales et internationales. Diplômé en droit public, il poursuit actuellement ses études en thèse de doctorat en sciences juridiques au sein de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université d'Antananarivo. Il est convaincu que le premier pas vers le respect de l'État de Droit et la démocratie à Madagascar passe par l'application honnête et sans contour de la hiérarchie des normes et de ses composantes.

et continue de siéger en tant que numéro un de la Chambre haute. Rappelons que l'empêchement est le résultat « *de n'importe quelle circonstance de fait – maladie, enlèvement, disparition, aliénation, etc. – par laquelle l'intéressé se trouve dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions* »⁷ ; conditions qui ne sont pas respectées dans le cas du président du Sénat, car il n'est ni malade ni aliéné et encore moins dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions. S'il a la capacité physique et mentale pour assumer ses fonctions en tant que président du Sénat, alors il n'a d'autre choix que d'accepter la fonction de chef d'État par intérim à la suite de la démission du Président. Autrement, il doit démissionner de ses fonctions à la présidence du Sénat. Et s'il démissionne, son remplaçant deviendra par la suite et provisoirement le chef d'État pour permettre le retour à l'ordre constitutionnel...

La loi fondamentale doit demeurer en tant que rempart

Le gouvernement collégial : ils y sont, ils y restent ...

La Constitution de la quatrième République affirme dans son préambule « *que le non-respect de la Constitution ou sa révision en vue de renforcer le pouvoir des gouvernants au détriment des intérêts de la population sont les causes des crises cycliques* ». Le constat ainsi posé, le Constituant a matérialisé à travers l'article 46 de la Constitution que le recours à un gouvernement collégial pendant la période pré-électorale ne devrait être admis que dans le cas où le président de la République et celui du Sénat se portent en même temps candidats à l'élection présidentielle. De ce fait, le recours à l'article 52 n'a pas lieu d'être et n'est pas opportun au présent cas car le président du Sénat ne s'est pas porté candidat et surtout, comme mentionné précédemment, il est de son devoir de numéro un de la chambre haute de prendre les fonctions de chef d'État.

De ce constat, l'opinion publique et les forces vives de la Nation se sont posé la question sur la légalité et la conformité à la Constitution de ce gouvernement collégial adoubé par la HCC⁸ au motif de volte-face du président du Sénat. Ces propos discréditent le processus électoral selon l'ancienne ministre de la Culture et de la Communication et non moins porte-parole du gouvernement⁹. Justement, si la Constitution prévoit effectivement la mise en place d'un gouvernement collégial en cas d'empêchement du président du

Sénat, c'est surtout la manière comment le processus a été mis en place qui indigné une partie de l'opinion publique, celle du contournement et de l'interprétation extensive de la Constitution pour permettre au gouvernement en place de garder la mainmise sur le pouvoir quelques semaines avant le début des campagnes électorales et de l'élection présidentielle. C'était un véritable coup de force constitutionnel et institutionnel.

Pourtant, la loi fondamentale doit demeurer en tant que rempart empêchant tout abus ou monopolisation de pouvoir car « *c'est le principe même du constitutionnalisme que de poser des limites à l'exercice du pouvoir politique, qui ne peut ainsi s'affranchir de certains principes et règles qui ont été pensés comme devant encadrer l'exercice du pouvoir; en fonction de ce que l'on considère comme bon et nécessaire pour la cohésion du corps politique et social* »¹⁰. L'affirmation est d'autant plus appropriée s'agissant du contexte spécifique qu'est la préparation d'une élection présidentielle. Parce que, seul le respect du cadre juridique et spécifiquement de la Constitution permet un scrutin qualifié de neutre, juste, apaisé et accepté par tous. Cela évitera ainsi l'avènement d'une crise électorale et permettra une réelle et effective alternance démocratique du pouvoir. **P**

RÉFÉRENCES :

1. <http://www.hcc.gov.mg/?p=8496>
2. Article 46, alinéa 2 et 3 de la Constitution de la IV^e République : « ...Le Président de la République en exercice qui se porte candidat aux élections Présidentielles démissionne de son poste soixante jours avant la date du scrutin Présidentiel. Dans ce cas, le Président du Sénat exerce les attributions Présidentielles courantes jusqu'à l'investiture du nouveau Président.
3. Dans le cas où le Président du Sénat lui-même se porte candidat, les fonctions de Chef de l'État sont exercées par le Gouvernement, collégialement... »
4. Article 52 de la Constitution : « Par suite de démission, d'abandon du pouvoir sous quelque forme que ce soit, de décès, d'empêchement définitif ou de déchéance prononcée, la vacance de la Présidence de la République est constatée par la Haute Cour Constitutionnelle.
5. Dès la constatation de la vacance de la présidence, les fonctions du Chef de l'État sont exercées par le Président du Sénat.
6. En cas d'empêchement du Président du Sénat constatée par la Haute Cour Constitutionnelle, les fonctions de Chef de l'État sont exercées collégialement par le Gouvernement.
7. M. Cappelletti, « Des juges législateurs », in *Le pouvoir des juges*, Economica, PUAM, coll. « Droit public positif », 1990, pp. 23-113.
8. « L'interprétation de la Constitution est, dans une société démocratique, l'affaire de tous. Seule pourtant l'interprétation qui émane d'autorités publiques est susceptible de produire des effets juridiques. C'est donc elle qui retient exclusivement l'attention. », DELPÉRIÈRE, Francis. « La Constitution et son interprétation » In : *L'interprétation en droit : Approche pluridisciplinaire* (Bruxelles : Presses de l'Université Saint-Louis, 1978 (généré le 26 septembre 2023). <http://books.openedition.org/pustl/8906>
9. La question de l'applicabilité des articles 46 et 52 de la Constitution par rapport au cas d'espèce demeure un autre sujet de débat. La présente analyse s'est juste cantonnée à interpréter les deux dispositions dans la mesure où l'alinéa 2 de l'article 46 et l'alinéa 3 de l'article 52 renvoient au même esprit même si les contextes d'applicabilité peuvent être différents dont l'un serait appliqué en situation normale et l'autre dans un contexte pré-électoral où le Président de la République en exercice se porte candidat. Par ailleurs, les deux dispositions sont utilisées conjointement par la HCC pour justifier dans un premier temps la vacance de poste du Président de la République et dans un second temps pour constater l'empêchement du Président du Sénat pour motif de renonciation due à des raisons personnelles.
10. G. Carcassonne et M. Guillaume, « La Constitution introduite et commentée », Paris, Éditions du Seuil, 12^e éd., 2014, p. 75.
11. Dans les jours qui ont suivi la publication de la décision de la HCC, nombreux ont été les communiqués qui ont pointé du doigt la légalité de ladite décision : organisations de la Société civile (KFM/CNOE, SECES, Andrimaso FFKM), Opposition et candidats à l'élection présidentielle ... <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230920-presidentielle-a-madagascar-les-communicés-pleuvent-et-la-tension-monte>
12. *ibid.*
13. L. Fontaine, « Le Conseil constitutionnel est-il vraiment un contre-pouvoir ? », in *Le Grand Continent*, 14 Avril 2023, <https://legrandcontinent.eu/fr/2023/04/14/le-conseil-constitutionnel-est-il-vraiment-un-contre-pouvoir/>



Modèles d'affaires durables et vertueux

L'INFLUENCE DE LA POLITIQUE

En cette période électorale, pendant que les candidats se préparent activement, rivalisent d'ardeur et s'apprêtent à déployer de grands moyens pour séduire les électeurs, l'effervescence est palpable sur l'ensemble du territoire malgache.

FLEURICIA RABEFITIAVANA ET ULRICHIA RABEFITIAVANA

Les personnes en âge de voter et (encore) intéressées par la vie politique s'impatientent pour suivre de près les campagnes électorales, scrutant les promesses des candidats dans l'espoir qu'un des treize candidats en lice saura répondre à leur aspiration et de concrétiser ses promesses par des actions concrètes et tangibles pour le développement durable de Madagascar. Dans ce contexte politique en pleine effervescence, pourquoi n'examinons-nous pas la manière dont les politiques peuvent et devraient influencer le développement de modèles d'affaires durables et vertueux à Madagascar? Quelles visions les candidats ont-ils du rôle du secteur privé dans l'atteinte des objectifs du développement

durable? La durabilité et la responsabilité sociétale de l'entreprise font-elles partie de cette vision? Quelles sont les attentes du secteur privé et son influence sur le processus politique?

Obstacles au développement

Selon la Banque mondiale, Madagascar est un des pays qui affiche le taux de pauvreté le plus élevé à l'échelle mondiale. En 2023, la Grande île occupe le 5^e rang du classement des pays qui produisent le moins de richesse par habitant avec 539 dollars de Produit intérieur brut (PIB). Parlant de développement durable, le rapport sur le dévelop-

pement durable 2023 des Nations unies, place Madagascar au rang de 156^e place sur 166 pays avec un score de 50,25 sur 100, en termes d'avancées dans l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD). Le constat est amer alors que des progrès sont notés. Cette réalité est d'autant plus troublante dans un pays à fort potentiel humain où l'importance de son capital naturel n'est plus à démontrer.

Ce qui soulève la question quant aux véritables obstacles au développement du pays. Les chiffres mentionnés mettent en lumière la nécessité pressante de réformer le système de gouvernance, d'engager une transformation structurelle et de mettre en place des politiques économiques efficaces permettant à la fois de surmonter les défis, tout en saisissant les opportunités de croissance qu'offre le pays. Et l'élection présidentielle qui se profile revêt d'une importance capitale et présente une occasion cruciale de redéfinir une vision économique ambitieuse et pragmatique, tout en promouvant des réformes systémiques visant la participation active de toutes les parties prenantes dont le secteur privé, élément essentiel au développement prospère, inclusif et durable du pays.

Raréfaction des ressources et des matières premières

Le secteur privé figure parmi les acteurs clés pour la création d'emplois, la croissance économique et ce faisant dans la réalisation des ODD. Cependant, il est crucial de noter qu'il est confronté à une série d'enjeux qui entravent la pleine réalisation de son rôle vital dans le processus de développement. Parmi ces enjeux, on peut citer la dégradation des infrastructures qui entrave la mobilité des biens et des personnes et les pénuries d'énergies marquées par des perturbations fréquentes qui influencent la productivité des entreprises. Finalement, soulignons que la raréfaction des ressources et des matières premières dues à l'expansion agricole met en péril la pérennité des activités économiques et les questions liées à la corruption jouent

un rôle prépondérant dans la mobilisation et la pérennisation des investissements privés, ainsi que dans l'efficacité des aides et programmes publics au développement.

Dans un système où le "populisme autoritaire" gagne du terrain, les frustrations et les colères de la population constituent les principaux argumentaires. Dans ce contexte, les discussions sur les enjeux environnementaux, économiques et sociaux multiples tels que le changement climatique, la dégradation de la biodiversité, les inégalités sociales sont difficiles, voire impossibles. Face à ses défis, des réformes doivent s'opérer. Les entreprises durables incarnant l'espoir d'un développement inclusif et durable se trouvent à la croisée des chemins. Toutefois, afin qu'elles puissent exploiter leur plein potentiel et catalyser les changements nécessaires, les entreprises requièrent davantage de soutien et d'engagement de la part du pouvoir public. Il s'agit essentiellement de concevoir et de mettre en œuvre des politiques publiques favorables à l'émergence et au développement des modèles d'affaires durables. Selon John. F. Kennedy « *le secteur privé est la clé de la prospérité nationale. Mais son rôle ne peut être que celui de l'initiateur. L'impulsion décisive doit venir du gouvernement fédéral* ».

Cadre réglementaire et institutionnel robuste et incitatif

En effet, l'engagement politique constitue le fondement essentiel pour concrétiser les visions et les objectifs de développement. L'intégration des principes de développement durable aux niveaux local, national et régional est un impératif pour inspirer et orienter le secteur privé vers des modèles d'affaires plus responsables et durables. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de renforcer l'engagement des autorités gouvernementales, et cela implique le renforcement des dialogues public privé ainsi que les partenariats multi-acteurs dans l'élaboration des politiques qui façonnent l'avenir des modèles économiques durables.

Le cri du cœur du Fivmpama

Devant les manifestations et le différend électoral qui prévalent, le secteur privé partage ses craintes. Le Groupement du patronat malgache (Fivmpama), présidé par Rivo Rakotondrasanjy, a été le premier à dégaîner. « *Nous sommes tous en danger: le pays, la société, les entreprises, même les foyers. Les Malgaches s'invectivent, commettent des violences et détruisent les biens* », note le Fivmpama dans un communiqué incisif publié le 20 octobre dernier. Le groupement rappelle l'histoire et craint une nouvelle escalade de violence. « *Beaucoup d'entre nous ont déjà vécu 1991, 2002, 2009 (sic) et, en dernier lieu, la période précédant l'élection. La plaie reste béante. L'économie ne s'est pas encore relevée du choc vécu durant ces époques successives. Voilà que pointe à l'horizon une nouvelle crise* », déplore-t-il.

Le groupement du patronat a amplifié l'appel au dialogue lancé à l'endroit des acteurs politiques, en vue de « *trouver sur la table des discussions des solutions pour régler le différend pré-électoral qui sévit actuellement* » en faisant appel aux forces vives de la Nation comme la société civile. Cette initiative devra amener à l'apaisement et permettre de procéder à une élection qui sera acceptée par tous.

R.A

Mini-bio

Ulrichia Rabefitiavana est entrepreneure et une spécialiste de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE). Convaincue de l'importance de la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux comme élément essentiel à la pérennité et à la durabilité des entreprises, elle conseille et accompagne les entreprises à développer et déployer leurs stratégies RSE. À travers son entreprise de conseil, elle a également créé plusieurs initiatives visant à mobiliser l'ensemble des acteurs autour de la RSE et du développement durable.

Fleuricia Rabefitiavana, environmentaliste de formation, travaille depuis maintenant 7 ans sur la communication liée aux sujets du développement durable. Animée par une passion pour les causes écologiques, géopolitiques et sociétales, elle consacre sa vie à une noble cause : contribuer, à son échelle, à un monde plus durable et vertueux. Sa vision pour Madagascar est celle d'un pays où règne un équilibre harmonieux entre le développement économique et la conservation de la biodiversité, où les communautés sont autonomes et prospères, et où les jeunes sont encouragés à être les leaders et vecteurs du changement positif.

Les mesures politiques sont censées influencer significativement sur les modèles d'affaires durables. En premier lieu, un cadre réglementaire et institutionnel robuste et incitatif. Ensuite, poursuivre et renforcer le suivi des impacts négatifs des entreprises sur la société et développer des cadres qui permettent aux entreprises d'adopter progressivement une approche de durabilité. Ces mécanismes visent à établir des normes et des critères de performance à la fois sur le plan social, économique et environnemental.

Stimuler la prise de conscience

Il est important d'inciter davantage les entreprises à adopter des pratiques durables et à s'engager dans la recherche ; le développement des technologies vertes et durables à travers des mesures incitatives est un atout crucial pour encourager un plus grand nombre. En effet, ces incitations stimulent l'innovation et la création de nouvelles alternatives environnementales plus durables. La mise en place d'un système de recommandations et de valorisation peut être avantageuse, car la reconnaissance des efforts permet non seulement aux entreprises engagées de valoriser leurs actions auprès de leurs parties prenantes, mais aussi d'inciter et d'orienter les choix des consommateurs vers des produits respectueux de l'environnement et des droits de l'homme.

Le chapitre de l'accompagnement est essentiel à travers un dispositif de sensibilisation et de formation qui permet d'accompagner les entreprises de manière à ce qu'elles contribuent à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles et au développement social et économique pour un développement durable. De plus, ces dispositifs permettent de stimuler la prise de conscience de l'ensemble de la population sur les enjeux de développement durable et sur son rôle dans la promotion de pratiques de production responsable. En adoptant des politiques de soutien, les pouvoirs publics peuvent conduire des changements nécessaires pour un avenir plus prospère et plus durable.

Le leadership politique

Le *leadership* politique est un élément clé du développement des modèles économiques durables. Tout en étant une opportunité de rabattre les cartes, le changement de *leadership* au niveau du gouvernement risque toutefois de réduire les efforts précédents en absence de continuité. Une situation qui limite le progrès. Aujourd'hui, un leader peut conduire à ces changements de paradigme entrepreneurial à travers sa vision et son *leadership*, l'éthique et les valeurs, sa capacité à rallier le peuple à une cause et la diplomatie. En termes de vision et de *leadership*, les dirigeants disposent d'une vision à long terme claire et inspirante pour le pays. Une vision tournée vers un avenir où l'économie est en harmonie avec l'environnement et les hommes. Les leaders sont en capacité de

communiquer une vision de manière convaincante et d'en obtenir le soutien du public.

L'intégrité, l'efficacité, la solidarité, le dévouement, l'humilité, l'audace et l'agilité font partie des valeurs des dirigeants qui peuvent impulser le changement positif. Car les valeurs guident les actions, notamment dans la prise de décision et l'utilisation des ressources publiques¹. Un leader dispose d'une forte capacité à rassembler le peuple, l'objectif est de créer des mécanismes de participation du public et d'écouter ses préoccupations et ses idées. En outre, la coopération avec d'autres acteurs politiques, économiques et sociaux est essentielle pour surmonter les obstacles et créer des synergies positives.

Sur la voie de la diplomatie, le développement durable est un défi mondial. Le soutien de la communauté internationale est aussi important que l'engagement accru de toutes les parties prenantes. Les dirigeants politiques, à travers leurs compétences diplomatiques, peuvent négocier des accords internationaux, travailler avec d'autres pays et influencer les décisions mondiales qui donnent la priorité à la durabilité.

Responsabilité et pouvoir des électeurs dans la conduite des changements

Quels rôles les citoyens et les électeurs doivent-ils jouer ? De quel leadership avons-nous besoin pour conduire ces changements ? Les citoyens sont au cœur du changement politique et social. Ils ont la responsabilité et l'autorité de diriger le changement. Leur participation active à la vie politique, l'exercice conscient de leur droit par le recours au vote et leur participation active au processus démocratique sont nécessaires et très importants. Ils ont la responsabilité de suivre le processus électoral, en signalant toute irrégularité, et en exprimant leurs opinions.

Sur un dernier chapitre, le *lobbying* a le pouvoir d'influencer le processus électoral et les décisions politiques. Il est incontournable du système politique, qu'il soit en faveur des citoyens ou des entreprises, il a le pouvoir de façonner notre paysage politique. À quelques semaines du passage aux urnes, nous sommes tous appelés à agir. La responsabilité pour le changement est partagée entre nos mains.

N'avons-nous pas le devoir d'élire un candidat incarnant un leadership visionnaire, ayant le sens de l'éthique, ouvert à la diversité d'opinions, disposant des compétences requises et adaptées aux défis complexes du développement durable ? En tant qu'acteurs, il est important que nous prenions conscience de nos rôles et responsabilités : voter consciemment et judicieusement pour un avenir durable. **P**

RÉFÉRENCE :

1. Les valeurs du management responsable d'après l'analyse d'entrevues menées auprès des professeurs et professeures du Département de management de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval (FSA ULaVal)



Environnement

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE A-T-ELLE SA PLACE DANS LA PRÉSIDENTIELLE?

La réalité environnementale de Madagascar impose une dimension nouvelle à la course à la présidentielle : placer le climat au cœur des programmes de 2023.

NY ARO ANDRIAMIAROSOA ET ALICIA RAHARISOA

A Madagascar, un pays dont la richesse naturelle équivaut à la diversité de sa faune et de sa flore, le présent se conjugue avec une intersection cruciale de son histoire. Les enjeux environnementaux et climatiques représentent à la fois des obstacles incontournables et des opportunités prometteuses.

Réalités alarmantes

Le changement climatique ne se contente pas de planter les graines de perturbations futures ; il a déjà engendré des impacts significatifs comme la perte dramatique de la forêt naturelle malgache, estimée à 44 % en 2019, mettant en danger des espèces endémiques uniques au monde, ainsi que les tempêtes tropicales dévastatrices de 2022, notamment les cyclones Batsirai et Emnati, qui ont affecté plus de 420 000 personnes, détruisant des foyers et des infrastructures essentielles. De plus, le changement climatique exacerbe l'insécurité alimentaire qui touche actuellement 7,8 millions de Malgaches, avec 53 % des enfants de moins de cinq ans présentant un retard de croissance. Malgré ces réalités alarmantes, la question climatique peine à occuper la place qu'elle mérite dans l'agenda politique de Madagascar.

Bien que la Grande île ait ratifié des accords internationaux, tels que l'Accord de Paris, et élaboré des plans nationaux d'adaptation et d'atténuation, la mise en œuvre de ces résolutions est insuffisante. Il est crucial de rompre avec cette inaction généralisée, car toute politique menée à ce rythme s'avérera vaine face aux bouleversements écologiques majeurs qui se profilent à l'horizon. Ignorer les obligations légales et morales de la Grande île envers ses engagements internationaux revient à négliger les conséquences potentiellement dévastatrices pour ses citoyens. De plus, la question climatique devrait occuper une place centrale dans les programmes électoraux des candidats, car les politiques climatiques influent sur la sécurité, la santé et la qualité de vie de la population.

Vente de crédits carbone

Cependant, Madagascar pourrait tirer profit de la lutte contre le changement climatique en investissant dans des secteurs tels que les énergies renouvelables et l'agriculture durable, tout en explorant la vente de crédits carbone sur le marché international. Ces initiatives contribueraient à diversifier l'économie malgache, et généreraient

également des revenus substantiels. L'adaptation aux changements climatiques et la protection des moyens de subsistance des populations vulnérables doivent figurer parmi les priorités politiques. Il est impératif de placer la lutte pour le climat au centre de tout discours politique et d'identifier cette question comme un critère de choix pour les candidats aux élections présidentielles de novembre 2023. Le futur de Madagascar repose sur la capacité de ses dirigeants à faire face au changement climatique avec audace et détermination.

Le changement climatique doit être élevé au même rang que d'autres préoccupations majeures telles que la corruption, même si certains citoyens continuent de le considérer comme une cause « occidentale ». Il est essentiel que les Organisations de la société civile (OSC) jouent un rôle central en mettant en lumière cette question cruciale pendant la période électorale. L'une des initiatives clés dans ce contexte est le projet la Présidentielle du climat qui est portée par CliMates Madagascar. Financée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation (Unesco) et la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES), elle vise à transformer la manière dont les élections sont abordées à Madagascar en mettant en lumière la nécessité d'intégrer les questions environnementales et climatiques au cœur du débat électoral, mais aussi l'obligation de l'élu à réaliser des politiques allant dans ce sens, tout en permettant aux concitoyens de comprendre et de participer aux discussions.

La Présidentielle du climat vise également à démystifier le discours politique environnemental des candidats. Souvent complexe, il sera vulgarisé pour que les citoyens puissent prendre des décisions éclairées lors de leurs passages à l'urne. En effet, l'approche du projet est fondée sur l'accessibilité et l'inclusion afin de garantir l'engagement et l'information de la population malgache, quel que soit son niveau d'éducation ou son rang social. Cela favorise une participation démocratique plus large et renforce le pouvoir des citoyens dans le processus électoral.

Responsabilité environnementale

Outre la sensibilisation et la simplification des discours politiques, la Présidentielle du climat encourage activement la promotion des principes éthiques liés au changement climatique : la solidarité, le développement durable, l'équité et la justice. L'initiative incite ainsi les candidats à intégrer ces derniers dans leurs programmes politiques. Cette dimension éthique contribue à élever le débat politique en mettant l'accent sur la responsabilité environnementale des candidats et en les incitant à développer des politiques favorables au climat. La Présidentielle du climat est bien plus qu'une initiative électorale, c'est une réponse audacieuse aux défis du changement climatique, une

tentative de transformer la manière dont les élections façonnent l'avenir du pays. En plaçant les questions climatiques au centre du débat, ce projet offre l'espoir d'un avenir plus résilient et durable pour Madagascar.

Cependant, ce projet n'est viable qu'avec la collaboration et la participation active de la jeunesse malgache. Selon le rapport annuel 2020 du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), près de 64 % de la population de Madagascar sont âgés de moins de 24 ans. À vrai dire, lorsque l'on se penche sur le processus électoral, leur importance ne peut être sous-estimée. Les électeurs âgés de 18 à 35 ans représentent près de la moitié de la population électorale, montrant le poids considérable des jeunes dans la prise de décisions politiques.

De fait, les jeunes ne votent pas seulement par devoir civique, mais surtout pour faire entendre leur voix. Cette prise de conscience a une résonance particulière dans le contexte du changement climatique. Les jeunes sont fortement motivés à faire valoir leur voix dans les urnes pour donner un poids considérable à la cause environnementale, influençant ainsi les plus hautes sphères de l'État. Parlons de la première coalition nationale de la jeunesse pour le climat, la biodiversité, la lutte contre le changement climatique et la désertification (Aika) dont CliMates Madagascar est l'un des membres fondateurs. En effet, dès son lancement, la coalition a fait entendre la voix de la jeunesse par son importance, notamment en envoyant des délégués à l'African climate summit qui s'est déroulé du 4 au 8 septembre de cette année pour assister à l'adoption de la déclaration de Nairobi qui demande à la communauté internationale d'honorer ses promesses de 100 milliards de dollars par an ou encore la mise en place d'un mécanisme de pertes et dommages comme annoncé à la Cop 27.

Cette représentation de la jeunesse malgache à ce genre d'événement confirme le rôle crucial de la jeunesse dans la lutte contre le changement climatique. Pour faire simple, le pouvoir de la jeunesse en matière climatique se définit comme une force cruciale pour l'avenir de Madagascar, la Présidentielle du climat se positionne donc comme un catalyseur, permettant aux jeunes d'insuffler leur énergie et leurs idées dans la sphère politique, contribuant ainsi à façonner un avenir plus durable pour le pays face aux défis climatiques. Madagascar se trouve à un carrefour critique de son histoire, confrontée à la nécessité impérieuse de prendre des mesures décisives pour faire face au changement climatique. Dans ce contexte, CliMates Madagascar vise à instaurer définitivement les questions environnementales et climatiques comme plaque tournante de tous programmes et décisions politiques, en mettant à profit la jeunesse florissante de l'île. 

Climates est une Organisation non gouvernementale (ONG) et un laboratoire d'idées et d'actions internationales, réunissant des volontaires, étudiants et jeunes professionnels autour des enjeux climatiques. L'objectif de l'ONG est de relever les défis du changement climatique en développant et encourageant la création d'idées et d'outils innovants, en formant les jeunes à devenir des acteurs du changement et en influençant les décideurs. Le siège se trouve en France. CliMates compte plus de 30 branches dans le monde (Madagascar, Népal, Autriche, Mali, Chine...).

LES GRANDS TÉMOINS



LES GRANDS TÉMOINS

39

- | | |
|--|----|
| Ketakandriana Rafitoson : « Nous pouvons parler d'une dépréciation du processus électoral » | 40 |
| Paul Rabary : « L'obligation de moyens est une condition sine qua non pour gagner une élection » | 43 |
| Dally Randriantefy : « Le réveil citoyen coïncide avec une certaine frustration » | 47 |
| Monseigneur Benjamin Ramaroson : « Des élections qui mènent vers les voies de la dissension et des troubles ne feront qu'entraîner une crise profonde » | 50 |
| Herilaza Imbiki : « La Haute cour constitutionnelle est une juridiction juridico-politique » | 54 |
| Pr Jonah Ratsimbazafy : « Il faudrait un Président possédant une seule et unique nationalité » | 59 |



Ketakandriana Rafitoson,

directrice exécutive de Transparency International – Initiative Madagascar

« NOUS POUVONS PARLER D'UNE DÉPRÉCIATION DU PROCESSUS ÉLECTORAL »

Processus démocratique, présidentielle, lutte contre la corruption, financement des campagnes électorales... La directrice exécutive de Transparency International – Initiative Madagascar (TI-MG) répond aux questions de Politikà.

RAOTO ANDRIAMANAMBE

28 candidats se sont présentés initialement à la course à la présidentielle. La caution de 200 millions d'ariary n'a pas refroidi les ardeurs des aspirants. Pour vous, cette multitude d'« offres politiques » est-elle un signe de démocratie ?

Ketakandriana Rafitoson (K.R.): Sur la vingtaine de candidats qui se sont manifestés au tout début du processus, 13 candidatures ont finalement été validées. La caution fixée à la hausse, 200 millions d'ariary, fonctionne à double tranchant. D'un côté, un montant important peut permettre de tamiser les candidatures, afin que nous ne nous retrouvions

pas avec une pléthore de candidats comme à l'accoutumée. Mais de l'autre côté, cette caution importante n'ouvre le processus qu'aux candidats les plus nantis, ce qui est discriminatoire à l'endroit d'autres candidats qui auraient des idées innovantes, mais peu de moyens. D'ailleurs, la question de la transparence de ces fonds reste toujours d'actualité : quelles sources, quelle traçabilité et quelles contreparties ? TI-MG prend cette question de transparence au sérieux, car c'est une porte ouverte à des marchandages politiques en coulisses, à des financements opaques et à des contreparties politiques et économiques qui ne répondent pas toujours aux nécessités du

bien commun et peuvent rapidement faciliter la capture de l'État par des intérêts privés, souvent malveillants et nocifs pour l'intérêt général.

Que faut-il attendre de cette nouvelle présidentielle ?

K.R. : La situation actuelle est très sensible, nous ne sommes pas à l'abri d'une crise politique, car les voyants sont tous au rouge : un climat délétère, des restrictions des libertés fondamentales, un sentiment d'instabilité quasi-permanent, des agissements qui interpellent l'opinion publique quant au respect de la loi. La majorité aspire à une alter-

nance démocratique apaisée, à des élections propres, crédibles et reflétant fidèlement le choix des électeurs, mais le contexte actuel risque de décevoir cette aspiration. Comme par le passé, il suffira d'une étincelle pour mettre le feu à la poudrière. Personne ne souhaite la survenue d'une crise, mais pour l'éviter, toutes les parties prenantes devraient prendre leurs responsabilités, chacun à son niveau, en commençant par respecter la loi stricto sensu, sans interprétations partisans.

Sur ces cinq dernières années, comment les grandes causes défendues par TI-MG (intégrité politique, éducation, mines...) ont-elles évolué ?

K.R. : En juillet 2023, nous avons présenté aux candidats et aux partis politiques un recueil de recommandations sectorielles résultant des travaux, recherches et investigations anti-corruption que nous avons menés pendant cinq ans, et que nous considérons comme des éléments d'intérêt à intégrer dans leurs programmes électoraux et projets de société. Globalement, avec un Indice de perception de la corruption (IPC) de 26/100 pour 2022, on peut difficilement dire que Madagascar soit un bon élève en matière d'intégrité et de transparence. Un seul point d'évolution ne reflète qu'un infime avancement des actions dans la lutte contre la corruption, dans tous les domaines et les conséquences sur le bien-être de la population sont dramatiques. Mais nous ne voyons pas vraiment une matérialisation de l'engagement public déclaré en 2019 contre la corruption en des actions concrètes. L'adoption de la loi pour l'accès à l'information à caractère public, en suspens depuis 16 ans, est à l'image de cet attermoisement généralisé, tant au niveau du gouvernement que des parlementaires. Il en est de même pour l'adoption de la loi pour la protection des lanceurs d'alerte et des défenseurs des droits humains. Ces personnages sont des rouages précieux dans la démocratie et la lutte contre la corruption, et l'absence de loi qui les protègent les expose à toutes sortes de difficultés et d'intimidations. L'éducation, la santé publique, l'industrie minière, la pêche, les ressources naturelles, le foncier, les marchés publics, la gouvernance locale... autant de chantiers qui resteront vulnérables tant que la lutte contre la corruption restera un simple argument de campagne et un moyen d'appel de fonds en-

vers la communauté internationale, une promesse fallacieuse parmi tant d'autres.

Sur l'intégrité politique en particulier, comment rapprocher les citoyens/électeurs des détenteurs du pouvoir ?

K.R. : C'est une question de redevabilité, l'ingrédient principal de la construction de la confiance citoyenne. D'ailleurs, l'expression "détenteurs du pouvoir" prête à confusion, puisque les élus et les nommés ne détiennent pas le pouvoir. Ils n'exercent que le pouvoir que les citoyens leur ont prêté, selon la loi, et ce principe exige qu'il y ait une redevabilité forte et concrète de la part de ceux qui exercent ce pouvoir au nom des Malgaches. La seule façon d'assurer le rapprochement entre des citoyens et des "détenteurs du pouvoir" est de restaurer à nouveau cette confiance. Ce n'est pas sorcier : une question de respect de la loi, une question de transparence et de bon sens également, mais aussi le fait de tenir parole et de réaliser ce qui a été promis – en faisant en sorte de prioriser les chantiers qui répondent aux besoins réels de la population. Pas dans une approche populiste teintée de démagogie, mais sur la base de consultations réelles et inclusives, reflétant la volonté de tous.

La lutte contre la corruption a été l'un des vœux promiss par l'administration actuelle. Pour vous, a-t-elle fait suffisamment pour le combattre ?

K.R. : En 2019, les résultats du Global corruption barometer (GCB) Africa produit par Transparency International sur la base des données de l'Afrobaromètre avaient montré que 83% des Malgaches enquêtés estimaient que les pouvoirs publics n'avaient pas fourni assez d'efforts pour combattre la corruption. Si cette enquête devait être refaite aujourd'hui, il est probable que ce pourcentage soit revu à la hausse, car nous sommes enlisés dans un certain immobilisme. Même si certains pas ont été entrepris dans la bonne direction : la mise en place de l'Agence de recouvrement des avoirs illicites (Arai), par exemple, ou la définition de la mesure nationale de la corruption par le Comité pour la sauvegarde de l'intégrité (CSI), ils sont trop peu nombreux pour contrebalancer les scandales à foison, l'impunité et les multiples attaques contre le système anti-corruption. Cette administration semble particulièrement

poreuse à la corruption. Des personnages corrompus peuvent aisément se frayer un chemin dans les méandres de l'administration – qui a déjà une sorte de propension à la corruption, et certaines arrivent jusqu'à la présidence, comme les actualités des derniers mois nous l'ont démontré. Le bilan est mitigé, il frise même la médiocrité.

Les dispositions concernant les sources de financements des candidats ont été occultées des débats. Pourquoi les politiques sont-ils autant réticents à l'encaissement de ces fonds et leur utilisation ?

K.R. : Pour la simple raison que l'application de la transparence de ces sources de financement va contraindre les politiques à révéler la provenance de leur argent et donc révéler aux yeux du monde qui, quel pays, quel investisseur, mène la danse. Cette opacité des sources de financements est un moyen très efficace de capture de l'État au profit d'intérêts très privés et une façon d'avoir l'emprise sur le processus électoral. Tant qu'elles resteront opaques et que les investisseurs agiront dans l'ombre, Madagascar demeurera l'otage de leur bon vouloir, condamné à perpétuité, otage des relations clientélistes et kleptocratiques entre les dirigeants successifs et leurs sponsors de l'ombre.

Alors, les politiques sont réticents à ce que la loi sur la transparence, et même le plafonnement, des sources de financements soit proposée parce que cette démarche sonne le glas sur leurs manigances politiques. En décembre dernier, pour rappel, nous avons lancé la Charte d'intégrité du secteur privé face aux élections de 2023, et nous avons incité les entreprises malgaches qui sponsorisent un candidat (tel qu'autorisé par la loi) à signer la charte et à s'engager ainsi à divulguer publiquement combien ils avaient donné à qui. L'intérêt de l'exercice étant de jouer la transparence et d'éclairer les électeurs sur les jeux de pouvoir qui se tissent entre les deux factions (secteur privé et secteur politique).

Mais jusqu'à présent, aucune entreprise n'a signé cette charte alors que les 13 candidats alignés doivent bien tirer leur argent (ne serait-ce que la caution) de quelque part... C'est révélateur de la culture de l'opacité ambiante. Mais nous leur poserons la question en temps

voulu, nous verrons bien ce qu'ils y répondront.

Pour vous, les débats d'idées auront-ils leur place cette fois-ci durant la campagne électorale ?

K.R. : Nous avons organisé l'initiative Tafa aux côtés d'autres organisations de la société civile, qui consiste à rencontrer chaque candidat pour échanger sur son programme électoral, avant de l'inviter à débattre avec ses pairs sur le contenu de leurs projets de société respectifs. À notre niveau d'Organisations de la société civile (OSC), ce genre d'échanges est crucial pour éclairer les électeurs au moment du vote. Mais bien sûr, cela ne suffit pas et, au-delà de cette campagne électorale, il nous faut instaurer un mécanisme qui facilite le débat contradictoire en tout temps.

Cela implique des acteurs politiques et des OSC prêts à débattre, se fondant sur des idées et des arguments, au-delà des échanges à couteaux tirés qui polluent le débat, font office de démocratie de façade, et qui s'apparentent surtout à des nécessités de visibilité temporelle sans entrer dans le fond des choses. À entendre les prises de parole publiques de certains candidats, il semblerait que le débat d'idées ne soit pas encore au rendez-vous : nous sommes à un stade quasiment embryonnaire des débats politiques, et le *show* et les pitreries dont certains politiques nous gavent ne sont utiles ni à la démocratie, ni au processus électoral

Pour vous, une certaine routinisation électorale s'installe-t-elle ?

K.R. : J'ignore si nous pouvons parler de routinisation électorale. Mais, certainement, on peut parler d'une dépréciation du processus électoral, en tant que l'un des socles de notre démocratie déjà vacillante. Les électeurs et la population se désintéressent de la vie nationale. La pauvreté, devenue quasiment dramatique pour la majorité des Malgaches, y est sûrement pour quelque chose. Mais le comportement des politiques et ceux dont on dit qu'ils "détiennent le pouvoir" explique aussi cette démission collective. L'impunité répétitive, les abus de pouvoir, les discours sans actions, les manipulations sous toutes ses formes, s'amoncellent en une véritable charge morale et mentale sur les Malgaches et les poussent à baisser les bras et à accep-

ter la défaite citoyenne comme une fatalité. Mais les torts sont partagés et les politiques ne sont pas responsables à 100% de la décadence malgache. Les citoyens ont aussi leur part de responsabilité, en adoptant une position de servitude morale devant des "tenants du pouvoir" corrompus, en fermant les yeux sur les actes de corruption – attitude qui valide consciemment ou inconsciemment ces infractions, pour ne citer que ces exemples, dans une amnésie collective qui me laisse

Nous sommes à un stade quasiment embryonnaire des débats politiques

toujours perplexe : on prend les mêmes et on recommence, même si certains traînent des casseroles de plusieurs kilomètres. Ainsi, les élections cessent de devenir des rouages essentiels à la démocratie, pour n'être qu'une légitimation forcée de personnes au passif politique douteux. Il faut absolument restaurer l'essence des élections en créant une saine émulation entre politiciens intègres désireux de contribuer au bien-être de la nation et de sa population. L'égalisation des chances entre les candidats via le plafonnement des dépenses de campagne ; la dotation de moyens aux institutions essentielles comme la Commission de contrôle du financement de la vie politique (CCFVP) ou le système anticorruption ; l'appui au vote rationnel de la part des électeurs faisant partie des priorités à mettre en œuvre pour restaurer la dignité des élections. Nous sommes encore loin du compte.

Comment appréciez-vous la participation citoyenne dans la vie publique, celle des jeunes ?

K.R. : TI-MG mise beaucoup sur la jeunesse, autant les lycéens et les étudiants, que les jeunes adultes au début de leur vie professionnelle. Nous sommes témoins d'une évo-

lution positive de leur engagement et de leur participation dans la vie communautaire, et constatons aussi que beaucoup d'associations et de groupes s'activent déjà avec et pour les jeunes. Mais ceci reste encore limité au regard de l'immense étendue de Madagascar, un jeune pays majoritairement composé de jeunes. La participation citoyenne en général a encore besoin d'être soutenue, celle des jeunes encore plus, tant dans le nombre que dans la qualité.

TI-IM a développé l'outil HayFidy. Qu'espérez-vous de la part des électeurs en mettant entre leur main un tel outil ?

K.R. : HayFidy est une grille pratique de type scorecard citoyen que nous avons conçue pour aider les électeurs à affiner leur choix devant les urnes. On invite les électeurs à noter les candidats sur des points importants concernant leurs profils publics et politiques, leurs engagements à l'intégrité et à la lutte contre la corruption, la pertinence de leurs programmes, le bilan de leurs mandats pour ceux qui ont déjà exercé une fonction au sein de l'État qu'ils soient nommés ou élus (avec un malus indirect pour ceux qui n'ont jamais exercé une fonction publique – même au niveau du fokontany – car présider un pays ne relève pas du folklore et ne s'improvise pas, pour tirer des leçons de notre actualité). Cet outil est une aide à la décision : il incite les électeurs à réfléchir sur leur vote, sur le genre de personne qu'ils veulent élire et à qui ils veulent confier le pouvoir, sur le réalisme et l'actionnabilité des programmes proposés par ces candidats ; même si le vote reste toujours secret et personnel. Cette idée part du principe que nous sommes tous responsables de l'avenir du pays et que, ni les politiques, ni les citoyens ne peuvent s'en dédouaner. Cet outil veut aussi éviter l'habitude des votes par passion partisane, qui fait que les électeurs valident des candidatures par fanatisme et sans la réflexion cruciale pour un vote responsable. Enfin, c'est un moyen pour parer à la corruption électorale. Car un mauvais vote hypothèque un peu plus le pays et il faut absolument l'éviter. C'est notre croisade, dans le cadre de notre programme d'intégrité politique. Pour que cette idée fonctionne, et que cet outil produise les effets escomptés, nous avons besoin de l'aide de tous. Notre porte reste ouverte à tous ceux qui désirent nous accompagner dans cette quête. 



Paul Rabary,

président du parti Ny Fireneko et membre de la plateforme Union des pro-Andry Rajoelina (Upar)

« L'OBLIGATION DE MOYENS EST UNE CONDITION SINE QUA NON POUR GAGNER UNE ÉLECTION »

Son soutien au candidat Andry Rajoelina a fait un grand bruit. L'ancien ministre de l'Éducation nationale a décidé de faire campagne pour le candidat des « Orange ». Il défend son choix.

YANN LOMELLE ET RAOTO ANDRIAMANAMBE

À de multiples reprises, vous avez défendu votre ligne. Mais le fait de passer de la neutralité au soutien à un candidat, n'est-ce pas, en substance, un changement de ligne de facto ?

Paul Rabary (P.R.) : Je suis sociologue de profession. Cela veut dire que je sais différencier statut et rôle. Le statut de sociologue m'oblige à être objectif. Dans mes analyses précédentes, j'ai voulu être le plus objectif possible. Je pense que c'est tout en mon honneur de l'avoir été. Après, quand j'ai pris la tête de Ny Fireneko, un parti politique, l'objectif était clair. De nouveau, je voulais être acteur dans le paysage politique, pas simplement observateur ou analyste. Je pourrai

capitaliser mon expérience d'observateur ou d'analyste politique, mais quand j'ai pris la décision d'accepter la présidence de notre formation, dont j'ai plus ou moins esquissé la vision, cela voulait dire que je redevais un acteur politique. En tant que tel, j'étais obligé de me positionner par rapport à une situation donnée et de surcroît par rapport à l'élection présidentielle.

Que répondez-vous aux personnes qui vous reprochent d'être un opportuniste politique ?

P.R. : La politique est une question d'opportunité. Je prends le cas de Francisque Ravony qui a été trésorier du parti Mpitolona ho an'ny fampanandrosoana an'i Madagasikara

(MFM). Il a fondé plus tard le Comité de soutien pour la démocratie et le développement à Madagascar (CSDDM) et il était parmi les leaders de 1991. Il n'a pas été choisi par le département politique pour être le Premier ministre du gouvernement (parallèle des Forces Vives, *NDLR*) de 1991, le parti MFM a quitté le mouvement des Forces Vives Rasalama pour créer celui de Rabearivelo (Forces Vives Rabearivelo, *NDLR*). C'est à partir de ce moment-là qu'il s'est positionné et il a créé la formation politique. Il s'est porté candidat aux législatives de 1993 sous la couleur du CSDDM et a réussi à se faire élire avec un autre député. Il s'est présenté au poste du Premier ministre dans un régime parlementaire, il a été élu. Tout est une question

d'opportunité. La politique ne s'écrit pas à l'avance, tout comme une carrière politique. C'est à nous – en tant que politicien et en tant qu'acteur politique – de saisir les chances qui se présentent. Il ne m'appartient pas de définir ce qu'est une opportunité politique ou pas. Il m'appartient de voir l'intérêt du pays et en particulier l'intérêt du parti. Car un parti politique est amené à gouverner, soit via une élection, un mouvement populaire ou une alliance politique. Nous avons choisi de nous allier politiquement avec des gens de bonne volonté pour soutenir le président Andry Rajoelina. Nous pensons qu'il a la plus grande chance de gagner. De par le fait que j'ai une expérience d'analyste politique, je peux évaluer les points forts et les points faibles des candidats.

N'y a-t-il pas un distinguo à faire tout même entre opportunité et opportunisme...

P.R. : Si, il y a un distinguo à faire. Mais, actuellement, nous vivons une période extraordinaire. Une élection présidentielle est extraordinaire par nature. Donc il faut conjuguer le fait de vouloir exercer le pouvoir et l'opportunité que ce scrutin offre.

La situation actuelle est assez cocasse : d'un côté, le candidat que vous soutenez bat campagne. De l'autre, les autres candidats refusent d'entrer dans le jeu, car ils estiment qu'il est truqué d'avance. Comment est-ce que vous vivez cela de l'intérieur ?

P.R. : Il y a beaucoup de façon d'interpréter la situation. Pour moi, a posteriori, quand l'élection sera terminée, on va remercier les dix candidats. Ils se sont présentés à l'élection, ils légitiment déjà le système. Boycoter une élection se fait avant, mais pas durant le processus. Le fait qu'ils aient déposé leur candidature devant la Haute cour constitutionnelle (HCC) signifie qu'ils légitiment l'institution. Le fait qu'ils soient venus à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) signifie autant. Même si la situation est difficile à gérer au jour le jour, quand les poussières vont retomber, on saura que les dix candidats travaillent pour le candidat numéro trois. En réalité, il n'y a que deux candidats qui battent campagne. De fait, l'élection du premier tour est atypique. Elle ressemble à celle d'un second tour, car les électeurs auront le choix entre deux can-

didats, car les autres candidats refusent d'y aller concrètement et refusent de faire campagne. Ils n'étaient pas obligés de faire cela. S'ils considéraient ou s'ils considéraient que l'élection est tronquée d'avance, il ne fallait pas se présenter. Et là je parle qu'en tant qu'analyste. Il aurait été plus lisible politiquement de voir des candidats qui boycottent parce qu'ils ne font pas confiance au système que des candidats qui se présentent, qui payent une caution conséquente de 200 millions d'ariary. Ce n'est pas rien quand même pour le quotidien des Malgaches. Pourquoi avoir dépensé autant d'argent pour au final dire aux Malgaches que nous ne méritons pas l'élection ? Dans une démocratie représentative, le vote est fondamental, car il appartient au peuple d'élire le dirigeant.

Pour paraphraser le Président français Emmanuel Macron, vous pensez vraiment que le « quoi qu'il en coûte », c'est-à-dire entrer dans une dynamique de forcing est-il vraiment judicieux ? Est-ce qu'il ne faut pas laisser le temps au temps ? On n'est pas au deux ou trois mois près à l'échelle d'un pays.

P.R. : Certes, nous ne sommes pas à deux ou trois mois près, mais c'est la philosophie même de la démocratie qui est mise en cause. Les élections donnent le pouvoir au peuple de désigner leur dirigeant. On n'est plus aux temps féodaux, l'héritage ne se transmet pas avec le sang. Nous avons choisi la République comme étant un modèle de société. Le sens même de ce mot a été bafoué et est actuellement bafoué par les dix candidats. Peut-être qu'il pense qu'il vaut mieux réformer la Ceni ou la HCC. Mais qu'a-t-on fait en 2016 ou en 2018 ? Ainsi, à chaque fois qu'une élection va se présenter, nous devrions réformer la HCC ou la Ceni ? C'est la question fondamentale au fait. La présidentielle s'inscrit dans la continuité démocratique d'un processus électoral normal. Mais remettre en cause deux institutions, en l'occurrence durant le processus, je pense que c'est remettre en cause les fondamentaux de la démocratie. La HCC et la Ceni sont deux institutions ancrées dans la Constitution. Une loi régit la composition de la HCC et la Ceni. Ce n'est pas la volonté propre d'un individu – en l'occurrence de Andry Rajoelina – qui détermine la Ceni et la HCC. Ce dernier a nommé des responsables au sein de ces institutions. Son statut de président de

la République lui avait permis de nommer ces personnes comme la Constitution le prévoyait. Le candidat Andry Rajoelina n'est pas amené à être Président à vie de Madagascar. Le prochain Président n'aurait-il donc plus le pouvoir de nommer des membres de la Ceni ou de la HCC parce qu'il y a un précédent aujourd'hui ? C'est la loi qu'il faut modifier. Dans ce cas, il faut passer par les institutions telles que l'Assemblée nationale. Il appartient à la Chambre basse de modifier la loi que l'on juge perfectible.

Vous avez parlé de la HCC et d'une question de lisibilité. Mais quand on voit les décisions qu'elle a rendues, celles-ci s'apparentent davantage à un accord politique qu'à une décision de justice. Comprenez-vous l'incompréhension des politiques et des suiveurs de la vie de la Nation ?

P.R. : Oui, je comprends tout à fait et je reviens à l'histoire de Madagascar. La HCC prend des décisions par rapport à la situation politique pour ne pas dire la HCC prend des décisions par rapport aux forces politiques. Je prends le cas de 2018. Qu'est-ce qui s'était passé ? Il y avait eu les manifestations de la majorité à l'Assemblée nationale, en l'occurrence des 73 députés. La HCC était obligée de reconnaître cette manifestation de force. Elle dissout le gouvernement de Solonandrasana Olivier Mahafaly. En 2002, il y avait deux HCC. La "HCC de Mantasoa" a décrété qu'il fallait organiser un deuxième tour. Le 22 février 2002, la "HCC de Mahamasina" a proclamé Marc Ravalomanana président de la République et le 6 mai également. La HCC est un reflet du rapport de force politique. Je prends le cas de la Cour suprême aux États-Unis. Quand Donald Trump était Président, il a modifié la composition, car des membres de la cour étaient décédés. Pourquoi personne n'a-t-il critiqué ces personnes nommées par le Président qui sont pourtant réputées ultra-conservateurs ?

Je pense qu'il ne faut pas voir seulement son statut particulier, il faut voir une institution dans son ensemble. Elle est appelée à durer. Une décision prise est celle d'une institution non des personnes nommées. Dans une démocratie, il faut apprendre à reconnaître le poids d'une institution et le rôle de celle-ci. Sinon, nous risquons constamment de trouver des causes ou des raisons pour critiquer telle ou telle personne susceptible d'être partisan. De toute façon, un citoyen a toujours

ses propres opinions qui ne regarde que lui-même. En tant que membre d'une institution, on peut considérer que – par principe – ce citoyen est dépassé par elle.

Vous avez dit que les décisions rendues par la HCC allaient dans le sens du rapport de force politique. Au regard de la situation actuelle, va-t-elle donc dans le sens de l'administration actuelle même si Andry Rajoelina a déjà démissionné ?

P.R. : Oui et non. Le fait est que la HCC siège pour faire respecter la Constitution. Quand je dis rapport de force politique ce n'est pas dans le sens de l'État. C'est un rapport de force entre la Constitution et l'aventurisme politique. La HCC doit respecter la Constitution et son esprit qui prévoit qu'un mandat présidentiel dure cinq ans. Cet esprit demande qu'une élection présidentielle se tienne avant que le mandat du chef de l'État ne se termine, c'est-à-dire avant 19 janvier 2024. C'est l'esprit que doit respecter la HCC. Si par des conjonctures politiques, il peut être respecté, il appartiendra à l'institution de définir et de peser le pour et le contre. La HCC est le gardien du temple de la Constitution.

On parle de l'esprit de la HCC, si on s'en tient à votre logique, elle aurait pu invalider la candidature de Andry Rajoelina...

P.R. : Oui elle aurait pu si les éléments à sa position tendaient vers cela. Je ne suis pas l'avocat de la HCC. Et je ne suis pas juriste. Elle aurait pu refuser s'il y avait des éléments tangibles pour prouver qu'Andry Rajoelina n'est pas malgache, mais comme les éléments à sa possession ne prouvaient pas ce fait, comment aurait-elle pu faire autrement. Elle a donc validé la candidature de Andry Rajoelina et c'est logique quand même. La constitution lui a donné ce pouvoir.

Sur le terrain sociologique ne craignez-vous pas que la fracture ouverte par 2009 ne soit davantage accentuée entre ceux qui sont pour le Président ou le mouvement orange et les autres ?

P.R. : Je ne dirai pas que la société malgache a été fracturée, mais elle a plusieurs couches. On parle d'une société malgache, mais elle est, dans le fait, composée de plusieurs socié-

tés qui se superposent. Nous n'avons pas fait de révolution. Si bien que même dans l'imaginaire populaire et collectif, il y a toujours cette notion de superposition. Et quand je vois les commentaires et les manifestations d'opinion sur Facebook, cela se reflète quand même. Que cela soit au niveau des croyances, des catégories socio-professionnelles ou des origines ethniques, il y a une superposition extraordinaire. C'est pour cela qu'il y a une règle un peu superficielle et tacite qui prévaut que si le Président est issu des Hauts-Plateaux, le Premier ministre doit être issu des régions côtières, et vice-versa. Même si on ne l'a jamais affiché publiquement, la composition du gouvernement doit également refléter cet équilibre. Cette société avance, par définition, à plusieurs vitesses. C'est pour cela que la démarche de Zafy Albert, dans l'esprit de réconcilier les Malgaches entre eux et les Malgaches avec leur histoire, a été plus judicieuse. Elle a été ignorée, sous-estimée et mal comprise par les acteurs politiques qui sont en campagne actuellement.

La situation actuelle ne nourrit-elle pas ce clivage à travers les agissements parfois violents de vos compagnons de route et des forces de l'ordre aussi ?

P.R. : Les forces de l'ordre par définition ont le monopole de la violence. Il leur appartient d'établir la paix et la concorde civile dans le pays. Les forces de l'ordre ne sont pas dupes. Elles agissent aussi selon le rapport de force tacite entre les manifestants et eux. J'étais aux premières loges en 1991 quand il y eut des centaines de milliers d'individus qui étaient descendus sur la Place du 13 Mai, les forces de l'ordre n'ont pas pu tenir. Le même cas s'était produit en 2002 et en 2009. Si les forces de l'ordre peuvent maîtriser la foule, le rapport de force est déjà établi depuis le début. On peut dire sans ambages que la manifestation des dix candidats n'imprime pas de mouvement. Il n'y a ni foule ni suiveurs ni dynamique particulière. Les fonctionnaires ne suivent pas, la machine administrative n'est pas bloquée. Les gens ne veulent plus de troubles politiques. On peut tout dire sur la manière dont les forces de l'ordre gèrent pacifiquement la foule, mais jusqu'à aujourd'hui, il n'y a pas mort d'homme. Elles

usent de gaz lacrymogène, ce qui est un degré minimum du maintien de la paix.

Vous trouvez donc que l'usage de la force n'est pas excessif par rapport à cette dynamique que vous notez ?

P.R. : Je ne trouve pas où est l'excès. Je prends toujours l'exemple de la France, car nous sommes le produit de l'histoire entre la France et Madagascar. Comparativement, quand je vois la répression des manifestations des gilets jaunes durant lesquelles il y a eu de nombreux blessés, les forces de l'ordre malgaches se retiennent beaucoup. Actuellement, elles n'utilisent que les matraques et les bombes lacrymogènes, comme je l'ai souligné. Le 10 août 1991, il y a eu des morts, tout comme en 2002 ou le 7 février 2009. Pour le moment, la doctrine appliquée par les forces de l'ordre est la retenue et la responsabilité.

Sur le terrain de la campagne électorale, que répondez-vous aux gens qui estiment qu'il y a une indécence par rapport au déploiement des moyens dans une telle mer de pauvreté ?

P.R. : Dois-je rappeler que j'étais candidat en 2018 ? Je n'ai donc aucune leçon à recevoir sur ce plan. Quand j'étais candidat, je n'utilisais que la moto et je ne faisais pas de grand meeting ou des shows. Je faisais trois conférences par jour, je n'avais pas d'artistes et je ne distribuais pas de t-shirt. Mais quel fut mon résultat ? Je n'ai même pas récolté 1% des voix ! Cela m'a vraiment fait réfléchir déjà en tant que candidat, mais également en tant que sociologue. Qu'est-ce qu'on veut exactement pour le pays ? Que veulent exactement les électeurs ?

Ma conclusion est que, pour prendre part à une élection présidentielle dans un pays comme Madagascar, il faut avoir les moyens. L'obligation de moyens est une condition *sine qua non* pour gagner une élection. Il n'y a pas de place pour les candidatures comme la nôtre qui s'apparentait à une candidature de témoignages. Donc, oui, il y a une indécence. Oui, il y a un débordement, mais ce sont les électeurs qui demandent cela. Je ne sais pas quelles sont les mesures à prendre pour éviter cela, mais cela doit passer par la législation. Mais je vous fais remarquer que l'élection présidentielle à l'américaine a été importée à Madagascar en 2002, par un certain candidat. Je fais simplement remarquer que l'élève a dépassé le maître, car il n'y a pas de loi sur la limitation de dépenses élec-

torales. Cependant, limitation veut dire remboursement. Les Malgaches sont-ils prêts à rembourser les frais des candidatures définis par la loi à Madagascar ? Je ne pense pas.

Je vous ai dit tout à l'heure que le fait que nous n'ayons pas fait une révolution veut dire que les Malgaches acceptent la liberté au détriment de l'égalité. Et deuxièmement, ils acceptent qu'il y ait un certain privilège à untel ou untel. Par exemple, les candidats à l'élection présidentielle sont considérés comme étant privilégiés alors qu'il n'y aucun statut pour un candidat dans la Constitution. Le fait de déposer la candidature apporte un privilège, même si la personne n'est pas élue. La société malgache n'est pas une société égalitariste ou égalitaire. C'est une société qui accepte une certaine marge de manœuvre entre l'égalité absolue et la liberté de chaque individu.

A-t-on promis de l'argent ou des postes aux membres de votre plateforme, l'Upar ?

P.R. : De l'argent non, mais on fait de la politique, on pense être responsable du pays. On ne se l'avoue pas, mais on pense que l'on est apte à être responsable et on se conduit comme étant des responsables.

Comprenez-vous les appréhensions des citoyens et des hommes politiques des dérives totalitaires que peut prendre cette administration ?

P.R. : Oui et il faut comprendre tous les points de vue. En politique, il y a toujours différents points de vue et perceptions. C'est la loi de la démocratie. Il ne peut pas avoir une pensée unique. Il peut y avoir des jugements de valeur et des *a priori*, mais il appartient à chaque responsable politique de confirmer ou d'infirmer ces *a priori* par leur comportement. Actuellement, il y a un souci par rapport à la signification même de la démocratie. Elle est la loi de la majorité. On ne parle pas de la majorité des candidats, mais des électeurs. Actuellement, les dix candidats ont réussi sur le fait d'imprimer le calendrier et le tempo politique. On a une impression – et c'est juste une impression – que l'élection ne se déroulera pas. Madagascar est un pays très centralisé à Antananarivo où il y a un microcosme politique qui s'agite chaque jour et qui se nourrit de réactions sur les réseaux sociaux et des nouvelles en continu. Jusque-là, je concède que les dix candidats arrivent à cristalliser sur le fait qu'il peut y avoir des doutes et des

appréhensions par rapport au bon déroulement et à l'existence même des élections. Et cela a été nourri par la décision de la HCC de reculer les élections le 16 novembre. Mais à partir du moment où le scrutin aura lieu au 16 novembre, que la Ceni va proclamer un résultat officiel et que la HCC va proclamer un résultat officiel, le cours politique des choses va se dérouler normalement. Il y aura la prestation de serment, les élections législatives et communales. L'histoire de Madagascar ne s'arrête pas aujourd'hui. Le rapport de force politique va déterminer cette histoire.

L'un des griefs à l'encontre de Andry Rajoelina concerne sa double nationalité. Pour vous, peut-on défendre l'intérêt d'un pays si on a la nationalité d'un autre ?

P.R. : Cela se discute. Comme j'ai dit, il y a plusieurs points de vue, mais pour un pays insulaire comme Madagascar, une double nationalité est une opportunité à la fois pour la personne, mais aussi pour le pays. Je vous fais remarquer qu'il y a énormément de Malgaches qui ont la double nationalité. Il y a beaucoup d'étrangers également qui obtiennent la nationalité malgache. La xénophobie me gêne dans ce débat. Dans le cadre d'une mondialisation où l'on parle d'humanisme et de l'universalité des valeurs, j'ai l'impression qu'on a un relent d'extrême droite qui flotte dans l'air avec des argumentaires s'apparentant à ceux de l'extrême-droite française. Ils parlent d'immigration, nous de nationalité. Avoir une autre nationalité n'est pas interdite par la loi. Je pense que si on donne la même opportunité à tous les Malgaches, ils vont se précipiter. Tous les Malgaches ayant une double nationalité ne la renient pas. Même les leaders politiques comme Jacques Rabemananjara ou le général Gabriel Ramanantsoa ont eu la double nationalité. Cela n'a pas été mis au crédit de leur bonne foi et de faire développer le pays. Pour moi, c'est un faux débat. On vit dans un monde global. La planète appartient aux humains, non aux Malgaches ou aux Français.

Cet élément de langage a souvent été repris par Andry Rajoelina. N'est-ce pas trop minimiser cette problématique ? Il s'agit tout de même de souveraineté nationale ?

P.R. : Parce qu'elle a été colonisée par la France, l'histoire de la Grande île est émail-

lée de problématiques. L'évènement de 1947 nous a tellement marqués qu'il y a un différend indépassable entre les deux clans. Je pense que si le candidat Andry Rajoelina avait eu une autre nationalité, cela aurait été plus facile d'accepter. S'il a renié sa nationalité malgache, cela aurait été une autre question. Il n'était plus président de la République, mais un simple citoyen. Je pense qu'il faut lui donner une certaine crédibilité dans la mesure où tous les actes, en tant que Président, et les projets qu'il a mis en place comme les *vatsy tsinjo* et les *tosika fameno* ont démontré qu'il se soucie du pays. Il a lancé des projets structurants pour le pays comme le cas des autoroutes, de la téléphérique, des routes nationales... Il a essayé de rattraper les retards en termes d'infrastructure pour le pays. S'il agissait au nom de la France, il n'aurait pas fait toutes ces infrastructures pour Madagascar.

On lui reproche aussi cette approche populaire, voire même populiste. Doit-on s'attendre à ce que cela s'amplifie s'il est réélu ?

P.R. : Je vais prendre l'exemple du Président brésilien Lula. Il est issu d'une famille très modeste. Il a été un cireur de chaussures avant de devenir leader d'importants mouvements syndicalistes. Quand il a été au pouvoir, ce qui a contribué à la popularité de Lula est qu'il s'est penché sur les projets de filet de sécurité. Il a déversé des sommes considérables sur les favelas. Je présume que Andry Rajoelina s'est inspiré de ce modèle. En politique, l'objectif n'est pas d'être populaire, mais il faut se préoccuper des besoins de la majorité de la population. Pour le cas de Madagascar, il est évident que la majorité de la population malgache souffre de difficultés économiques et sociales. Donc, où est le mal si le président de la République apporte à sa manière une certaine politique sociale pour le pays. C'est la première fois qu'on apporte cela à Madagascar. Certes, ce n'est pas suffisant. Ce n'est pas le plus important, mais il vaut mieux cela que rien. En attendant le développement économique, il faut quand même combler le retard entre les gens très nécessiteux et les gens qui peuvent se permettre encore attendre un tout petit peu. **P**



Dally Randriantefy,

ancienne joueuse de tennis professionnelle

« LE RÉVEIL CITOYEN COÏNCIDE AVEC UNE CERTAINE FRUSTRATION »

Elle s'est érigée en une des figures de la contestation. Après avoir évolué dans le très haut niveau tennistique, Dally Randriantefy est devenue une observatrice avisée de la vie publique et surtout une actrice à part entière de ce sursaut citoyen. Rencontre.

RAOTO ANDRIAMANAMBE

Il y a de grands débats, même en Occident, sur la place que doit occuper une personnalité publique comme un sportif, ou un artiste dans la société. Pour vous, quelle devrait être cette place ?

Dally Randriantefy (D.R.): En fait quand j'étais jeune, avant d'être majeur, pour faire l'impasse sur les questions qui me dépassaient, je disais toujours, "non, je ne fais pas de la politique". Pour un jeune sportif ou un jeune artiste, il est un peu délicat de répondre à ces questions. Il faut avoir des connaissances un peu approfondies. Donc quand on dit que "nous ne faisons pas de la politique", cela arrange tout le monde. Mais à rebours, la politique est la base de notre vie au quotidien.

Je pense que les parents doivent vraiment parler à leurs enfants afin qu'ils puissent mieux connaître la politique en général, qui fait partie de la culture générale qu'il faut maîtriser. Il est important de s'intéresser à la vie de la Nation, d'avoir un avis sur les choses, de pouvoir analyser les situations qui se présentent. Si nous ne commençons pas tôt, nous ne serons pas des citoyens aptes à juger quelle personne ou quel dirigeant pourrait mener le pays vers les objectifs de développement ? Nous dépendons à 80% des choix politiques. Nous ne devons pas dire que la politique est ennuyeuse. Tout le monde doit s'y investir. Quand bien même, nous sommes sportifs, artistes, médecins ou entrepreneurs... que nous exerçons des métiers qui, d'apparence,

n'auraient rien à voir avec la politique, à l'âge adulte en tant que citoyens, nous devons être conscients que notre qualité de vie dépend pour une grande partie des décisions politiques adoptées dans notre pays. Nous ne pouvons pas prendre le risque de laisser des personnes avec des idées aux antipodes des nôtres, décider pour chaque grain de riz qui passera notre bouche.

Pour vous sportifs ou artistes doivent faire entendre leur voix sur la place publique ?

D.R. : Exactement. C'est pour cela que je me suis levée à un moment parce que la situation était tellement grave qu'il fallait absolument parler. Ce n'est plus possible de se taire. Peut-

être que nous avons des amis de tel ou de tel côté, mais de là faut-il être complice du mal ? À un moment donné, si on risque de perdre la Nation, il est temps de se lever. Dans le cas contraire, pourquoi serait-on sur Terre, si nous ne nous battons pas pour nos droits fondamentaux ? Donc nous devons nous lever, absolument. Voilà pourquoi je l'ai fait. J'étais parmi les premiers à me lever, parmi les citoyens lambda.

Pourquoi vous êtes-vous autant investie dans cette cause ?

D.R. : Parce qu'il est de ma responsabilité en tant que citoyenne qui, grâce au sport, a une voix qui peut être entendue. Quand il s'agit de notre liberté qui est remise en cause, de notre Nation qui tombe entre les mains de gens qui œuvrent pour leurs propres puissances et bien-être uniquement, de notre Constitution qui est foulée aux pieds, il est de notre responsabilité à tous de se lever et de faire entendre nos voix. Faire entendre la mienne est vraiment la moindre des choses à faire.

Mais comprenez-vous quand même que certaines personnalités choisissent le silence devant la situation ?

D.R. : Oui, il y a des choses que je comprends. Certaines paroles pourraient ruiner toute leur vie et celle de leurs enfants, donc je comprends aussi cela. Certes, à la limite, ces personnes ne doivent pas se lever publiquement mais non pas laver leurs mains à la manière du Ponce Pilate et dénigrer celles qui osent prendre des décisions avec des phrases comme : "pourquoi faire la grève alors que ça nous mène économiquement à la ruine ?" Si l'on veut être un Homme complet, il faut un certain fond d'idéalisme. Ce sont nos idéaux et nos rêves qui apportent une touche différente dans notre vie, ce n'est pas seulement l'argent. Nous sommes des êtres humains, nous devons aspirer à vivre certaines valeurs et certaines idéologies.

Pour vous, les artistes et sportifs doivent-ils être engagés ?

D.R. : Disons qu'un sportif qui vit pleinement sa carrière aura davantage de difficultés pour être renseigné sur ce qui se passe. Il serait ardu qu'il ou elle ait un avis posé et approfondi, car la concentration est telle qu'il ou elle doit faire fi de tout ce qui pourrait polluer, parasiter son environnement...

Mais justement, quand le sportif est à l'apogée de sa carrière, il a beaucoup d'audience...

D.R. : Disons que, si le sujet est grave, une personne majeure devrait se positionner. Elle ne peut pas rester assise parce qu'il y a des morts, des vies en danger, de la violence excessive, etc. Par exemple, au tennis, des stars se sont positionnées sur la question de la guerre en Ukraine.

La classe politique a réussi à faire détourner les citoyens de la politique. Pour vous, est-ce qu'il n'y a pas eu un échec des politiques ?

D.R. : C'est un échec total. La première erreur qui a été faite a été que les débats ont été intellectualisés à certains moments. Des gens comme nous avaient trouvé les concepts totalement inaccessibles alors qu'ils concernent notre vie au quotidien. La deuxième erreur a été le populisme. C'est à cause de deux extrêmes qu'à un moment, parler de politique était honteux. La politique était devenue l'apanage des gens sans scrupules qui changent d'avis comme de pantalons. Personnellement, le déclic est venu de la situation actuelle. Il s'agit réellement de notre quotidien et non pas d'un concept abstrait qui nous dépasse. Donc, il faut arrêter de dire : "je ne veux pas faire de la politique" ou encore "je suis une sportive je ne parle pas politique". Non, on doit en parler, et faire comprendre, éduquer les gens pour qu'ils comprennent qu'il s'agit de leur vie au quotidien, du riz qu'ils mangent, de leur taxi, de leur transport... La politique est une question d'enjeux du quotidien, non pas de choses intellectuelles qui soient inaccessibles au commun des mortels.

Vous avez évolué au plus haut niveau depuis de longues années, vous étiez à la fois actrice et peut-être aussi spectatrice de l'extérieur, comment avez-vous vu la trajectoire du pays depuis vos débuts jusqu'à maintenant ?

D.R. : Je suis née sous l'administration Ratsiraka. Dès mon enfance, j'ai connu les pénuries, j'ai connu certaines politiques auxquelles je n'adhérais pas. Certaines barrières nous empêchaient de nous épanouir culturellement. Nous étions surveillés. Je comprenais la politique qu'il y avait à l'époque. Nous voulions sortir du joug du colonisateur, mais en même temps, la politique interne n'était pas propice à l'épanouissement de tous. Des er-

reurs ont été commises. Les citoyens n'étaient pas très éduqués en matière de géopolitique. D'ailleurs, les politiciens ne connaissaient pas la profondeur des problèmes géopolitiques. La Grande île dépendait totalement de certaines choses qui venaient de l'extérieur... Il aurait fallu corriger le tir. Il y avait ce problème avec Didier Ratsiraka. Avec Zafy Albert, il y a eu des erreurs qui ont conduit à son empêchement. Après, il y a eu le retour de Ratsiraka c'était mieux. Le premier mandat de Marc Ravalomanana était très bien. Puis, il y a eu des dérives. À l'époque, je critiquais beaucoup le gouvernement depuis la Radio France internationale (RFI) à l'étranger.

Mais je ne critiquais pas pour que l'on fasse un coup d'État, surtout deux ans avant les élections. Aujourd'hui, cela fait presque 15 ans d'errance ou d'erreurs. Nous sommes passés de changements de veste, de retournement de veste. Un vrai chaos. Certes, la plupart de ces candidats qui manifestent ont participé de près ou de loin au coup d'État. Du jour au lendemain, ils ne sont pas devenus des saints mais, aujourd'hui, ils ont su mettre de côté leurs rancunes et leurs rancœurs pour aller dans la même direction. Je sais qu'il y a encore une certaine animosité, mais pour l'amour de la patrie ils vont même risquer leur vie. Il faut une grande force mentale pour y arriver.

Nous sentons qu'il y a un certain sursaut citoyen. Comment appréciez-vous ce réveil ?

D.R. : Pourquoi se sont-ils réveillés ? À cause de la trahison. Ils ne pouvaient plus se taire surtout quand ils ont appris que, juste après la Transition, Andry Rajoelina avait demandé la nationalité française. Ce constat est amer, mais des problèmes internes surviennent, nous avons tendance à passer l'éponge, mais dans le cas actuel, la découverte de la bi-nationalité du Président a réveillé la fibre patriotique dans le cœur des citoyens. Cet événement est également intervenu alors que l'économie est moribonde et que la relation avec la France est tendue. Nous aurions été peut-être un peu plus indulgents si Andry Rajoelina avait demandé la nationalité américaine, norvégienne ou anglaise. Prendre celle de la France s'apparente à une trahison. Cela nous conduit à penser que toutes les commémorations ne semblent être que de l'hypocrisie. Le réveil citoyen coïncide également avec une certaine frustration. Depuis des années,

ceux qui osent prendre la parole subissent des menaces. Les propriétaires d'entreprises sont menacés de redressement fiscal ou bannis de tel ou tel appel d'offres... Aujourd'hui, je pense que ceux qui peuvent parler ou qui peuvent se permettre de parler doivent parler maintenant.

Un déferlement de haine s'est abattu sur vous quand vous avez commencé à prendre position. N'avez-vous pas peur de porter atteinte à l'héritage de la grande championne que vous aviez été ?

D.R. : Je n'ai pas du tout peur de ce genre de chose. Durant ma carrière professionnelle, je recevais beaucoup de critiques. J'ai l'habitude de l'adversité. Quand j'ai des convictions et que je sens que j'ai raison, il n'y a rien qui peut m'ébranler. Pour moi, il est normal qu'il y ait des gens qui critiquent. Durant mon cheminement sportif, j'ai été habituée à faire face à mes adversaires. Mais la grande différence est qu'en sport, les règles du jeu sont claires. Le cadre est bien posé. Dans la situation actuelle, les coups bas mesquins pleuvent. Même la loi n'est plus de votre côté. Des hors-la-loi capables de tout sont contre vous. Quelque part, quand vous allez manifester, vous risquez votre vie. Je trouve que faire subir cette situation à des citoyens est extrêmement grave. Nous glissons de manière très dangereuse sur les pentes d'une dictature à la nord-coréenne.

Quel regard portez-vous sur le sport actuel ?

D.R. : Curieusement, le sport qui apporte une éducation indiscutable au peuple, qui apporte la joie, le bien-être et la santé à la population a, à sa tête, une direction qui est négligée et qui est gérée par des gens qui n'ont pas approfondi le milieu du sport. Ces personnes ne comprennent ni ne connaissent l'histoire du sport national. Elles ne comprennent pas exactement ce qu'il faudrait faire sur le plan technique dans toutes les disciplines confondues. J'ai constaté que nous avons oublié comment organiser des jeux internationaux... Le régime (administration, *NDLR*) précédent n'a pas permis au sport national d'avoir *the right man at the right place*. Les personnes à la tête de la gestion oublient de demander conseil à ceux qui les ont précédés. Il faut croire qu'il n'y a ni passation ni histoire accessible

pour progresser. Je dis cela non pas pour la critique gratuite, mais je me sens juste obligée de répondre à la question, sans convoitise aucune d'une place de choix dans la gestion du sport. Non. J'ai assez à faire avec ma vie et mon futur travail, mais je m'exprime dans l'espoir de voir une amélioration.

La société malgache sortira-t-elle indemne de cette nouvelle épreuve avec ces clivages très importants ?

D.R. : De nouvelles mentalités s'élèvent. Des distorsions par rapport aux valeurs sont également constatées. Je ne saurais pas définir cette mentalité. Mais il est sûr que nous sommes un même peuple, mais avec des valeurs qui divergent complètement. Je me pose la question : mais comment avons-nous réussi à cohabiter durant tout ce temps. De nombreuses personnes se sont senties mises de côté. Elles sont tellement défavorisées qu'elles acquiescent contre un peu de riz. Le comble de l'ironie est que ce sont les personnes qui ont entraîné cette extrême précarité qui jouent les messies. Comment va-t-on se relever de cela ? Il est bien plaisant de parler de refondation ou d'éducation, mais quand le ventre est vide, le cerveau n'arrive pas à suivre. Je trouve que nous sommes dans une sorte d'impasse.

Comment sortir de cette impasse ?

D.R. : Dans tous les cas, c'est par l'éducation. Mais quand je vois l'état du système éducatif, cela me laisse songeur avec des maîtres *Fram* peu diplômés qui sont payés à 30 000 ariary par mois. La réforme de l'éducation nécessite de l'argent. Mais aujourd'hui la priorité est ailleurs. Pour sortir de l'impasse, il faut nourrir le peuple également. Pour y arriver, il faut créer des conjonctures économiques qui favorisent un peu plus l'accès au travail. Aujourd'hui, certains investisseurs sont victimes de racket. Les processus sont bloqués. Comment veut-on que les investisseurs s'installent en toute sérénité et qu'ils puissent donner du travail à la population ? Il faut frapper au cœur la corruption. Du temps de Marc Ravalomanana, il y avait une certaine crainte devant la corruption. Le *Bianco* travaillait réellement.

Une certaine injustice qui règne dans la mémoire collective malgache envers ceux qui ont porté haut le

flambeau de Madagascar, comment vivez-vous cette situation ?

D.R. : Je nous mettrai la note de zéro dans la capitalisation des acquis. Nous sommes des acquis de la Nation, pourquoi on ne "profite" pas de nous ? Jean-Louis Ravelomanantsoa est célébré avec des statues ailleurs, une école en son nom a été inaugurée à Los Angeles. Personnellement, j'aurais aimé travailler avec la Fédération malgache de tennis. Ma sœur, Naticha Randriatety, a un diplôme européen de coach haut niveau. Elle propose de travailler bénévolement pour la Nation. Mais on nous dit de "dégager". Les gens ne veulent pas de noms qui pourraient leur faire de l'ombre. Même si nous ne voulons pas que nos noms soient en première ligne, les médias ont besoin de références. Peut-être que Jean-Louis Ravelomanantsoa a été maladroit dans ses prises de paroles, mais l'on aurait dû prendre les bonnes choses de ses expériences.

L'administration ne capitalise donc pas sur ces succès ?

D.R. : Exactement, et on ne nous laisse pas du tout travailler. Je vois beaucoup de personnes qui ont des compétences et qui ont décidé de rentrer. Mais elles sont laissées de côté. C'est une situation récurrente parce qu'il y a un problème d'ego très important à Madagascar.

Selon vous, comment refonder la société ?

D.R. : En fait, c'est vraiment à travers l'éducation. Regardez, nous n'avons plus de respect pour rien. Même des questions basiques comme l'hygiène ou la propreté sont négligées. Cela se reflète à travers le respect ou plutôt le non-respect des biens publics. Nous avons tellement négligé l'éducation civique. Pourquoi est-ce que toutes les chaînes télévisées ou toutes les stations radio ne consacrent-elles pas un quart d'heure chaque jour à parler d'éducation civique ? Tout ce qu'il y a autour de l'éducation peut vraiment changer l'avenir d'un pays. Malheureusement, nous ne parlons pas assez de ce sujet, l'alimentaire domine les débats. **P**



Monseigneur Benjamin Ramaroson,

président de la Commission épiscopale « Justice et Paix »

« DES ÉLECTIONS QUI MÈNENT VERS LES VOIES DE LA DISSENSION ET DES TROUBLES NE FERONT QU'ENTRAÎNER UNE CRISE PROFONDE »

La commission épiscopale « Justice et Paix » est une voix très écoutée au sein de l'Église catholique et au sein de la société. Nous sommes allés à la rencontre de monseigneur Benjamin Ramaroson, son président, pour parler des circonvolutions politiques et du rôle de l'Église dans la médiation ou dans la vie publique.

Entretien.

RAOTO ANDRIAMANAMBE

Comment appréhendez-vous l'évolution de la situation actuelle ?

Monseigneur Benjamin Ramaroson (Mgr. B.R.): Avant de parler de la situation de Madagascar, il est bon de comprendre l'identité de l'Église, même si nous n'allons pas faire de la théologie. L'Église est à la fois *mater* et

magistra. Elle est "mère et éducatrice". En tant que mère, elle doit s'occuper de ses enfants, non seulement ceux et celles qui ont été baptisés mais tout l'ensemble des êtres humains. En tant qu'éducatrice, elle doit enseigner la vérité. Relisez le message des évêques. Nous ne cessons de faire appel à cette vérité. C'est

en elle que l'on trouve l'épanouissement. L'Église n'ambitionne pas d'être donneuse de leçons, mais elle apporte la lumière de l'Évangile. Elle n'est pas faite de politique, mais elle n'est pas contre également. Mais c'est parfois la définition de cette politique qui est problématique. Le verbe s'est fait chair et il est

venu parmi nous. Le Christ a vécu parmi les hommes. D'où cet engagement de l'Église au sein de la société. À travers la partie d'un passage du Nouveau Testament – *“Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu”* – certains disent qu'elle doit se cantonner dans la sacristie et ne pas se mêler de politique. Cette interprétation est fautive. En s'incarnant, notre Dieu est proche de nous. Il s'occupe de nous et se préoccupe donc de la destinée humaine. En somme, en tant que mère et enseignante, l'Église doit être à côté du peuple. La politique, dans son sens noble, doit s'occuper de la vie de la cité et chercher le bien commun. Dans son encyclique *Fratelli tutti* qui a fait un grand bruit, l'intention du Pape François pour l'apostolat de la prière était l'amitié sociale. Pour le souverain pontife, la meilleure politique c'est vivre l'amitié sociale. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que l'Église catholique s'intéresse à la “chose” publique. Publiée en 1891, l'encyclique *Rerum Novarum* du Pape Léon XIII devient le soubassement d'un christianisme social qui entend ne pas abandonner les masses prolétariennes. Il y parlait d'une vie sociale dont la politique. L'Église est appelée à vivre au milieu de son temps, de son peuple. Elle exhorte les laïcs à être des acteurs actifs de la vie de la nation. D'ailleurs, le laïc se définit comme étant une personne qui vit au milieu du monde. Pour le Pape Pie XI, *“faire la politique est la plus haute forme de charité”*. Pour le Pape François, la meilleure politique est le don de soi dans le service, dans la vérité. L'individu doit être patriote et vivre une vie remplie dans le service des autres surtout au bénéfice des plus démunis.

Pourquoi n'avons-nous pas su éviter cette situation ?

Mgr. B.R. : Le problème est qu'il n'y a pas eu assez de dialogue pour bien discerner la situation. Nous avons tendance à oublier que chaque individu est une richesse, tout en omettant d'exploiter le vivre ensemble en société. En général, nous avons manqué des occasions de dialoguer. C'est très malheureux surtout que nous avons le *fiHAVANANA*, cette valeur importante qui est malheureusement presque détruite dans son sens même. Il n'a pas été mis à sa juste place. Le vivre ensemble est très important. Le Pape l'avait rappelé durant la période de la Covid-19. Si nous ne travaillons pas ensemble, nous coulerons ensemble. La situation actuelle n'est pas un

astéroïde qui nous est tombé sur la tête. Nous avons quand même eu l'esquisse de ce qui allait se passer. La vraie source des problèmes pour moi provient de la place de l'argent qui a été sacralisé. Il est devenu un dieu que les Hommes adorent et qui est source de division. La société actuelle ressemble à l'image de la société darwinienne où la loi du plus fort prévaut. Or, l'Église y est fermement opposée.

L'Église en général, et l'Église catholique en particulier, n'a-t-elle pas aussi ses parts de responsabilités dans ce qu'on vit actuellement ?

Mgr. B.R. : Bien sûr, c'est pour cela que j'avais souligné que l'Église ne vit pas en marge de la société, mais elle ne peut pas se substituer à la place de l'État. C'est à ce dernier d'instaurer un cadre de vie qui va dans le sens du bien commun. Le problème est que ce concept de bien commun a tendance à ne plus exister du fait, en premier lieu, de la faillite de notre système éducatif. En temps normal, le système éducatif doit véhiculer la citoyenneté. Le sens de la citoyenneté semble avoir peu à peu disparu également. Ceux qui vivent à Madagascar ne semblent ne faire qu'y “habiter”, mais ils n'y vivent pas. C'est une grande nuance à avoir en tête.

Pour l'Église, et pour vous en particulier, est-ce que vous voyez une société qui est en train de fracturer, de se diviser actuellement ? Est-ce que la société malgache est en danger où ce n'est pas encore trop grave ?

Mgr. B.R. : Le sens de l'État, de la gouvernance, de la politique n'entre plus dans les considérations des citoyens. L'Église doit intervenir sur des sujets comme l'éducation ou la santé. Je le réitère, elle n'a pas vocation à ordonner ce qu'un tel ou untel devrait faire. À la fois apôtre, l'Église demeure prophète, c'est-à-dire qu'elle donne le message pour que la personne qui évolue dans la société puisse s'épanouir et évoluer dans la société. Peut-être l'avez-vous remarqué dans ces messages de la conférence des évêques de Madagascar. Elle avait parlé d'élections et avait exhorté tous les citoyens à effectuer leur devoir en allant voter, car c'est une garantie pour l'avenir. *“Que personne ne soit tenté par l'abstention ni d'influencer les autres à s'abstenir à cause des échecs apparents des élections précédentes. (...) La conscience est sacrée*

et précieuse, car c'est par elle que nous écoutons la voix de Dieu ; nous devons veiller jalousement sur elle. Même si dans la réalité, des carences demeurent : beaucoup de personnes ne sont pas inscrites sur la liste électorale ou n'ont pas leur carte d'identité nationale”. La conférence des évêques avait alerté les gouvernants à tous les niveaux, *“écoutez ce qui fait mal à la population (social, économique) et ne profitez pas de sa pauvreté”*. Elle a également exhorté les citoyens à mieux connaître la vie de la nation afin qu'ils puissent savoir ce qu'est un vote, à savoir choisir le bon profil de candidat. Vous avez parlé de fracture, depuis 1972, nous n'avons pas su parler de nos vrais maux et y apporter des solutions. Cette fracture n'est pas entre le peuple, mais plutôt entre le peuple et ses dirigeants.

L'Église doit rester prophète et enseignante sans être moralisatrice. L'exercice n'est-il pas assez ardu ?

Mgr. B.R. : Ne vous y trompez pas. La morale est utile. Elle permet de vivre en tant qu'homme et avec tous les hommes. Celui qui est moraliste prétend donner des conseils sur ce qui doit être fait. Ce qui n'est pas le rôle de l'Église. Elle n'est pas moraliste, mais elle indique plutôt le chemin à emprunter pour dénicher et vivre la vérité. C'est la base même de son enseignement. Cet exercice n'est pas difficile. Mais il est à faire. Si la morale était respectée, les pratiques politiques seraient meilleures car elle est éminemment liée à la condition humaine. L'Église établit et partage ce qui est sa morale, c'est-à-dire une série de normes. Pour elle, la norme est en Christ. Elle n'est pas seulement une suiveuse du Christ, mais ses actions débutent par Lui. Les normes aussi enjoignent de dire et faire la vérité, de protéger la vie. Est-il normal – je souligne le mot – de s'adonner à la corruption ? L'Église conduit ses fidèles et les citoyens vers un chemin plus juste pour qu'ils puissent s'épanouir corps et âme et c'est ce qui le pousse à enseigner également

Comment sortir de cette impasse ?

Mgr. B.R. : Une impasse est une voie sans issue. Je ne pense pas qu'il n'y ait pas d'issue. Ce serait trop fataliste. Il y a toujours une porte de sortie. Je le répète, nous sommes Malgaches, nous avons nos valeurs, mais il ne faut pas que cela demeure un slogan vain même si c'est la pratique. Depuis les années 70, nous aurions dû mener des échanges et des débats de fond afin que tous les aspects

de la vie de la nation puissent être analysés. Le fait est que, la plupart du temps, nous demeurons dans cette fameuse voie médiane, « *marimaritra iraisana* ». Nous cherchons à tout prix à temporiser et à calmer la situation. Mais nous ne devons pas y demeurer. La vraie source de nos maux vient de cette Constitution. C'est peut-être une bonne chose dans le cadre d'une transition pour éviter les affrontements. Aujourd'hui, de nombreuses crises surviennent dans le monde, Madagascar n'y échappe pas, malheureusement. En 2013, les évêques avaient rencontré la communauté internationale. Déjà à l'époque, la question qui se posait était quelle constitution serait utilisée pour affronter les élections. La communauté internationale avait rétorqué que c'était celle qui avait été avalisée à travers le référendum. Cette loi fondamentale avait été fortement critiquée, car elle avait été validée durant la transition, n'oublions pas l'histoire. Durant le jour de vote, on pouvait voter avec une Carte d'identité nationale (CIN) ou une carte de *fokontany*. Or, tout est basé sur la Constitution, de la mise en place de la Haute cour constitutionnelle (HCC) à la Haute cour de justice. Même la communauté internationale l'a validée. Ne vous étonnez pas de la situation actuelle.

Un débat de fond est donc nécessaire pour vous avec une éventuelle retouche constitutionnelle ?

Mgr. B.R. : Justement, les décisions vont dépendre de ce débat de fond. C'est ce qui est délicat. Sommes-nous réellement prêts à affronter les débats ? Remercions Dieu que les Malgaches ne soient pas un peuple belliqueux même si certains essaient tant bien que mal de le diviser. J'espère que nous n'aboutirons jamais à une situation de guerre civile. Nous avons nos propres spécificités et nos propres valeurs qui nous différencient des autres.

Pour vous, les élections demeurent-elles une solution pour sortir de la crise ?

Mgr. B.R. : Des élections qui mènent vers les voies de la dissension et des troubles ne feront qu'entraîner une crise profonde. Si elles sont vraiment garantes de l'avenir, elles sont utiles. En une ou deux minutes, tous les cinq ans, par l'acte de vote, les citoyens ont entre leur main l'avenir de leur pays. C'est un lieu pour eux de l'expression de leurs idées et de leurs opinions. Le moment est précieux. Il est essentiel que le processus électoral soit pré-

servé comme un trésor, avant ou après. Les élections ne doivent pas être tronquées. Le vote ne doit pas être manipulé ni acheté. Je ne parle pas de la date du 16 novembre en particulier, mais si nous ne sommes pas encore prêts, il n'y a rien de mal à ajourner la présidentielle. Je ne dis pas que nous trouvons la solution miracle mais la tentative de dialogue menée par le FFKM est déjà un pas très important. Les Églises se positionnent de manière très ferme : les deux ou trois minutes que représente le vote est un moment précieux dans la vie d'un citoyen. Il ne faut pas le prendre à la légère. D'où l'appel très fort de l'Église catholique qui, au passage, ne soutient aucun candidat.

Toutefois, ce mythe a la peau dure...

Mgr. B.R. : L'Église catholique ne défend que la vérité et la justice.

Lors de chacune des turbulences traversées par le pays, le FFKM se dresse toujours comme étant une entité acceptée et écoutée. Cette fois-ci, il semblerait qu'il ait beaucoup plus de difficulté à jouer les médiateurs. Comment expliquer la situation ?

Mgr. B.R. : Quand une personne veut réellement aller vers le chemin de la vérité, elle écoute. Le FFKM a écouté les uns et les autres, mais a-t-il été entendu ? Mes parents m'ont toujours dit que la conscience de chacun le guide vers ses décisions et vers son cheminement personnel. Chacun est responsable de ses choix. Je le souligne, l'Église se cantonne à son rôle de prophète. Mais les membres du FFKM sont aussi des humains faits de chair et de sang. Peut-être que certains de leurs messages peinent à être entendus, ce qui peut amener une confusion. Les agendas sont aussi serrés. Cependant, toutes les parties prenantes doivent faire des concessions à travers des consultations régulières. La situation actuelle exige ces rencontres et discussions régulières. Par rapport à cette situation, j'ai en tête l'exhortation apostolique de 12 pages, publiée le mercredi 4 octobre, quelques semaines avant la Cop 28, intitulée « *Laudate Deum* » (« Louez Dieu »), le Pape François a mis en garde face aux « opinions méprisantes et déraisonnables » des climatosceptiques. Durant la crise de la Covid-19, le souverain pontife avait appelé à ce que « *la solidarité ne doit pas être un vain mot ou une promesse vide de sens* ». Dans le cas contraire, la loi du plus fort régnera. Je le réitère, les dialogues nous per-

mettront de sortir de ce marasme. Il n'y a pas de fracture dans la société, il y a une cassure entre les gouvernants et les gouvernés.

Vous avez déjà évoqué la question du règne de l'argent. Comment appréhendez-vous le fait que les candidats, en tous cas Andry Rajoelina et Siteny Randrianasoloniako, utilisent autant de moyens pour leur campagne électorale alors que la population vit dans une extrême pauvreté ?

Mgr. B.R. : Comme je l'ai dit, chacun a sa propre conscience. Dans ce cas précis, la Constitution et les différentes lois auraient pu être érigées en tant que barrières. Mais d'une manière générale, j'exhorte à ce que la relation avec l'argent dans le domaine politique soit changée. Si l'argent est la priorité ou est en première ligne dans toute la société, il entraîne l'exclusion qui est une source importante de destruction.

Vous joignez-vous à de nombreuses organisations de la société civile qui réclament une transparence des provenances de fonds utilisés dans les campagnes électorales ?

Mgr. B.R. : Il ne s'agit pas seulement de la transparence en termes d'argent, mais également sur la liste électorale, sur le processus... Tout ce qui touche de près ou de loin à l'élection doit être transparent : le dépôt de candidatures, durant la précampagne, la campagne, le jour du scrutin, après l'élection... La vérité doit être la règle principale d'un vote. Mais il ne peut y avoir de vérité ou de justice sans transparence. Pour en revenir à votre question : qu'est-ce qui empêche les candidats de dévoiler combien leur campagne leur aurait coûté ? C'est leur argent. La pratique politique ne doit pas être honteuse. En 2021, lors d'une rencontre avec des jeunes de Scholas Occurrentes, un organisme de droit pontifical lancé par le pontife pour promouvoir la culture de la rencontre dans le cadre éducatif, le Pape François avait aussi soutenu que « *la politique est la forme la plus haute de la charité* ». Qu'y a-t-il de honteux à servir les autres ? Un ministre doit être au service du peuple. Cependant, une ligne doit être tracée par rapport à la vie privée. L'Église soutient et reconnaît la propriété privée, c'est-à-dire le cadre des affaires.

Dans son encyclique *Laudato Si'* publiée en mai 2015, le Pape François se concentre sur la protection de l'environnement.

ronnement naturel et de toutes les personnes, ainsi que sur des questions plus larges concernant la relation entre Dieu, les humains et la Terre, il y défend les exclus. Nous retrouvons des thématiques tellement actuelles. À la lumière de cette encyclique, que pouvez-vous dire du bilan de ces cinq dernières années de gouvernance ?

Mgr. B.R. : Ce n'est pas le rôle de l'Église de tirer des bilans. Il incombe aux responsables de le faire. D'ailleurs, de nombreux indicateurs peuvent être appréciés dans ce sens. Mais je peux dire que si la doctrine sociale de l'Église est respectée, le bilan devrait être reluisant. Nous devons nous efforcer de donner de l'espace au principe de solidarité, celui du bien commun. À nous d'apprécier si le principe de solidarité – qui se décline en la décentralisation – est bien établi. Tous les enfants peuvent-ils aller à l'école ? Les malades peuvent-ils être soignés ? Les biens publics ne sont-ils pas accaparés par une minorité ? Les biens communs sont-ils préservés ? De leur côté, les citoyens sont-ils réellement responsables ? Les dirigeants sont-ils patriotes ? La conférence des évêques de Madagascar l'a souligné : *"Madagascar a besoin d'une personne juste, sage et patriote, c'est-à-dire quelqu'un qui vit dans la légalité, qui veille scrupuleusement au respect des lois et qui n'a de préférence pour personne"*. Le nationaliste aime sa patrie. Le patriote peut verser son sang pour sa patrie. Nos politiciens ont-ils ce don de soi ultime ? Cette question se pose. Les uns sont seulement nationalistes, les autres patriotes.

Ces sujets sur le nationalisme et le patriotisme agitent la sphère publique. Pour vous, peut-on avoir une double nationalité tout en servant fidèlement son pays ?

Mgr. B.R. : Je n'y vois pas d'inconvénient. Dans la Bible, qui est ma référence constante, le roi Cyrus est présenté comme l'instrument du Dieu consolateur et libérateur. Bien qu'il n'ait pas été juif mais Perse, Cyrus est le seul roi païen à être nommé "oint" de l'Éternel. Il est appelé ainsi parce que Dieu l'a choisi (Ésaïe 41.2-3) pour libérer son peuple de l'exil babylonien (Ésaïe 44.28). D'une certaine manière, on peut dire que ses conquêtes peuvent être qualifiées de guerres saintes, car Cyrus joue le même rôle qu'un roi israélite. Il a libéré le peuple d'Israël de ses ennemis. Il a aidé à bâtir

les temples. Donc, je reviens à cette question de conscience personnelle dans les agissements des citoyens. D'ailleurs, pour l'Église, il n'y a pas de nationalité. Tout le monde est ses enfants. Le Pape est argentin. Il sert les enfants du monde dans le curie romain. Il ne devrait pas y avoir ces cloisons que les hommes ont érigées. D'ailleurs, le Pape dénonce régulièrement depuis son élection il y a dix ans le sort fait aux migrants. *"Nous ne pouvons plus assister aux tragédies des naufrages provoqués par des trafics odieux et le fanatisme de l'indifférence. Les personnes qui risquent de se noyer, lorsqu'elles sont abandonnées sur les flots, doivent être secourues. C'est un devoir d'humanité, c'est un devoir de civilisation"*, a-t-il souligné lors de sa visite en France. À travers cette prise de position du Pape, je ne sais pas si la mienne est assez claire. Je ne peux pas m'aventurer sur le terrain juridique que je ne connais pas.

Le prosélytisme des Églises évangéliques vous inquiète-t-il ? Ou cela fait-il partie de la pratique de la vie religieuse ? De plus en plus de fidèles quittent les rangs de l'Église catholique pour ces Églises qui militent davantage pour le millénarisme ?

Mgr. B.R. : Il ne devrait pas y avoir de question de peur. Une fois de plus, il s'agit de la conscience de chacun. L'Église catholique ne fait pas de prosélytisme. Ses rôles sont d'être le témoin de la rédemption car elle est prophète. Le Pape Paul VI, l'un des plus grands réformateurs que l'Église ait connus dans son histoire récente, a estimé que le XX^e siècle devait être celui du témoin. *"Être le témoin de la Force de Dieu opérant dans l'étonnante et renaissante fragilité humaine, ce n'est pas aliéner l'homme, mais lui proposer des chemins de liberté"*, a-t-il adressé comme message. Le même constat s'applique en ce XXI^e siècle. Ceux qui tendent une oreille aux prédicateurs le font parce qu'ils sont des témoins. L'Église catholique ne va pas se battre pour conquérir tels ou tels fidèles. Ce n'est pas dans ses habitudes. Mais notez aussi que de plus en plus de fidèles catholiques reviennent. Le salut n'est pas une question de nombre. Tous les hommes sont appelés par le seigneur, mais peu répondra à l'appel. Je ne vais pas faire une homélie, mais l'Église catholique essaye de faire la

part de travail avec un leader comme le Pape François qui est sur tous les fronts.

Comment le dialogue interreligieux a-t-il évolué à Madagascar ces dernières années ? Depuis un certain temps, certaines invectives se font sentir sournoisement entre les religions.

Mgr. B.R. : L'Église œuvre de la base. Elle n'a pas une structure pyramidale. Il est vrai qu'il y a une hiérarchie mais les différents conciles ont consacré une Église proche de ses fidèles. Le plus important est le vivre et le savoir vivre ensemble. C'est l'effort que tous les croyants doivent consentir. Le dialogue interreligieux avance bien à Madagascar, mais il faut éviter les confusions en termes de pratiques. Il faut se respecter, respecter les sacrements des différentes confessions. Au sein du FFKM, l'objectif est de continuer ce dialogue et d'éviter les conflits religieux. Nous espérons qu'il n'y aura jamais ce genre d'affrontement. Un vrai croyant ne s'adonnera jamais à ce genre de violence.

Comment voyez-vous l'avenir de ce pays ? Êtes-vous confiant ?

Mgr. B.R. : Madagascar est riche. L'île est également riche de ses Hommes. Le problème est que la vérité et la justice peinent à s'imposer. Ceux qui vont dans le droit chemin ont de la sagesse. Le pays ne devrait pas être dans un tel état de pauvreté. La Grande île n'a que très peu de personnes justes et qui se lèvent pour combattre l'injustice. Justice et Paix œuvre pour instaurer cette vérité et cette justice créées par Dieu. Si on est riche alors qu'un océan de pauvreté nous entoure, va-t-on vers le chemin de la vérité ? Il faut produire et créer des emplois pour le plus grand nombre. L'État doit agir.

Beaucoup d'enfants ne peuvent pas aller à l'école. Plus de 80% de la population est pauvre. Mais pour ouvrir une perspective d'avenir, nos hommes d'État ainsi que nos citoyens doivent être honnêtes, intègres et évoluer dans la vérité. L'éducation est fondamentale. Nous ne pourrions jamais développer le pays avec une population majoritairement analphabète. En ce qui le concerne, Justice et Paix a œuvré à son humble niveau pour sensibiliser les citoyens. Nous avons formé de nombreux catéchistes pour qu'ils puissent être des observateurs électoraux. Nous ambitionnons de couvrir tous les bureaux de vote, même si cela risque d'être assez difficile. **P**



Herilaza Imbiki,

ancien garde des Sceaux et avocat général à la Cour de cassation à la Cour suprême

«LA HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE EST UNE JURIDICTION JURIDICO-POLITIQUE»

Des arguties juridiques semblent avoir pris le haut du pavé au détriment de l'état de droit à Madagascar. À la suite du scandale l'ayant poussé à démissionner du gouvernement, Herilaza Imbiki, ancien ministre de la Justice (2021-2022), et ancien vice-président du Sénat, outre ses nombreuses qualifications, s'est muré dans le silence durant un temps. Face à la présente crise préélectorale sur l'île, il livre son point de vue en s'appuyant sur sa grande connaissance des arcanes de l'administration. Entretien.

RIVONALA RAZAFISON

Quel devrait être le rôle des magistrats face à la conjoncture actuelle au pays ?

Herilaza Imbiki (H.I.) : Au vu du contexte qui est relativement difficile actuellement, les magistrats ont un ou des rôles très importants au sein de la société. En général, ils sont investis du rôle de régulation de

la société pour l'équilibre de celle-ci. Nous voyons toutes les revendications des uns et des autres. L'état de droit lui-même semble aussi en péril. L'application de la loi pose problème. Certains tirent l'interprétation de la Constitution et de la loi subjectivement de leur côté. D'autres se défendent et disent "non" et qu'il y a une stricte interprétation et mise en œuvre de la Constitution et de la loi.

Les magistrats ont effectivement l'obligation de réserve. Mais, comme je l'ai dit, le magistrat est un acteur prépondérant pour la mise en place et l'effectivité de l'état de droit. Ils ont des rôles à jouer là-dessus. D'abord, les principaux responsables au ministère de la Justice, au niveau des cours et des juridictions, ensuite, les magistrats regroupés au sein du Conseil supérieur de la magistrature

(CSM), le garant de l'indépendance de la magistrature au cas où il y aurait des pressions et des interventions politiques, et, enfin, les magistrats réunis au sein du Syndicat des magistrats de Madagascar (SMM).

Les postures sont différentes suivant ces trois positionnements s'il m'est permis de le dire ainsi. Comment vont se comporter et réagir les magistrats qui œuvrent au sein de la chancellerie et qui sont nommés à des postes à responsabilités ? Vont-ils se tourner plus vers les autorités de nomination ou, au contraire, vers le peuple ? N'oubliez pas que les décisions de justice sont prononcées au nom du peuple malgache. À mon humble avis, l'on devrait se tourner plus vers l'intérêt supérieur de la Nation qui est l'intérêt général et l'intérêt du peuple. Il ne faut pas entrer dans la politique politicienne. Mais les magistrats responsables au sein du ministère, aux cours et juridictions devraient faire un rappel à l'ordre aux autorités compétentes, notamment, par exemple, le Conseil d'État qui a un rôle de conseiller de l'État afin de faire ce rappel à l'ordre pour la stricte application et la stricte mise en œuvre de la Constitution et de la loi.

Les magistrats au CSM devraient jouer leur rôle prépondérant de garant de l'indépendance de la magistrature. Si des magistrats subissent des pressions ou des interventions politiques, par exemple, s'ils sont enjoints d'emprisonner telle ou telle personnalité issue de l'opposition, ils devraient faire appel au CSM pour qu'ils puissent trancher en toute indépendance, en toute quiétude, par rapport à leur travail et à leurs responsabilités. C'est pour cela que j'en appelle aux membres du CSM pour jouer ce rôle. Ses membres ont été renouvelés le 20 octobre dernier. Le SMM devrait normalement œuvrer pour la promotion et la protection de la fonction de juger, de la fonction du magistrat. Mais comme la politique entre trop au sein de la magistrature, je pense que le syndicat devrait aussi faire des appels. Devrait-il rejoindre ses pairs eu égard à ces manifestations politiques ? Je ne sais pas. Je ne veux pas m'impliquer là-dedans. Le rôle du syndicat devrait se limiter, selon moi, à la protection de cette fonction de juge au sein de la magistrature.

La Haute cour constitutionnelle (HCC) est au cœur des controverses autour

du processus électoral. Quelle observation pouvez-vous faire à ce propos ?

H.I. : La HCC est une juridiction juridico-politique. Depuis toujours, de 1991 jusqu'à nos jours, certaines de ses décisions, notamment celles en matière électorale, ont toujours créé des polémiques ou des interrogations à la lumière de la stricte application de la Constitution. Dans ce contexte très difficile, la HCC a été interrogée quant à la mise en œuvre de l'article 42 du code de la nationalité, mais aussi de l'article 46 de la Constitution. Il ne faut pas non plus oublier la mise en œuvre de la loi organique n°2018-009 du 11 mai 2018 relative à l'élection du

S'il n'y a qu'une seule issue, c'est-à-dire une solution politique, je pense qu'il faudrait y recourir

président de la République. La Constitution, au sens de l'article 120, dit que les décisions et les arrêts rendus par la HCC sont définitifs et non susceptibles de voie de recours. Ils s'imposent donc à toutes les parties, à toutes les institutions, les administrations et à tous les citoyens. Cela pose un problème. Si la HCC fait une trop large interprétation de la Constitution et la décision appelle des controverses comme on en voit aujourd'hui, les décisions ne sont pas source d'apaisement et, au contraire, certains acteurs politiques, notamment le Collectif des candidats, appellent même à changer la HCC en Cour électorale spéciale. Là entre en jeu l'élément politique conformément au caractère juridico-politique de la HCC. On en a vu à tous les stades de toutes les crises à Madagascar (1972, 1975, 1991, 2002, 2009 et 2018). Cela appelle à des interrogations parce qu'il faut rester dans le juridisme. Le blocage issu des

dispositions de l'article 120 de la Constitution amène à chercher des solutions politiques. En 1972, 1975, 1991 avec la Convention du 31 octobre 1991, en 2002 avec les Accords de Dakar I et II, en 2010-2011 avec la Feuille de route de la Transition, en 2018, avec le solutionnement de la crise des 73 députés, des accords politiques précédaient toujours les résolutions juridiques de la HCC.

En tant que magistrat, je suis respectueux de l'État de droit et des décisions et arrêts de la HCC. Mais il faut voir l'intérêt supérieur de la nation. S'il n'y a qu'une seule issue, c'est-à-dire une solution politique, je pense qu'il faudrait y recourir avant la validation de la HCC. Il y a eu des précédents à la résolution des crises, on verra la suite. Le problème, aussi évoqué par les candidats, c'est la neutralité de la HCC. Neutralité dans les élections et la nomination des membres parce qu'ils disent que les membres étaient trop proches du régime en place. À mon avis, le principe du mandat de sept ans fait en sorte que le mandat puisse dépasser le mandat présidentiel de cinq ans et que cela devrait renforcer l'indépendance de cette institution. Tout le monde peut intégrer la HCC s'il est effectivement élu dans le cadre de la Constitution et de la loi. Mais c'est un état d'esprit. C'est aux membres de statuer en toute indépendance vu qu'ils sont protégés par ce mandat-là. Voilà, on ne peut pas aller au-delà des décisions de la HCC, mais il faudrait quand même essayer de légitimer parce que, entre le fait que cela soit constitutionnellement et légalement crédible, il faudrait aussi qu'elle soit acceptée par tous et surtout par les grands acteurs politiques.

On voit bien que l'administration est sujette à un imbroglio juridico-politique surtout au niveau de l'intérimaire du président de la République qui a démissionné. Pourquoi ?

H.I. : Avant la prise du décret de convocation des électeurs, il y avait déjà eu des débats et il fallait prendre ce décret un peu plus tôt pour que les acteurs puissent se préparer aux élections présidentielles. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a proposé une date entérinée par le décret pris en conseil du gouvernement. Je voudrais pourtant attirer l'attention sur la mise en œuvre de la loi organique 2018-009, plus précisément l'article 9, alinéa dernier, sur la caution. Aux termes de celui-ci, si l'élection présidentielle est une élection anticipée, la

caution devrait être la même que celle de la dernière élection. En 2018, la caution était de 50 millions d'ariary. Nous savons bien évidemment que, au vu des dates, l'élection était avancée de 10 jours par rapport à la date normale. Mais on a porté la caution à 200 millions d'ariary, ce qui avait fait réagir certains candidats dont Monja Roindefo. Cela a été tout de même validé par la HCC.

Quant à la démission du président de la République, il est tout à fait clair, d'après les dispositions de l'article 46 de la Constitution, que le président en exercice doit démissionner s'il va se porter candidat à sa propre succession. Il a évoqué l'article 46 dans sa lettre de démission. La HCC a constaté la vacance de poste. Mais le problème se pose au niveau de la mise en œuvre des dispositions dudit article. Si le président du Sénat a fait une lettre de renonciation, comment vont se passer les choses ? L'article 46, alinéa 2, dispose que si le président du Sénat va se porter candidat, c'est là qu'entre en jeu le gouvernement collégial qui va se charger de la collégialité de l'intérim du président de la République. Ce n'était pourtant pas le cas. Le président du Sénat est resté à sa charge. Il ne s'est pas porté candidat. Ils ont tout de même validé le fait que l'intérim devait être exercé collégialement par l'ensemble du gouvernement. Il faut donc dissocier l'application de l'article 46 de celle de l'article 52 qui dit que, en cas d'empêchement du président du Sénat, c'est là qu'entre en jeu la mise en œuvre des dispositions de l'article 58.

Bien évidemment, un mois après cette renonciation, nous avons vu que le président du Sénat, à travers des interviews sur les médias, mais également à travers une lettre, une requête déposée à la HCC, a évoqué que la renonciation n'a pas été faite de son propre chef mais a été extorquée ou il a été obligé de renoncer à la charge du président par intérim. Voilà pourquoi je vous ai parlé des dispositions de l'article 120 de la Constitution. Madame la ministre de la Justice, lors de l'installation du premier président de la Cour d'appel d'Antananarivo (le 16 octobre, *NDLR*), a évoqué que c'était une décision irréversible et insusceptible de recours et que le nouveau président du Sénat n'allait pas pouvoir exercer le rôle de chef d'État par intérim. Quelques jours plus tard, elle a dit à Antsirabe que la décision pourrait être changée s'il y a des faits nouveaux et que les dispositions de l'article 120 ne seraient pas figées.

Qu'en est-il du dol dans l'obtention du consentement par rapport à cette renonciation si l'ancien président du Sénat avait dit que ce n'était pas de son propre chef mais sous certaines menaces qu'il avait fait cette renonciation ? Qu'est-ce que la posture de la HCC ? Cela va appeler une solution très juridique. On attend sa décision à ce propos. De plus, la nomination du nouveau président du Sénat a fait appel à des controverses. Le gouvernement, via la demande de la majorité absolue des sénateurs, a sorti un décret de convoca-

La divulgation de la nationalité du président de la République a eu un effet déclencheur

tion à une session extraordinaire de la seule Chambre haute. Nous savons très bien que les dispositions de la Constitution évoquent que la session extraordinaire doit se faire pour les deux Chambres du Parlement. Au cas où le Sénat serait le seul à appeler la session extraordinaire, c'est vraiment pour des questions figées, c'est-à-dire c'est pour une demande d'avis soit sur son fonctionnement interne soit par rapport à des questions sur les Collectivités territoriales décentralisées. Qu'en est-il de ce décret qui a convoqué la session extraordinaire ?

Il y a eu un recours à ce sujet. Mais, s'il y a eu un recours, vu que c'est un décret, la HCC va-t-elle exercer un contrôle de conformité à la Constitution ? Or, ce n'est pas une loi mais un décret. Ou cela va-t-il relever de la compétence du Conseil d'État ? On attend la réponse de la HCC. Sur l'élection proprement dite du président du Sénat, c'est le règlement intérieur de celui-ci qui prévoit les modalités d'élection de son nouveau président. Toutes les dispositions de son règlement intérieur ont-elles été respectées ou certaines disposi-

tions ne l'ont pas été ? Le cas échéant, qui va saisir ou la HCC ou le Conseil d'État ? Ce sont des questionnements qui se posent.

Le contexte cacophonique donne lieu à des manifestations quotidiennes des politiciens et d'une partie de la population en général...

H.I. : Ces contestations ont une genèse, leurs origines. Comme nous le savons, nous étions passés par la période de Covid-19 en 2020 qui a créé des problèmes socio-économiques ayant généré des inflations, des pertes d'emplois, etc. Par la suite, il y a eu aussi la période de 2021 qui a accentué l'inflation, l'augmentation du coût de la vie. Or, l'État n'a pas pu suivre par rapport à la maîtrise de celui-ci. Cela a eu des impacts négatifs sur la population. Il y a aussi le problème de délestage, de coupure d'eau et d'électricité qui a empiré la situation. Mais 2022 était une année pré-électorale. La Fondation Friedrich-Ebert a publié des analyses selon lesquelles la démocratie a fortement régressé à Madagascar. Il y a, d'après ces analyses-là, un musellement d'une partie de la classe politique, d'une partie de l'opposition, d'une partie de la population et une forte restriction des droits fondamentaux, des libertés fondamentales, notamment les libertés d'expression et de manifestation, ce qui a fortement canalisé la colère d'une partie de la classe politique, d'une partie de l'opposition et des lanceurs d'alerte. Comme c'est une année pré-électorale, la justice a aussi pris le relais. Beaucoup de poursuites et d'emprisonnements, notamment liés à la cybercriminalité, ont eu lieu. De ce fait, les candidats et une partie de la population avaient demandé la mise en place de structures neutres pour la préparation des élections. Ils voulaient avoir une élection neutre, transparente et inclusive. Les organes électoraux prêtent à controverse. C'est ce qui a fait que finalement la divulgation de la nationalité du président de la République a eu un effet déclencheur. Quand la candidature du Président sortant a été validée par la HCC, c'est là que les candidats ont commencé à dire qu'ils n'allaient pas participer aux élections ni, bien évidemment, à toutes les opérations électorales, notamment la propagande, et qu'ils voulaient des changements au niveau des membres des institutions et des organes électoraux et par rapport au gouvernement.

Sur le plan du respect de la Constitution et de la loi, il y a le calendrier électoral qu'on devrait tenir. On sait tous bien que l'échéance du mandat du président de la République sera aboutie le 19 janvier 2024. Comment s'y prendre étant donnée la conjoncture actuelle ? Les manifestations publiques, surtout dans la capitale – il y a quelques manifestations en provinces et en régions, mais c'est surtout au niveau de la capitale qu'elles sont les plus importantes – vont-elles avoir une conséquence réelle sur le calendrier, sur les échéances électorales ? Ou ne vont-elles pas aboutir ? Quelle sera la posture du gouvernement ? Celle de la HCC et de la Ceni par rapport à ces manifestations qui commencent à être assez violentes ? Qu'en est-il de l'unité nationale ? Des affrontements entre les partisans du Collectif des candidats et ceux du candidat-président sortant ont commencé à exister. C'est important de résoudre toutes ces problématiques le plus rapidement possible. Quel sera le rôle à jouer par le Conseil œcuménique des Églises chrétiennes de Madagascar (FFKM) ? Devrait-on aboutir à un accord politique à entériner par une décision juridique au niveau de la HCC ? Attendons d'observer les prochains jours et les prochaines semaines pour pouvoir en tirer des conséquences.

La révélation sur l'espionnage par le logiciel Predator a émergé dans cette atmosphère délétère au grand dam des droits fondamentaux et des libertés publiques. Qu'en pensez-vous ?

H.I. : Médiapart a révélé que, courant 2021, l'État malgache a procédé à des négociations avec la société française qui disposait de logiciel d'espionnage. Il avait même évoqué que des essais ont été réalisés à Madagascar, notamment sur un patron de presse et quelques personnalités qui n'ont pas été nommément citées. Interrogé sur cette question sur France 24 (le soir du 18 octobre, *NDLR*), l'ancien président de la République n'a pas nié le fait. Mais il a dit que c'était pour une question de sécurité nationale, pour la défense des intérêts de la nation. Mais c'était aussi pour lutter contre les phénomènes de corruption et de kidnapping. Il est légitime pour un État d'avoir ce genre de matériel et de logiciel à disposition. Toutefois, dans le strict respect des libertés publiques, dans le strict respect de la Constitution. Pour la mise en œuvre de ce genre de logiciel, il

aurait fallu demander des autorisations individuelles et ponctuelles au niveau du ministère de la Justice. Par exemple, pour effectuer une écoute téléphonique au sujet d'une personnalité déterminée, il aurait fallu l'ouverture d'une enquête officielle et obtenir l'aval de la justice avant d'y procéder parce que, comme je l'ai dit au tout début : la justice est la gardienne de la légalité des actions gouvernementales. Ce n'est pas parce qu'on peut disposer de ce genre de logiciel et de matériel que l'on va l'utiliser à tout bout de champ. Il faudrait l'utiliser dans le cadre légal avec l'autorisation préalable de la justice malgache. Une autorisation au cas par cas est requise. Sinon la procédure aurait été annulée par la magistrature.

On avait eu des crises institutionnelles, des crises entre le Sénat et le gouvernement

À l'ouverture de la session parlementaire en cours, la présidente de l'Assemblée nationale (PAN) a prononcé une allocution qui a capté l'attention et a déclenché des réactions quelque peu agressives à son encontre. Qu'est-ce qui pourrait alors se produire ?

H.I. : La PAN a été élue à l'unanimité par tous les députés au début de leur mandat. Plusieurs partis politiques composent l'Assemblée nationale. S'ils ont accepté d'élire à l'unanimité la PAN, c'est qu'elle reflète aussi l'unité nationale quelque part. L'image qu'elle a est très importante. Il n'est pas très facile de travailler avec les députés de Madagascar. Tout le monde le sait très bien. Mais, jusqu'à présent, la PAN s'est comportée comme une raïamandreny. Elle a quand même pu garantir une certaine stabilité et a

même joué un rôle très important lors de la motion de censure à l'encontre du gouvernement en décembre 2022. Par son intervention, le projet a échoué. Si la PAN a évoqué et a fait ce discours à l'ouverture de la deuxième session ordinaire, c'est qu'elle était dans son bon droit.

Il y a eu de fortes contestations envers le gouvernement et le nouveau président du Sénat dans l'Hémicycle avant le début de la séance (le 17 octobre, *NDLR*). Au vu et au su de tous, le corps diplomatique était présent à l'Assemblée nationale, mais pas au Sénat ce jour-là. Cela veut dire que la PAN a eu le soutien de l'ensemble des députés, mais également de l'ensemble du corps diplomatique qui représente la communauté internationale à Madagascar. À mon sens, s'en prendre à la PAN en fomentant sa destitution du perchoir serait une erreur très grave. Le fait d'avoir destitué le président du Sénat n'aura pas la même conséquence que le fait de vouloir destituer la PAN. Déjà, on avait eu des crises institutionnelles, des crises entre le Sénat et le gouvernement, des crises entre l'Assemblée nationale et le gouvernement. Je pense que cela va attiser des problématiques au niveau de ces institutions. Mais surtout, cela va engendrer une fracture même au niveau de l'unité nationale, du *fihavanana* malgache. J'aime à y penser vivement même si cela relève de la cuisine interne du parti politique dont elle est issue. Mais le fait de prendre une telle décision serait dommageable pour l'unité nationale et va entraîner des conséquences terribles.

Quel sens donner au rétropédalage de la HCC par rapport à la présidence par intérim qui est assurée de nouveau par le président du Sénat, le général Richard Ravalomanana. Alors que la ministre de la Justice, Landy Mbolatiana Ramanantenasoa, avait elle-même évoqué que les décisions de la HCC sont irrévocables...

H.I. : Le 27 octobre 2023, la HCC a publié un avis et quatre décisions en réponse aux différentes requêtes de l'ancien président du Sénat et des 38 députés de Madagascar. Ces requêtes portent sur la convocation de la session extraordinaire du Sénat par le gouvernement pour la destitution de son président et également sur l'inconstitutionnalité de la procédure de destitution. La dernière requête émane du nouveau président du

Sénat et concerne sa disposition à exercer les fonctions de président de la République par intérim. Dans son avis numéro 3, et ses décisions numéros 16, 17 et 18, la HCC a déclaré irrecevables toutes les requêtes sous prétexte que les requérants n'ont pas la qualité pour saisir la HCC. En application des dispositions de l'article 46 alinéa 2 de la Constitution, la HCC a considéré l'élection d'un nouveau président du Sénat comme étant un fait nouveau pouvant amener à retirer l'application de sa décision numéro 12. Et ainsi, à retirer l'intérim de la présidence de la République à l'ensemble du gouvernement collégial.

La HCC énonce également un accord entre le nouveau président du Sénat et le Premier ministre quant à l'exercice de cet intérim et que le Premier ministre continue à présider aux conseils des ministres normaux et que le président du Sénat devenu président de la République par intérim et le Premier ministre exercent de concert la présidence des conseils des ministres restreints, et ce, en application des dispositions des articles 55 dernier alinéa et 65 dernier alinéa de la Constitution. La question qui se pose est alors de savoir ce qu'il en est des dispositions de l'article 120 de la Constitution qui stipulent que les décisions et arrêts de la HCC sont définitifs et irrévocables. Qu'en est-il de toutes les décisions de la HCC qui ont été justifiées en application de ce principe sacrosaint depuis la Constitution de décembre 2010 ? Est-ce un revirement jurisprudentiel que de dire que l'apparition d'un ou de faits nouveaux pourra, à partir de cette décision numéro 19, entraîner la HCC à changer ses décisions à l'avenir ? Qu'en est-il de la déclaration de la ministre de la Justice dans son interview lors de l'installation de la nouvelle première présidente de la Cour d'appel d'Antananarivo au mois d'octobre 2023 renforçant le respect des dispositions de cet article 120 de la Constitution ?

Qu'en est-il également de la position d'un haut conseiller à la HCC refusant de signer ladite décision en la qualifiant d'inconstitutionnelle dans son interview dans le journal *Midi Madagasikara* du 30 octobre 2023 ? Pour notre part, nous restons respectueux du strict respect des dispositions de la Constitution. Un profond respect loin de toute interprétation de circonstance et de convenance qui pourrait justifier Machiavel dans ses écrits sur "La fin justifie les moyens". Les élections présidentielles ont toujours généré des ten-

sions politiques dans notre pays. Elles nous ont à maintes reprises entraînés au bord du précipice. Une administration neutre, des institutions et organes électoraux qui respectent *stricto sensu* la Constitution et les lois électorales, un gouvernement garant de la neutralité et de l'impartialité électorales. Telles sont les conditions *sine qua non* pour sortir notre pays des impasses électorales qui sont devenues pré- et post-électorales depuis 2018.

Il faudrait un président qui craint Dieu. Un président qui a certaines expériences politiques

Avant de terminer, est-il possible d'évoquer en quelques mots votre cas personnel ? Comment avez-vous fait pour vous relever après ce scandale qui a malheureusement éclaboussé votre réputation et votre mérite ?

H.I. : Il y a quatre catégories de personnes à Madagascar : les personnes de bonne foi qui veulent œuvrer pour le pays, les personnes qui ont une certaine jalousie, un certain dédain des premières, les personnes qui ne font que regarder et qui laissent faire et, la quatrième catégorie, des personnes qui n'acceptent pas ça parce que ce sont des personnes qui craignent Dieu et qui ne laissent pas les mauvaises personnes agir sur leur dos. J'ai été victime de mon image. J'étais victime du fait que je voulais aller très vite par rapport aux responsabilités qui m'ont été confiées. Certaines personnes se sentaient débordées. Elles pensaient que j'allais les remplacer au niveau de leurs responsabilités. J'assume ce qui s'est passé. D'ailleurs, je n'ai jamais quitté le pays parce que je suis un magistrat en exercice. Après ma démission du gouvernement,

j'ai demandé ma réintégration au niveau de la justice malgache. Je travaille actuellement en tant qu'avocat général à la Cour de cassation à la Cour suprême. Si la justice a besoin de moi pour éclaircir ce qui s'est passé, je me tiens à sa disposition. Mais, en tout cas, pour le moment, j'attends qu'on mène des enquêtes ou des éclaircissements par rapport à ce qui s'est passé. Je n'ai jamais quitté le pays. Je n'ai jamais pensé à l'abandonner parce que j'ai les responsabilités de magistrat à Madagascar. Comment ai-je pu me relever ? Vous savez, quand on vit avec Dieu, c'est facile de faire face à tout cela. Mais, par rapport à ma famille, à mes parents qui ont fait des sacrifices énormes pour que je puisse terminer mes études, pour que je puisse être là où j'étais, eu égard aux différents parcours, à mes enfants aussi, cette épreuve a eu des impacts très significatifs. Mais je vous dis que je remercie les personnes qui ont été là pour me soutenir. Je remercie mes parents, mes enfants, toute ma famille, mes amis qui ne m'ont pas tourné le dos.

Mais je remercie les personnes qui ont fait ces actes abominables et je prie également pour elles. Que Dieu leur vienne en aide et qu'elles se repentent devant Lui pour tout ce qu'elles ont fait. En 21 ans de carrière, je pense qu'il n'y a jamais eu d'ombre par rapport à ma carrière au sein de la magistrature et du microcosme politique. Les personnes qui me connaissent bien peuvent en juger. Les personnes qui me connaissent mal pourront me juger parce que je continue ma carrière au sein de la magistrature. Ils verront de par eux-mêmes quelle personne j'ai été et quelle personne je suis. Je confie ma vie à Dieu.

Pour terminer, quel type de président voulez-vous diriger le pays à l'issue de ces élections ?

H.I. : Il faudrait un président qui craigne Dieu. Un président qui a certaines expériences politiques, mais surtout un certain niveau intellectuel aussi pour pouvoir discerner les priorités pour le développement socio-économique du pays. Mais je voudrais surtout voir un président qui a été désigné par le peuple. Il faudrait donc que les résultats des élections reflètent sincèrement le désir du peuple et que cela ne soit pas un vote erroné. 



Pr Jonah Ratsimbazafy,

président du Groupe d'études et de recherches sur les primates de Madagascar (Gerp)

«IL FAUDRAIT UN PRÉSIDENT POSSÉDANT UNE SEULE ET UNIQUE NATIONALITÉ»

Sommité dans le domaine de la primatologie, le Pr Jonah Ratsimbazafy livre son point de vue sur la gouvernance à Madagascar au cours de ces cinq dernières années dans les domaines qui le concernent directement. Il dépeint aussi le profil du futur président de la République de Madagascar.

RIVONALA RAZAFISON

Quel bilan faites-vous de ces cinq dernières années de gouvernance à Madagascar ?

Pr Jonah Ratsimbazafy (Pr J.R.): Il y a lieu de jeter un œil sur le positif et le négatif durant une période déterminée quand il s'agit de faire un bilan. Leur prise en compte permet d'anticiper le futur. Nous nous focalisons sur le bilan du pouvoir ou du dernier mandat électif plus précisément. Les dirigeants ont évidemment mis en œuvre des stratégies de développement. Ils avaient des objectifs à atteindre. Entre autres

exemples, l'effort de reverdir Madagascar ou le renforcement de la sécurité des aires protégées, car le pays a ses spécificités. Nous sommes dans le domaine de l'environnement et de sa protection. Il importe de conserver la biodiversité qui fait la particularité de l'île, la mettre à l'abri des diverses menaces. J'insiste toujours sur la venue de touristes qui visitent un pays lorsque la nature est protégée. Mon premier regard porte sur la destruction de l'environnement. Nous sommes réputés pour notre pyromanie et les feux de forêt. Y a-t-il eu des améliorations

ces cinq dernières années ? Considérons le cas de la forêt d'Antimena Menabe. Elle subit de fortes pressions. Nous savons que son déclin s'est aggravé. Ce bloc forestier dans l'Ouest – qui fait partie des forêts fragiles – est dévasté. Il disparaîtra complètement dans quatre ans, à ce rythme. Pourtant, il sert de refuge aux espèces uniques dont le plus petit primate au monde, la *microcebus berthae*. Elle était déjà déclarée éteinte. Mais quelques spécimens y ont encore survécu. Quelle en est la raison effective ? Certes, au-delà de la destruction de leur habitat, les changements

climatique et écologique ont aussi des effets. Certaines plantes à essences ne sécrètent plus la résine dont ce mammifère raffole. La forte chaleur assèche son milieu. De plus, l'espèce a une concurrente, la microcebus murinus. Plus adaptée, celle-ci domine la zone. Outre le déclin physique de l'habitat naturel, l'animal est confronté au problème alimentaire et écologique ainsi qu'aux graves perturbations liées aux actions humaines. L'Antimena Menabe est détruite. Elle est au bord de la disparition. Mais ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. La destruction de la nature à Madagascar s'est accélérée au cours de ces cinq dernières années.

Qu'en est-il également de la chasse aux animaux ? Beaucoup de cas continuent d'être signalés. Les gens mangent encore les lémuriens. Ces animaux, à la base de la spécificité de Madagascar, font toujours l'objet de chasse. Nous célébrons cette année la neuvième édition du festival mondial des lémuriens. La première a eu lieu en 2014. Le but est de stimuler l'intelligence collective, la conscience collective, la fierté et le sentiment d'appartenance. Mais la chasse est encore pratiquée jusqu'à maintenant. La sanction est seulement le sursis. La loi n'est pas appliquée. Avons-nous appliqué la loi ces cinq dernières années ? La superficie des forêts restantes se réduit. Les feux de brousse font des ravages. En 2017, plus de 500 000 ha de forêt étaient partis en fumée. Un certain nombre d'aires protégées ont été victimes de feux l'année passée. En 2021, plus de 100 000 ha ont brûlé. Les faits de cette année sont encore comptabilisables dans le bilan des cinq dernières années. Peu importe si c'est une période électorale ou non. Seulement, les personnes qui commettent des infractions sont-elles punies ou non et la couverture forestière est-elle restaurée ou non ? Que reste-t-il du tamtam sur le reverdissement de Madagascar ? Les habitants sont-ils devenus riches ? Tout cela appartient au chapitre du bilan. On en a fait un slogan. Mais ce n'était qu'un effet d'annonce parce que les gens ne sont pas persuadés. L'initiative a créé un engouement lors de la première année. Le manque d'enthousiasme a commencé à poindre à la deuxième. Au final, la superficie en feu est beaucoup plus vaste que le total des terrains reboisés. Si le gouvernement a prévu de planter des arbres sur 40 000 ha, seuls 10 000 ha ont été réalisés alors que les feux ravagent annuellement environ 100 000 ha. Voilà pourquoi les

partenaires, comme l'ONG française Graines de vie, ont décidé de plier bagage, car ils sont déçus. Le contexte est décevant. Les fautifs ne sont pas punis. Il n'y a que de la surenchère. Entre-temps, la forêt est décimée. Le plus à craindre au plan de conservation des lémuriens, mon domaine par excellence, est que le nombre d'espèces classées "vulnérables" et déclarées "menacées" est en nette augmentation. Les espèces précédemment "menacées" sont devenues "en danger" et celles "en danger" sont devenues "critiquement en danger". La tendance est donc de mal en pis. Je parle de lémuriens. Mais toutes les espèces animales vivant dans la forêt subissent quasiment le même sort.

Tous les indicateurs ont tendance à virer au rouge à cause de la mauvaise gouvernance et de l'ampleur de la corruption. Les occurrences des animaux sauvages illégalement exportés sont légion. La seule action que je peux peut-être qualifier de positive est le maintien de la célébration du Festival des lémuriens. De plus en plus de jeunes manifestent leur volonté de contribuer à la conservation. Ils désirent prendre leurs responsabilités. Nous le sentons effectivement. La motivation et l'enthousiasme sont là bien même si certains pratiquent encore et toujours l'élevage en captivité des animaux, y compris des lémuriens. En effet, les Festivals des lémuriens ont réussi à en dissuader quelques-uns. Mais quand les détenteurs d'animaux décident de restituer les animaux en captivité, le ministère de l'Environnement et du Développement durable (Medd) n'a même pas d'endroits où les replacer. Justement, sur ce chapitre, le bilan de la captivité nous amène à souligner des cas de tuberculose qui ont tué des animaux au parc de Tsimbazaza. Depuis mars, l'on a entendu dire que certains d'entre eux mourraient de faim. Nous accueillerons bientôt des conférences de haut niveau et les participants vont entendre ce genre d'informations une fois arrivés chez nous. Bref, les choses positives sont moins nombreuses que les négatives : mauvaise gouvernance, corruption, trafic illicite des espèces sauvages, impunité, ineffectivité de la loi, exploitation illicite des ressources, etc. Voilà.

Quelle observation émettez-vous sur les secteurs de l'éducation, de l'en-

seignement et de la recherche sur la même période considérée ?

Pr J.R. : Le *statu quo* prévaut dans ces domaines. Pire encore, une régression a été constatée. La multiplication des mouvements de grèves témoigne du peu d'importance accordée à ces secteurs. Il est vrai que des infrastructures dites *manara-penitra* (aux normes) sont construites ici et là. Mais leur avènement n'a pas résolu le réel problème dans ces domaines. Le secteur éducatif, en particulier, ne cesse de se dégrader. Les grèves des enseignants se répètent à l'infini. Leurs salaires sont dérisoires et la qualité laisse à désirer. Voilà pourquoi la Banque mondiale a dit que le niveau d'études des Malgaches se situerait au niveau de la classe de neuvième. Cela ne s'est jamais amélioré. Le Président lui-même a dit : *"j'ai envoyé mes enfants étudier à l'étranger"*. Il ne veut pas qu'ils soient victimes du système local. D'évidence, on ne donne pas assez d'importance à l'éducation et à l'enseignement. Les enfants qui quittent les bancs des écoles sont plus nombreux que ceux qui y arrivent. Ils abandonnent de mauvais gré le circuit scolaire. Malgré la construction des infrastructures aux normes, l'état de l'existant mérite attention. Nul besoin d'aller plus loin pour s'en rendre compte. Même la périphérie d'Antananarivo offre des exemples palpables. Pas plus que les bâtiments scolaires sont délabrés, la qualité des ressources humaines aussi pousse à des interrogations. Les taux du salaire des enseignants restent inchangés, s'ils sont payés. Ils peinent à vivre du jour au lendemain. Le recrutement est insuffisant. Les Malgaches désirent réellement éduquer leurs enfants. Mais l'État ne fait pas de l'éducation et de l'enseignement ses priorités.

À juste titre, j'en suis venu à la question de recherche. Selon l'African academy of sciences, 1% du PIB devrait y être consacré. Madagascar est loin du compte. Si nous faisons le bilan, les rangs mondiaux des universités du pays ont-ils connu une amélioration ou non ? En tant qu'enseignant, je dis non. Nos voisins comoriens ont mis en place des écoles doctorales. Ils n'auront plus besoin de venir chez nous à l'avenir. Ils iront ailleurs. Ils renforcent leur système d'enseignement. En d'autres mots, les étudiants malgaches seront tentés de "fuir" à l'étranger. Voyez l'état dégradé et déplorable des lieux si vous vous rendez sur les campus universitaires ! Je parle d'universités publiques. Dernièrement,

la fuite des sujets au bac a créé des polémiques, ce qui relève de l'incompétence. Ce manquement s'est produit deux fois sous ce même régime. Le premier date de 2019. Une deuxième session a été décidée pour remédier à la lacune. En dépit de l'opportunité de la mesure, le fait détruit les enfants malgaches. Déjà, les capacités d'accueil de l'université sont fortement réduites alors que les cohortes annuelles sont grandissantes. À la longue, la situation de limite donne lieu à des dysfonctionnements : grèves des enseignants, cumul des arriérés de paiements des heures complémentaires, problème de paiement des bourses d'études... Les manifestations se soldent souvent par la destruction des biens privés et communs. Somme toute, on ne donne pas à l'éducation la place qui lui convient.

La part du budget de l'État allouée à la recherche est de 0,14 %. Aucun changement majeur dans ce sens n'a été opéré sous cette administration. J'épargne les salaires des enseignants et des chercheurs. Ce sont surtout les vacataires qui font marcher les activités pédagogiques à l'université. Le recrutement est très mince alors que les effectifs des étudiants grimpent constamment. Pour aboutir, le recrutement a encore besoin de coup de pouce, voire de pot-de-vin. C'est ce que nous vivons à Madagascar. Des enseignants ont depuis des années déposé leurs demandes de recrutement. Les membres du Personnel administratif et technique (PAT) sont entrés en grève de temps à autre, car il n'y a pas d'argent. Les *ultimatums* pleuvent à l'université, à Antananarivo et à Toamasina. Les étudiants manifestent de façon régulière. Les enseignants, dans presque toutes les universités, en font autant. Ils campent sur leur position même jusqu'à présent. On n'a pas d'argent ? Toutes ces dépenses ne sont-elles pas inscrites aux prévisions de l'État ? Pourquoi avance-t-on qu'on n'a pas d'argent ? On n'a pas donné de l'importance à l'éducation à Madagascar. Tout cela relève du bilan.

Madagascar a signé des engagements internationaux dans plusieurs domaines. Mais leur effectivité semble en pointillée...

Pr J.R. : La destruction des forêts à Madagascar est consternante. Les bailleurs n'ont plus tellement envie d'octroyer du financement. Les aires protégées qui devraient avoir un statut temporaire ne l'ont pas. Les donateurs ont

besoin d'assurance quant au bon usage des ressources attribuées. Ils veulent plus de sécurité dans ce sens. Ils veulent se rassurer que nos forêts soient bien protégées. Mais ce qu'ils voient, c'est que nos forêts ne le sont pas. L'on se demande alors si l'État a la réelle volonté de protéger nos forêts ou non. Les bailleurs attendent avec impatience l'engagement effectif de l'État. Le Président sortant (Andry Rajoelina, *NDLR*) n'a jamais signé la déclaration de la conférence de l'Association for Tropical Biology Conservation (ATBC) qui s'est tenue à Antananarivo en 2019. Le monde entier a attendu cet engagement. Ce dernier aurait été le *velirano* attendu pour être sûr de son sérieux. Mais la déclaration n'a jamais été signée. Pourtant, presque tous les chefs d'États qui ont accueilli ce rendez-vous de haut niveau l'ont signée. À Madagascar, on préfère se tenir à l'écart alors que le pays a besoin d'argent. Les forêts sont décimées et, en raison du changement climatique, l'on demande de l'argent au nom des pays en développement. Comme si vous mendiez au monde entier alors même que vous êtes incapables d'honorer vos engagements. Plusieurs milliers d'hectares de forêts sont détruits chaque année.

En ma qualité de président de l'International primatological society, j'ai participé à la réunion de l'International congress for conservation biology (ICCB) 2023 qui s'est déroulée à Kigali, Rwanda, du 23 au 27 juillet dernier. J'ai alors appris que les gens auraient l'intention d'envoyer leur argent à des pays comme le Gabon et non plus à Madagascar. Le résultat est à peine palpable ici. J'ai dû me battre en négociant avec les bailleurs pour qu'ils consentent une ultime tentative. Ce serait vraiment regrettable de voir les efforts déployés depuis des décennies tombés à l'eau. L'on a également des échanges avec les ambassadeurs. Ils sont désespérés. En relations diplomatiques, le gagnant-gagnant reste la règle, ce qui est bien. Mais est-ce vraiment la réalité observée par les ambassadeurs par rapport aux fonds accordés à notre pays ? Cela fait plus d'un an que le directeur général de Madagascar National Parks est décédé. Mais le gouvernement est incapable de désigner son successeur pour des raisons superbement politiques. Voilà pourquoi les Allemands s'interrogent constamment s'il vaut la peine de continuer à apporter de l'aide à Madagascar. Je remercie l'U.S. Agency for International Development (USAID, l'Agence

des États-Unis pour le développement international) et les contributeurs au financement de la Fondation pour les aires protégées et la biodiversité de Madagascar (FAPBM) de poursuivre la protection d'Antimena Menabe et d'Ankarafantsika aussi. Des dizaines d'habitants du Sud de l'île y débarquent par semaine. Ces migrants sont en quête de zones forestières pour y vivre en les détruisant. C'est aussi de cette manière que les forêts mises en protection sont sujettes à la destruction. L'État devrait être clair s'il veut les protéger ou non au lieu de se leurrer mutuellement. Nous prenons l'argent des autres alors que ce à quoi il est destiné est entièrement détérioré.

Qu'attendez-vous du futur président de la République ? Quel type de dirigeant espérez-vous voir arriver à la tête du pays ?

Pr J.R. : Madagascar doit partir de ce qu'il a. Un bel enseignement de l'éminent professeur Raelina Andriambololona retentit dans ma tête. Il a dit : *"Vous ne pouvez pas partir de ce que vous ne possédez pas"*. Qu'est-ce que nous n'avons pas ? L'argent, sans lequel on ne peut pas décoller. Par contre, nous avons la jeunesse. Si nous sommes incapables de faire travailler nos jeunes, ils deviennent un problème. Ils constituent un avantage, une force, dans le cas inverse. Notre sous-sol est riche, même si nous ne sommes pas obligés d'y toucher. Nous avons d'abondantes ressources sur le sol : les forêts et la biodiversité pour lesquels les étrangers accordent des financements à Madagascar afin d'attirer des visiteurs internationaux. Ce sont nos richesses. Nous pouvons nous fier à elles. L'île a plus de 5 000 km de bande côtière. Ces richesses doivent nous permettre de sortir de l'auberge. Il est bien beau de rêver. Mais que l'on s'en tienne au réalisme. Tout concourt au développement national. L'éducation de l'enfant doit s'articuler autour de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et du tourisme.

Nous n'avons pas la Tour Eiffel, la Statue de la Liberté, les pyramides d'Égypte, la grande muraille de Chine... Ces monuments attirent des visiteurs internationaux. Quant à nous, nous avons les lémuriens et une biodiversité unique au monde. Madagascar abrite environ 5% de la biodiversité mondiale avec un taux d'endémisme de 84%. Elle est la base. J'ai la manie de prendre le Costa Rica pour exemple. La richesse de ce petit pays lati-

no-américain n'est rien par rapport à celle du nôtre. Pourtant, le volume d'aides annuelles qu'il reçoit est d'environ 1,9 milliard de dollars. Nous recevons à peine 300 millions de dollars octroyés parfois avec condescendance, d'autant plus que le décaissement est échelonné sur des années. Pour ainsi dire, je me tourne vers un président de la République qui accorde littéralement de l'importance à l'éducation et à l'enseignement. Tout est question d'éducation. Toute nation qui aspire à la prospérité doit miser sur elle. C'est capital. C'est par elle qu'il y a lieu d'inculquer dans les consciences individuelles le civisme et le patriotisme pour que les habitants développent le sentiment d'appartenance, qu'ils soient fiers d'être Malgaches et qu'ils ne fassent pas la fuite en avant comme motif d'abandon de la patrie. L'éducation avant tout. La formation va de pair avec elle. Quelle est votre vocation ? Foresterie, agriculture, élevage...

Un Président qui réussira à vaincre la dépendance de Madagascar vis-à-vis de l'importation du riz sera celui dont le pays a besoin. Mais il faut que cela se réalise par la création d'emplois pour les jeunes. C'est ce qu'a fait le Rwanda. Il n'y a pas de formules nouvelles. C'est d'autant plus un président résolu à faire front commun avec les Malgaches, un Président possédant une seule et unique nationalité. Il ne doit jamais avoir la double nationalité, même s'il l'a acquise par filiation ou par une autre procédure. Ce n'est pas pour rien que les Allemands et les Japonais interdisent la double nationalité à leurs citoyens. Le président doit être Malgache de père et de mère et avoir un bagage intellectuel. Il donne de l'importance à l'éducation. Mon souhait est qu'il soit universitaire ayant en poche le diplôme de bac plus cinq au moins. Je l'ai déjà dit maintes fois en public. C'est une personne qui reconnaît les valeurs de l'éducation et de l'identité culturelle malgache. Je ne dis pas que nous devrions revenir aux pratiques ancestrales surannées, mais nous devrions rehausser les vraies valeurs de la malgachéité. Le Président doit être transparent, redevable et doté d'un sens aigu du leadership. Il doit être un bon planificateur de telle sorte qu'il devrait se pencher sur le volet humanitaire durant la première année de son mandat. Les humains ont besoin de nourriture lorsqu'ils ont faim, de soins en cas de maladie, d'éducation pour les enfants, de sécurité... Il serait difficile de protéger les

lémuriens et le restant des forêts si les habitants vivent dans la privation, si les parents ne peuvent pas éduquer leurs enfants et s'ils n'ont pas accès aux soins. L'État doit faire de ses priorités la gratuité de l'éducation et du soin, entre autres. Ce serait plus paisible si cette gratuité était réglée. Je réitère que nous ne devrions pas exploiter notre sous-sol. Le Costa Rica n'a rien. Le Rwanda non plus. Ce que ce dernier possède, ce sont les gorilles des montagnes, qui ne sont pas tous endémiques, qu'il partage en commun avec la République démocratique du Congo et l'Ouganda. Mais qu'est-ce qu'il fait ? C'est un pays où règnent la propreté, le calme, la sécurité et la discipline. Il est tout à fait possible d'éduquer la population malgache à cela. Nous devrions mettre un point final à l'importation du riz. Nous avons du granite, une jeunesse, du ciment... Allons construire des routes pour valoriser la jeunesse nationale.

Madagascar devrait poser ses conditions. Le pays a tant d'intellectuels de haut niveau. Mais tant que ce capital symbolique n'est pas exploité à bon escient, les intellectuels nationaux s'exportent au profit d'autres pays. Le défi, pour un vrai leader, est d'être apte à cultiver l'intelligence collective. Les dirigeants eux-mêmes peuvent se juger s'ils sont efficaces ou non. S'ils s'estiment être des leaders efficaces, quand ils parlent, les gens écoutent et suivent. J'en viens à l'application effective de la loi. Chez nous, le népotisme est tentaculaire. Il faut l'homme à la place qu'il faut à tous les niveaux. Pour valoriser les connaissances, les postes à responsabilité devraient être attribués aux méritants. Il y a des niveaux d'études requis pour chaque poste dans l'administration. Les députés devraient être des personnes ayant un minimum de notion en sciences juridiques, car il n'est pas rare de rencontrer des législateurs analphabètes.

En résumé, le président de la République est la locomotive du pays. Il est son image. Il est avant tout Malgache de père et de mère, ayant une seule et unique nationalité malgache, résolu à accorder de l'importance à l'éducation, à l'enseignement et à la recherche, bien entendu. Les Malgaches ne devraient pas se rendre à l'étranger pour se faire soigner. Leur traitement devrait être possible sur notre sol. Le Président devrait promouvoir les activités des paysans et mettre l'éducation en priorité. Pour le développement de l'agriculture

et de l'élevage en particulier, la terre nourricière n'a jamais refusé de produire. Voilà ce qu'il faudrait durant les cinq prochaines années car les dix prochaines années seront cruciales. Ce sera fini pour Madagascar si les citoyens font un mauvais choix en élisant un homme qu'il ne faut pas. Ce ne sera plus que de l'histoire ancienne. Le futur président est un sage, fier d'être Malgache et a conscience de cet enjeu. Il y avait des années où le Japon et Madagascar étaient situés à un même niveau. Le Rwanda était ruiné par le génocide. Madagascar n'est pas un pays en guerre. Cela devrait bousculer l'ego. Éveiller l'ambition et non gérer le pays à la manière d'un animateur de spectacle. Les loisirs sont nécessaires, mais ils ne devraient pas être placés avant ce qui est bon pour le peuple. L'homme qui y tient est celui que le pays requiert.

Pour le nouveau leader, les cinq prochaines années seront uniquement consacrées au redressement. Nous accueillerons en 2025 la conférence de la Société internationale de primatologie IPS. Qu'est-ce que nos hôtes verront le moment venu ? Des lémuriens morts alors qu'ils espéraient voir le plus petit primate du monde ? Les orangs-outans vivent en Malaisie. Les visiteurs attendent que ces animaux apparaissent comme s'ils avaient rendez-vous avec des divinités. Nous sommes les seuls au monde à avoir des lémuriens. À ce jour, 112 espèces sont connues. Elles représentent 20% des espèces de primates non humains sur la planète. Les baobabs devraient avoir la même valeur que la Tour Eiffel, les pyramides... C'est justement ce que je veux transmettre à celles et à ceux qui sont dans le tourisme. Qu'ils éduquent tout un chacun au respect de la nature ! Ce n'est pas parce que nous avons ces éléments naturels en abondance que nous nous permettons de mettre le feu sur les espaces. Pour nous qui œuvrons pour les lémuriens, nous faisons en sorte que vous découvriez des lémuriens vivant dans la nature et non en cage comme si vous trouviez une pépite d'or. Ils sont uniques au monde. Peut-être que vous le verrez une fois dans la vie. Les chrétiens désirent se rendre à Jérusalem une fois dans leur vie. Les musulmans font de même avec La Mecque. Les amoureux de la biodiversité du monde ont cette envie de visiter Madagascar, le paradis de la nature, une fois dans leur vie aussi. **P**

Nota bene

Une question d'attitude

Madagascar est un pays vaste, aux multiples facettes, et si complexe que les solutions simples ne sont pas forcément viables. Certaines structures existent néanmoins et les commentateurs de la vie publique ont eu du mal à suivre les rebondissements des événements politiques quotidiens de ces derniers mois. Même si la plupart des auteurs n'étaient pas de la partie dans la rue, la dramaturgie ambiante ressemblait pour eux à un *thriller*, ou du moins à un *soap opera* excellemment conçu, qui vous emporte après la fin de l'émission et vous laisse finalement vous endormir, un peu consterné.

Une chose est sûre : la partie occidentale de la communauté internationale ne s'est pas certainement facilitée la tâche à travers ses prises de position. Leurs communiqués sont rédigés pour faire savoir une attitude et une compréhension des choses ou des évolutions souhaitables. Or, tout le monde sait qu'ils ne parviennent finalement pas à faire bouger les lignes dans leur ensemble. Par exemple : quand et surtout comment prend-on position sur des dynamiques que l'on peut tout au plus observer à défaut de pouvoir changer le cours des choses ? Les communiqués ne sont pas pour autant insignifiants. Ils sont l'expression de la manière dont on interprète le monde et une situation donnée.

L'ère de l'information nous permet de porter un regard totalement différent sur ce qui se passe dans les autres pays. La politique intérieure est la politique extérieure et la politique extérieure est la politique intérieure. Au niveau de chaque pays ou de chaque sous-régions, existe-t-il encore aujourd'hui une zone que l'on qualifierait de « pré carré » national ? C'est un réflexe typiquement populiste que de qualifier beaucoup de prises de parole ou d'actes d'ingérence dans les affaires intérieures.

Je ne comprends pas l'hystérie dans cette question autour de l'ingérence dans les affaires intérieures, surtout lorsque les trois quarts du budget du pays

viennent de l'aide extérieure. On ne peut pas, d'une part, compter sur les autres pour faire fonctionner son propre État et, de l'autre, insister sur le fait que ceux-ci n'ont pas, pour ainsi dire, le droit de s'exprimer. Seuls les pays réellement indépendants ont ce privilège.



La réalité de Madagascar est aussi éloignée de l'indépendance que celle de l'Allemagne l'est du reste de l'Europe. Lorsque les États européens évoquent ce qu'ils considèrent comme une violence policière disproportionnée ou expriment leur inquiétude face à l'arrestation de parlementaires, on peut rapidement considérer qu'il s'agit d'une ingérence dans les affaires intérieures. Or, ce n'est pas le cas.

On lirait les mêmes déclarations pour la République démocratique du Congo ou l'Indonésie. Les rapports d'Amnesty International ne vont pas de main morte quand il s'agit du traitement des migrants dans les prisons hongroises ou françaises. L'usage diplomatique veut que l'on se signale gentiment mais fermement certaines tournures des événements et que l'on se serre ensuite la main en signe de décence humaine, malgré les antipathies personnelles.

L'élection présidentielle à Madagascar est certainement un point culminant qui nous demande de tout faire en termes de concession. Nous sommes peut-être d'accord sur le fait que nous ne sommes pas d'accord sur beaucoup de choses. Mais nous pouvons vivre ensemble avec des idées différentes. Face à des images trop claires, il faut parfois un peu de temps pour repasser à l'ordre du jour ; la sérénité n'est pas forcément le mot d'ordre. Il est vrai que nous devons à nouveau travailler ensemble demain dans un monde globalisé. Mais il est tout aussi juste de clarifier parfois son point de vue et de saisir les occasions de définir une position politique. Face aux polémiques omniprésentes de la vie moderne, c'est déjà une valeur ajoutée en soi. **P**

Constantin GRUND

Projet PARTICIPE

Citoyenneté active pour
un processus électoral plus
transparent, démocratique
et égalitaire à Madagascar



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne